



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Archive ouverte UNIGE

<https://archive-ouverte.unige.ch>

Master

2023

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Amour conjugal hétérosexuel: analyse sociologique du couple comme entité sociale de reproduction de la domination patriarcale

Avvenenti, Marion

How to cite

AVVENENTI, Marion. Amour conjugal hétérosexuel: analyse sociologique du couple comme entité sociale de reproduction de la domination patriarcale. Master, 2023.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:170902>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ**

Institut des études genre

Amour conjugal hétérosexuel : analyse sociologique du couple comme entité sociale de reproduction de la domination patriarcale

Mémoire de Master en Etudes Genre

Marion Avvenenti

Juin 2023

Directeur : Dr. Julien Debonneville

Jurée : Pre. Marylène Lieber

Institut des Etudes Genre
Faculté des Sciences de la Société
Université de Genève

Remerciements

Je tiens avant toute chose à remercier mes enquêté.es, sans qui ce mémoire n'aurait jamais pu avoir lieu. Je leur suis infiniment reconnaissante de m'avoir confié leurs histoires, aussi intimes, tristes, joyeuses ou parfois douloureuses soient-elles.

Je tiens ensuite à remercier mon directeur de mémoire, Julien Debonneville, qui avec beaucoup de patience m'a accompagnée dans le long parcours de ce mémoire depuis l'automne 2020. Ses relectures et conseils m'ont aidée à garder le pied à l'étrier malgré ma grossesse et mon entrée dans la maternité.

Je remercie aussi les grands-parents de ma petite Bianca pour m'avoir accordé des occasions de travailler. Merci à mon conjoint Arnaud, qui sans bien comprendre ce que je fais, admet que cela soit important pour moi et m'ait encouragée à persévérer.

Enfin, je me remercie moi-même de ne pas avoir abandonné malgré un travail de maman à temps complet, et d'avoir finalement trouvé de la fraîcheur dans la rédaction de ce travail durant la douloureuse saison hivernale des maladies infantiles. Merci à ma petite chérie d'amour Bianca qui n'a certes pas connaissance de ce mémoire mais à qui je pourrai dire plus tard : « Je l'ai fini ! » et qui j'espère le trouvera bien démodé.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. AMOUR ET PATRIARCAT	10
1.1 L'amour : une invention moderne	10
1.2 La critique matérialiste	12
1.2.1 Le continuum de l'échange économique-sexuel	17
1.2.2 La « race » comme révélatrice des asymétries de pouvoir dans le couple.....	18
1.2.3 Ethique du care ou de la sollicitude.....	21
1.2.4 Charge mentale et émotionnelle	24
1.3 L'amour comme matériau d'exploitation : l'analogie marxiste de la relation	27
1.4 L'affirmation d'une identité sexuelle forte : la clef de voûte de la domination.....	29
2. SOCIOLOGIE DU COUPLE	34
2.1 Formation du couple : une reproduction des normes sociales et de genre.....	34
2.2 Capitalisme et marché conjugal	38
2.3 Négociations de pouvoir dans le couple	41
3. METHODOLOGIE	46
3.1 Genre comme révélateur des relations de pouvoir	46
3.2 Méthodologie de travail : une épistémologie féministe	47
3.3 Réflexions sur ma positionnalité	49
3.4 Entrée en contact avec les enquêtés	51
3.5 Recueil des données	53
4. ANALYSE DES DONNEES	57
4.1 Avant le couple : des attentes conformes aux normes de genre	57
4.1.1 L'usage de la figure repoussoir de la féminité ou de l'idée de la fille « pas prise de tête »	57
4.1.2 Sexisme bienveillant et « garçons gentils »	60
4.1.3 L'identité sexuée en co-construction dans le rapport à l'autre : masculinités et féminités hégémoniques	63
4.2 La persistance de la domination matérialiste	65
4.2.1 Le « mythe de l'égalité-déjà-là » versus lucidité de l'inégalité	65
4.2.2 Des ressources inégales et dépenses (in)égales	68
4.2.3 Une répartition inégale des ressources temps et argent	71
4.3. La domination émotionnelle	72
4.3.1 L'aimer « tel qu'il est » : la sur adaptation des femmes	73
4.3.2 Exploitation du « love power » des femmes par les hommes : l'appauvrissement affectif des femmes dans le couple.....	76
4.4. Résistances.....	80
4.4.1 Se conformer aux attentes	80
4.4.2 Risques et bénéfices de la résistance	83
CONCLUSION	87
BIBLIOGRAPHIE	90
ANNEXE	96

INTRODUCTION

Le couple hétérosexuel est aujourd'hui l'incarnation la plus emblématique et la plus conventionnelle de l'amour conjugal ; qu'il soit mis en scène à travers des films, livres, et autres productions culturelles, il constitue à la fois une norme hégémonique et un idéal auquel il convient d'aspirer. Ceux qui en sont exclus cherchent à y entrer, comme en témoignent le succès des applications de rencontre, des livres pratiques qui promettent d'en percer les mystères ou des différentes méthodes de coaching en séduction. Le couple hétérosexuel est un « aller de soi » quasiment invisible aux yeux de ceux qui s'y conforment, et il modèle les corps autant qu'il structure les espaces. (Valentine, 1992). Perçu comme naturel, *normal*, son caractère éminemment sociologique peut passer inaperçu. Les sociologues de l'école de Chicago, dans un mouvement de sociologie interactionniste, se sont penchés sur les petites choses du quotidien, qui sous leur apparente banalité, revêtent une richesse heuristique indéniable. En ce qui concerne le couple, c'est notamment la déviance à cette norme, via le couple homosexuel, qui constitue une transgression à l'ordre social, mettant de fait en danger les normes de genre, brouillant les frontières des rôles respectivement attribués au masculin et au féminin. (Butler, 2005). L'importance de cette transgression, qui était encore considérée comme une maladie il y a quelques décennies, nous laisse à voir en creux l'importance du couple hétérosexuel dans l'ordre social. En effet, ce dernier permet la (re)production des catégories sexuelles, lesquelles constituent « l'un des fondements de l'organisation des sociétés humaines » (Héritier, 1996).

Bien que pendant longtemps relégué à la sphère privée, et donc considéré comme apolitique, les militantes féministes de la seconde vague ont contribué à politiser les rapports hommes femmes jusque dans l'intimité, notamment à travers le désormais célèbre slogan « Le privé est politique ». Le couple, genèse de la famille nucléaire, est une institution naturalisée par la fonction qui lui est assignée, à savoir la reproduction. Il est ainsi le lieu où les rôles sociaux de genre prennent forme, s'incarnent, se transmettent, et où la domination masculine se manifeste (Wollstonecraft, 1792 ; de Beauvoir ; 1949, Firestone, 1971). Qu'il soit question de la prise en charge du travail domestique, de la violence conjugale, du droit à la contraception ou même à l'avortement, les revendications féministes de la fin du 20ème siècle ont contribué à mettre en évidence les différentes formes d'oppression qu'y subissaient les femmes. Outil du patriarcat et de l'aliénation domestique des femmes, le refus de s'y conformer, par le biais de relations romantiques lesbiennes, devient ainsi un acte politique militant de résistance à l'oppression patriarcale (Wittig, 2001 ; Rich, 1980).

Pourtant, le couple hétérosexuel est aujourd'hui d'abord le lieu symbolique de l'expression de l'amour romantique (Beck & Beck-Gernsheim, 1995). Le sentiment amoureux est une condition *sine qua non* de la mise en couple, que ce dernier soit hétérosexuel ou homosexuel. Le mariage « arrangé » n'est plus guère qu'une pratique dépassée, décriée, et perçue comme une atteinte grave à la liberté fondamentale de chacun.e. L'amour constitue donc, dans l'idéal moderne, l'élément central autour duquel le couple advient, vécu comme l'ultime transcendance dans un monde « désenchanté » (Weber, 1985) et débarrassé des normes extérieures et des autorités supérieures (religion, croyances, valeurs morales traditionnelles) qui agençaient le devenir des individus. Il n'en demeure pas moins que l'amour ne constitue pas un sujet de savoir à proprement parler. Les féministes matérialistes ont établi une analyse des rapports de pouvoir en oeuvre dans le couple et dans le mariage, mais n'ont pas théorisé l'amour comme un véritable objet épistémologique. Leur réflexion se concentre sur la réalité structurelle du couple, et l'amour conjugal demeure à la marge. Plus précisément, les féministes ont ainsi critiqué l'hétérosexualité comme un *système* d'oppression qui soutient le capitalisme et le patriarcat. (Delphy, 1998). Bourdieu (1998), en formulant l'hypothèse que l'amour peut être le remède ou la source de l'oppression, concède que l'amour constitue alors un sentiment qui peut être perverti. Dans les deux cas, les critiques ont porté sur le système, qui serait ainsi voué à dénaturer un sentiment plus noble, quasi intemporel. Firestone (1972), féministe de la seconde vague, qualifiait ainsi en ces termes l'amour romantique hétérosexuel : « Love is corrupted by its power context... into a diseased form of love » (p.139) L'implicite concède donc à l'amour une nature bienfaisante, dont l'oppression serait l'expression d'une anomalie, et le couple hétérosexuel la manifestation systémique de cette anomalie. Le couple et l'amour semblent être devenus des éléments indissociables l'un de l'autre. Pourtant, Jackson (2014) rappelle qu'il est important de ne pas essentialiser l'amour (comme toute émotion), et de l'appréhender comme le produit d'un contexte socio-culturel. Par exemple, l'autrice souligne combien l'amour romantique ne se ressent pas de la même manière en tout temps et en tout lieu. Alors qu'à l'époque victorienne, celui-ci était envisagé comme une entente spirituelle, il est aujourd'hui très lié à la sexualité et à l'érotisme (Seidman, 1991). Il me semblait par ailleurs impossible (et non souhaitable) de circonscrire cette étude aux caractéristiques strictement matérielles et structurelles du couple. En effet, ce dernier charrie une composante émotionnelle qui en est son fondement, et qu'il convient de prendre en considération. Il est aussi important de souligner le caractère « inextricable » de ces différents éléments, matériels et émotionnels, qui dans la pratique ne sont pas appréhendés comme des entités discrètes mais formant un tout.

L'amour, souvent traité de manière périphérique par le biais d'autres thématiques, est travaillé à travers le concept de l'hétéronormativité, sa rationalisation incarnant parfois même l'aboutissement d'une société capitaliste et consumériste (Illouz, 2006) L'amour constitue ainsi le point de départ de mon questionnement et de ce travail. Sa mise en tension avec les problématiques féministes me semble saillante, et digne d'intérêt. Irigaray (1996), universitaire féministe, établit par exemple un lien direct entre l'amour et la domination masculine : « For Irigaray, the task for feminist reconfigurations of couple love is to propose a new vision of loving which does not involve the subject's attempt to possess the object. » (Ferguson & Jonasdottir, 2014) Cette articulation est par ailleurs mobilisée par Bourdieu (1998), qui, à la fin de son ouvrage « La domination masculine », consacre un post-scriptum où il questionne les liens entre la domination masculine et l'amour. Après avoir disséqué les rapports de pouvoirs patriarcaux de la société kabyle, qu'il envisage comme un « miroir grossissant » de nos sociétés occidentales, la question semble inéluctable : comment ce rapport de domination peut-il s'exercer au sein d'une structure (le couple), alors que l'amour y est revendiqué ? Bourdieu y pose la question selon ces termes : « L'amour est-il une exception, la seule, mais de première grandeur, à la loi de la domination masculine, une mise en suspens de la violence symbolique, ou la forme suprême, parce que la plus subtile, la plus invisible, de cette violence ? » (p.148). Le chercheur semble faire le choix de considérer que l'amour constitue la seule alternative à l'inéluctabilité de la domination, mais concède que ce suspens de la verticalité des rapports amoureux est sans doute rare, presque « jamais atteint ». Il souligne que cet état de réciprocité mutuelle, c'est à dire de non domination d'un individu sur l'autre, ne peut qu'être le fruit d'un travail de « tous les instants, sans cesse recommencé », très éloigné d'un état naturel. Ce glissement, cette résonance entre amour et domination avait par ailleurs été reprise sous forme du slogan « It starts when you sink into his arms and ends with your arms in his sink » (Jackson, 2014, p.42) par les féministes de la seconde vague.

Ce caractère non naturel de l'amour « véritable », tel que décrit par Bourdieu, est notamment au cœur de la réflexion des sociologues qui étudient les émotions. Bien que non circonscrit à l'amour, le travail d'Arlie Hochschild propose notamment de considérer l'émotion comme un fait social, et non comme un donné naturel. Les ressentis sont en effet le fruit d'une socialisation ; il convient, selon les contextes et les événements, de ressentir telle ou telle émotion, et les individus fourniront un travail pour faire advenir les sentiments qui sont socialement perçus comme adaptés selon le contexte, comme se réjouir à l'occasion d'un fête ou être triste lors de funérailles. Or, comme le souligne la sociologue, ce travail émotionnel est relationnel. Selon leur profession, leur sexe ou leur fonction, certains individus sont amenés à prendre en charge les sentiments des autres, et à mettre

en veille leurs siens propres. C'est notamment le cas de certains métiers, comme les travailleuses domestiques en charge d'enfants, mais aussi des femmes, à qui le rôle de « prendre soin » des autres (le « care ») est souvent attribué dans le cadre familial. (Molinier, 2004). Ce travail émotionnel, qui porte le nom de travail car il nécessite de véritables compétences (comme l'empathie, l'anticipation de la réaction d'autrui, la mise en veille de ses propres ressentis etc), n'est par conséquent pas neutre, et obéit à un régime de genre spécifique. C'est dans cette optique que je souhaite orienter ma réflexion, en partant du postulat que l'amour, au même titre que le couple hétérosexuel dont il est l'incarnation actuelle, est un objet sociologique digne d'être questionné. Nous entendons ici le couple dans son acception la plus commune, telle que définie par le dictionnaire : « Personnes unies par le mariage, liées par un pacs ou vivant en concubinage », à la différence que nous nous centrons sur les couples hommes-femmes exclusivement. Ce terme revêt une multitude de réalités sociales, notamment à l'heure actuelle où des formes d'amour conjugal diverses se popularisent mais nous cadrerons ici notre réflexion sur le caractère le plus hégémonique de cette définition, à savoir des couples hétérosexuels, et qui s'autodéfinissent comme tels. En effet, c'est la production et la reproduction de l'ordre social de genre et des dynamiques de pouvoir entre hommes et femmes qui m'intéressent : explorer comment, et dans quelle mesure le couple (re)produit ou subvertit les rapports de pouvoir entre les sexes. Ce modèle conjugal, qu'on peut qualifier d'hégémonique dans nos sociétés occidentales, n'est en effet pas exempt de rapports de domination, malgré les idéaux romantiques qui le traversent : il s'agit pour moi de chercher comment ces normes de genre sont réinvesties malgré une forte imprégnation du modèle romantique. Dans ce cadre là, il n'est cependant pas question d'établir une définition *a priori* des cas de figures qui peuvent exister, et je n'ai donc pas prédéfini de critères autres que l'hétérosexualité pour mener mes entretiens de recherche.

Ce questionnement s'inscrit dans un cadre spatio-temporel défini, qui est le monde occidental, et dans le cadre précis de ce travail, la Suisse. En effet, le monde occidental se caractérise par une tendance à valoriser l'égalité entre les sexes, et à se définir comme une société égalitaire. Les discriminations formelles envers les femmes sont dénoncées, et peu des inégalités subies par les femmes sont issues d'un cadre institutionnel. Par exemple, les femmes ont légalement accès au marché de l'emploi, à la propriété, et bénéficient des mêmes droits et devoirs que les hommes. C'est pour cette raison que, selon Jonasdottir (1991), la persistance de la domination masculine s'explique par des facteurs qui ne sont pas strictement économiques ou légaux. Selon elle, c'est bel et bien l'amour qui est à l'origine de l'exploitation des femmes, et que c'est précisément par l'exploitation de l'amour des femmes que les hommes parviennent à s'accomplir – laissant celles-ci dépossédées de

leur « love power », en référence au « labor power » de la théorie de Marx.

Ce travail se propose d'envisager l'amour conjugal comme un fait social, et de ne pas le limiter à une analyse strictement matérielle de ces enjeux. Comme je l'ai évoqué plus haut, le couple et son fonctionnement constituent depuis bien longtemps un objet critique des travaux féministes. Pour autant, étudier le couple réside-t-il uniquement dans une perspective structurelle et matérielle ? L'amour comme émotion ressentie et comme pratique revêt un intérêt sociologique au delà de la forme institutionnelle qui le caractérise aujourd'hui (le mariage, notamment). Autrement dit, il s'agit de porter un regard sociologique sur des éléments inter-individuels qui étaient traditionnellement attribués à la psychologie ou à la psychanalyse. Il s'agira ainsi, en plus de revenir sur les éléments développés par les féministes matérialistes, de considérer comment l'amour se pratique, s'investit, se donne et se reçoit, dans une perspective de genre critique. Pour cela, je propose une analyse en pratique de celles et ceux qui s'engagent dans l'amour conjugal, en partant de leur point de vue, de leurs interactions, en ancrant leur pratique du couple dans leur vécu, et pas seulement dans un raisonnement macro sociologique. Je tente ainsi de comprendre non pas ce que l'amour hétérosexuel représente, mais bien ce qu'il fait et ce qu'il fait faire à ses protagonistes. La psychanalyse et la psychologie ont largement contribué à enrichir la littérature scientifique sur le couple. De nouvelles spécialités ont aussi vu le jour, comme la sexologie, qui demeure centrées sur le couple hétérosexuel. Les couples qui « dysfonctionnent » consultent ainsi des thérapeutes de couple, psychologues spécialisés dans la question. Le sociologue n'est pas, a priori, le spécialiste en la matière. Ce travail ne prétend pas se substituer à un travail psychologique, mais bien d'apporter un éclairage différent, où l'amour est le produit d'un contexte socio-culturel donné.

Je souhaite donc me pencher dans le cadre de ce mémoire sur l'ambivalence que constitue l'amour moderne, concrétisé par la figure hégémonique du couple hétérosexuel, tiraillé entre la persistance de la domination masculine et les aspirations à l'égalité. C'est cette ambivalence que je souhaite interroger, du caractère sans cesse (re)construit des dynamiques de pouvoir dans le cadre conjugal, et de leur caractère mouvant : comment se construisent-elles, et comment changent-elles ? Envisagé comme le plus petit dénominateur commun de l'oppression masculine, je souhaite me pencher sur les mécanismes et processus par lesquels la domination masculine se produit et se reproduit au sein du couple – ainsi que les tentatives des acteurs pour les subvertir. Ce travail entend donc interroger les rapports de pouvoir, et en ce sens mobilise le concept de « genre », qui, selon Joan Scott est une manière première de signifier les rapports de pouvoir (1988). L'analyse en terme de rapports sociaux, outil conceptuel qui met en évidence les asymétries de pouvoir entre groupes, est le point

d'ancrage de ce travail. Cette grille d'analyse me permettra de mettre en évidence leur caractère dynamique, non figé. L'enjeu est de comprendre comment ces rapports sont re(produits) dans le quotidien d'un couple, mais aussi de voir les zones de tension, de transformation de ces rapports. A ce titre, mon travail entend se différencier de la littérature francophone disponible sur la micro-sociologie du couple (Kaufmann, 1993) qui n'adopte pas une perspective de genre dans ses analyses.

J'amorcerai cette enquête en proposant de contextualiser historiquement le concept du « couple » tel qu'il est perçu et pratiqué selon les normes sociales dominantes. Je m'attarderai aussi sur les critiques qui lui ont été adressées, notamment par les féministes matérialistes, et la contestation des normes de genre et des rôles sexués que ces critiques ont contribué à formuler. Je ferai aussi état des théories critiques de l'amour, et des imbrications entre ce dernier et l'exercice de la domination masculine dans les sociétés occidentales. Je terminerai cette revue de littérature en formulant la problématique et les questions de recherche issues de ce premier travail de contextualisation. La deuxième partie de ce mémoire portera sur mes choix méthodologiques, notamment sur les enjeux d'une enquête de terrain féministe, les difficultés inhérentes au déroulé des entretiens et mon positionnement pour les mener à bien. Enfin, la dernière partie de ce travail s'articulera autour de l'analyse d'entretiens semi-directifs menés avec des hommes et des femmes hétérosexuels, en couple ou l'ayant été. Je me focaliserai dans un premier temps sur la manière dont le couple contribue à reproduire un ordre social de genre et ses rapports de pouvoir, à des temporalités différentes : avant le couple, puis en faisant couple. Je m'attarderai sur les différentes dimensions (matérielles, émotionnelles etc) qui sont traversées par ces dynamiques de pouvoir, puis j'étendrai ma réflexion à la manière dont le couple peut aussi être le lieu de (re)négociations des rapports de pouvoir hommes/femmes. Enfin, je conclurai cette recherche en synthétisant les résultats que j'ai obtenus, en faisant écho à la problématique et aux questions de recherche énoncées en amont.

CADRE THEORIQUE

1. AMOUR ET PATRIARCAT

1.1 L'amour : une invention moderne

La culture populaire déborde de productions faisant l'éloge et mettant en scène l'idéal amoureux de nos sociétés modernes. Il constitue ce qui semble être le but ultime de la réalisation de soi, l'endroit symbolique où le désir d'intimité avec autrui se réalise, et est recherché comme une forme d'aboutissement et de réussite personnelle. Dans la mesure où nous nous intéressons aux manifestations de la domination masculine au sein des couples, il convient de souligner que le principe de choix concernant le partenaire n'a pas toujours été considéré comme une évidence. La notion d'amour conjugal et de choix du conjoint est propre à l'ère moderne. (Beck & Beck-Gernsheim, 1995). Cette question du choix et du sentiment est centrale dans ma réflexion car elle questionne la tension entre l'idée de l'amour conjugal et la domination qui peut s'y exercer. Par ailleurs, ce n'est pas uniquement le capitalisme qui caractérise l'apparition de la société moderne (et donc de « l'amour moderne »,) mais bien une « culture des sentiments », dont l'amour revêt une dimension particulière (Illouz, 2006, p.17). Cette « rupture de l'affectivité » a ainsi contribué à construire les notions de sphères privée et publique, en reléguant les sentiments à la première au détriment de la seconde. C'est ainsi que s'est construite la catégorie d'amour conjugal, circonscrite au fur et à mesure à la sphère familiale, ce qui lui a valu un intérêt plutôt tardif de la part des sciences sociales. On peut ainsi déjà montrer en quoi le concept d'amour conjugal est une construction récente, et pas un principe intemporel.

L'époque pré-moderne n'envisageait effectivement par le mariage (seule déclinaison du couple valable socialement pour l'époque) comme l'aboutissement d'une quête effrénée pour l'affection réciproque. L'individu était une composante non discrète d'un tissu social dense, constitué de la communauté du village, des liens professionnels de la famille, relié à des obligations religieuses conséquentes. (Beck & Beck-Gernsheim, 1995). Déterminé par ses appartenances multiples, le principe de « choix individuel » ne revêtait que peu de pertinence lorsqu'il s'agissait de contracter un.e partenaire pour se marier. Le mariage dans les sociétés occidentales pré-industrielles était basé sur des impératifs économiques, et constituait une forme d'organisation sociale qui permettait de subvenir aux besoins familiaux et communautaires. Il constituait plus une union entre deux communautés qu'entre deux individus. Comme le soulignent Beck & Beck-Gernsheim (1995) :

Accordingly there was no choosing whom one married, in today's sense, no falling in love and following one's own intuitions. The radius of choice was restricted in advance by certain criteria such as status and property, race and religion, and marriage was arranged by a network of family, relatives and the local community. People seldom married for love ; the main purpose was to contribute to the family's prosperity and survival as an economic unit, and having children as helping hands and heirs. » (p.79)

La morale religieuse de l'époque témoigne même d'une aversion pour les passions au sein du mariage, qui constitueraient un péché. Benedicti, moine anglais du 16ème siècle, déclarait ainsi que « l'homme qui laissera libre cours à ses désirs, et qui, pour les assouvir, aimera sa femme passionnément, comme si elle ne fût pas son épouse, et continuera à avoir des rapports avec elle, commet un péché ». (Beck & Beck-Gernsheim, 1995). Les célèbres amants de Vérone et leur sort tragique témoignent par exemple d'un paradigme marital fortement imprégné par des stratégies inter-familiales et communautaires : l'amour ne concerne pas le mariage, seule institution qui légitimait les relations conjugales entre hommes et femmes.

L'industrialisation progressive des sociétés occidentales et leur conséquence corrélative que constitue l'exode rural a néanmoins contribué à affaiblir le contrôle social des pairs sur les individus. Conjointement, les enseignements religieux véhiculés par la Réforme ont placé l'individu et sa vie terrestre au centre, reléguant le salut promis par l'Eglise catholique au second plan. La modernité politique, caractérisée par un détachement du récit religieux, une sécularisation croissante, est aussi le fruit des travaux humanistes de l'époque, qui prend l'individu comme valeur de base et l'érige comme sujet de son propre destin. Cette phase d'individualisation a permis d'envisager le mariage sous son aspect romantique, délivré des contraintes sociales et familiales. Beck & Beck-Gernsheim (1995) qualifient ainsi ce changement de paradigme : « What used to be a team sharing the work has turned into a couple sharing emotions » (p.48). Ce nouveau paradigme conjugal met en exergue la dimension étroitement identitaire lié à cette quête de l'amour. Le couple devient le lieu de la réalisation de soi, de l'idéalisation d'un soi à travers le rapport à l'autre. Alberoni (1983) en fait état ainsi :

Being in love is the search for one's own destiny... a search for one's own self, to the very bottom. This is achieved through the other person, in dialogue with her, in the encounter where each person seeks recognition in the other, in accepting, in understanding, in the confrontation and liberation of what was and of what is. (Alberoni, 1983)

On aperçoit ici le changement fondamental du concept du couple et les implications qu'il charrie. A la suite du « désenchantement du monde » décrit par Weber (1904), qu'il décrit comme la

manifestation de la perte du sentiment religieux au profit de la rationalité scientifique, l'individu est fragilisé : les certitudes ont laissé la place au doute, et par là même au choix : choix de ses croyances, de son mode de vie etc. C'est cette notion de choix qui est actuellement saillante dans les représentations modernes de l'amour, qui est envisagé comme transcendant justement les classes sociales, les appartenances identitaires, religieuses etc. Pourtant, malgré un idéal individualiste et d'accomplissement personnel, nous verrons que la question du libre choix reste mise à mal par la sociologie du couple, qui donne à voir que les structures sociales continuent d'avoir un impact sur la manière de choisir son partenaire et de vivre le couple.

1.2 La critique matérialiste

L'idéal conjugal détaché de toute contrainte matérielle n'a pas seulement été mis à mal par les sociologues, mais par les féministes. Alors considéré comme apolitique et détaché des contraintes sociales, ces dernières ont contribué à politiser cette organisation sociale et à mettre en évidence ses produits : exploitation, domination. La critique matérialiste du couple, particulièrement vive dans les années 70, tire en effet son influence de l'idéologie marxiste et des principes de mises en oeuvre d'extorsion du travail. En réinvestissant la théorie marxiste de l'exploitation, les féministes ont développé une critique du système patriarcal, fondé sur l'exploitation du travail des femmes par les hommes. A ce titre, Delphy (2013) décortique ainsi comment l'oppression masculine fait système et s'ancre dans l'exploitation du travail domestique des femmes. Elle désigne ainsi le patriarcat comme système autonome d'exploitation et de domination des femmes, angle mort de la réflexion marxiste ayant limité son analyse aux frontières de la classe sociale, reléguant le sexe à une donnée périphérique de l'extorsion du travail des prolétaires.

Réfutant la dichotomie entre sphère privée et sphère publique, Delphy et les féministes matérialistes entreprennent une requalification du concept de travail, qui jusqu'alors n'était envisagé que dans sa dimension productive. Kergoat (2000) a ainsi qualifié la dichotomie qui s'exerce lorsqu'il s'agit de travail, entre les hommes et les femmes :

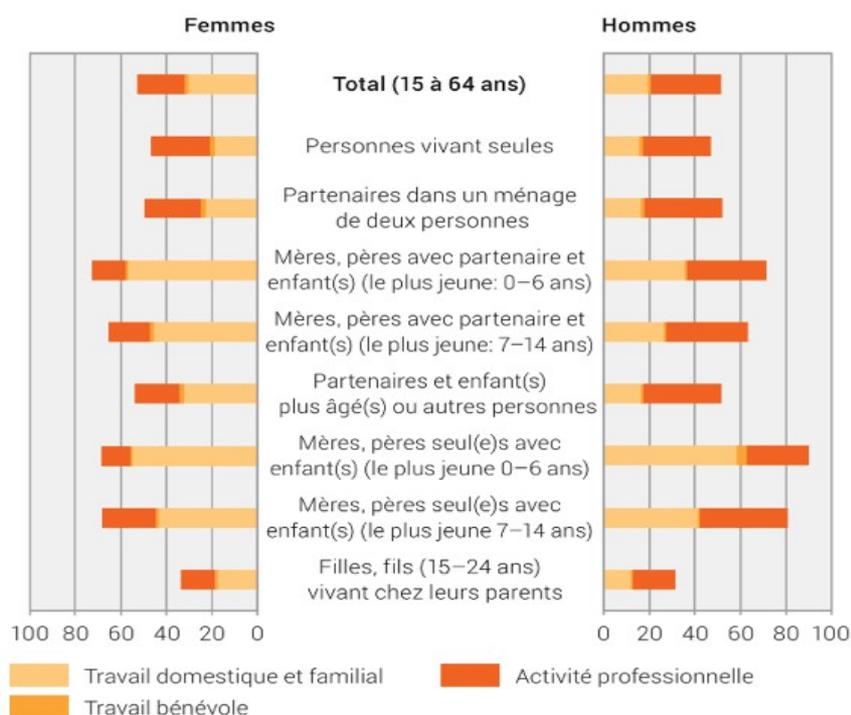
Les particularités de la division sexuelle du travail sont : « [...] l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc). » (p. 36)

La division sexuelle du travail constitue alors la pierre angulaire de l'exploitation domestiques des femmes : celles-ci produisent chaque jour un travail domestique, absolument essentiel à la

subsistance du noyau familial, mais celui-ci n'est à la fois ni rémunéré ni même considéré comme un travail en soi. Ce travail exercé gratuitement permet aux hommes de s'en décharger, et de pouvoir s'adonner à au travail productif rémunéré, créant de facto un différentiel de revenus entre ces derniers et leurs épouses. Ces observations sont confirmées par les statistiques du travail, comme le montre ce tableau tiré de L'OFS (Office Fédéral de la Statistique) :

Nombre d'heures consacrées à l'activité professionnelle, au travail domestique et familial et au travail bénévole, en 2020

Population résidante permanente de 15 à 64 ans selon la situation familiale, en moyenne par semaine



Source : OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA) : travail non rémunéré, 2021

On constate que les femmes en couple consacrent moins de temps au travail productif et plus de temps au travail domestique, et que cet écart s'accroît avec l'arrivée d'enfant. L'extorsion du travail domestique des femmes par les hommes charrie ici une difficulté inhérente à la structure au sein de laquelle elle a lieu : le couple. En effet, cette « extorsion » (Delphy, 2013) semble procéder d'une organisation rationnelle et présentée comme le fruit d'arrangements « à l'amiable » par les membres du couple. Peu remise en question jusqu'alors, la question du « partage inégal du travail domestique », bien que source d'insatisfaction pour les femmes, manifeste son caractère insoluble

dans la crainte de mettre en péril l'homéostasie conjugale. (Roux et al., 1999) Contrairement à la relation entre patronat et prolétariat, les liens qui unissent les femmes et leurs époux sont fondés sur l'amour et l'affection mutuelle. Elle se caractérise de plus par un niveau d'intimité qui la relègue d'office au rang d'affaire « privée ». La période de l'après-guerre se caractérise pour les femmes par une incompatibilité entre vie professionnelle et vie familiale. En effet, celles-ci abandonnaient leur travail à l'arrivée des enfants. Aujourd'hui encore, le terme de « conciliation » entre vie familiale et vie professionnelle dénote d'une forme d'alternative antérieure (travail « à la maison » ou bien travail « à l'extérieur »). C'est en des termes jugés antagonistes que la question de la « conciliation » se pose aujourd'hui. Or, c'est bel et bien grâce aux revendications des féministes de la seconde vague que la question du travail domestique est apparue comme une problématique politique et économique.

Quantitativement, la question du travail domestique est éloquente. En effet, les statistiques attestent d'un surcroît de travail pour les femmes, comparativement aux hommes. Ainsi, la mise en ménage est synonyme d'une augmentation du temps consacré aux tâches domestiques pour les femmes, alors que c'est au contraire un allègement de cette charge de travail pour les hommes. L'arrivée du premier enfant enfonce encore plus cette inégalité, les femmes prenant en charge le surplus qu'incombe la prise en charge d'un enfant. Cette « inégale répartition », que Delphy qualifie d'absence de partage, a peu évolué depuis :

Les tâches domestiques représentent une somme d'heures de travail supérieure au temps consacré à l'activité professionnelle (trajets inclus) (24h35 contre 20h30). Les hommes prennent à leur charge un tiers de ces activités domestiques. En se référant au classement des occupations selon le degré de satisfaction qu'elles procurent, on observe en outre que les hommes privilégient les activités domestiques considérées comme les plus agréables (le bricolage ou le jardinage), celles qui se déroulent à l'extérieur du foyer (les courses) ou qui impliquent une relation ludique ou éducative avec les enfants. Même si les pères s'occupent de plus en plus de leurs enfants, les tâches parentales continuent à être assurées principalement par les mères. (Brousse, 2015, p.132)

Le couple n'est donc pas seulement une histoire d'amour, il est une organisation sociale, et une organisation sociale qui sous-tend les fondements du système patriarcal et de la domination masculine. La famille est ainsi le premier lieu de l'oppression des femmes, le fondement de l'inégalité structurelle. L'analyse matérialiste permet de penser l'oppression selon des critères justement matériels, et pas seulement symboliques ou discursifs. Par exemple, en Suisse, 57% des femmes exercent leur emploi à temps partiel ce qui de facto crée un différentiel salarial, mais aussi un déversement de ce temps « libre » dans un travail non rémunéré. Selon les chiffres fournis par

l'ESPA (Enquête Suisse sur la Population Active, OFS, 2005), en 2004, les femmes consacraient 30 heures par semaine au travail domestique, alors que ce chiffre n'est que de 17 heures pour les hommes. Indéniablement, ce sont donc les hommes qui profitent du travail domestique effectué par leur femme. Cette extorsion est en soi une oppression puisque le travail fourni est gratuit : les femmes ne sont pas rémunérées pour effectuer la part de travail domestique qui incombe à leur conjoint. Il constitue un manque à gagner évident sur le marché du travail productif, puisque bien souvent les femmes optent pour des temps partiels afin de prendre en charge l'éducation et le travail ménager. Elles sont ainsi perdantes deux fois : une première fois sur le marché de l'emploi (moins de salaire, moins d'opportunités professionnelles, moins de cotisations de retraite) et au sein même de leur famille ou de leur couple en effectuant un travail non rémunéré.

Delphy (2003) rappelle néanmoins l'importance de ne pas considérer toute tâche ménagère comme un travail. En effet, les hommes et les femmes célibataires qui effectuent leurs propres tâches domestiques ne travaillent pas gratuitement, puisque :

*(...) dans la mesure où ce travail est réalisé pour soi-même, la compensation est immédiate.
(...) Seul le travail gratuit, c'est à dire le travail fait gratuitement pour quelqu'un d'autre, est à proprement parler du travail domestique. Le travail gratuit est l'exploitation économique la plus radicale (Delphy, 2003, p.31).*

C'est justement la manière d'organiser le couple qui permet cette extorsion du travail : en effet, il est attendu des couples qu'ils vivent en ménage. Or, c'est bel et bien la mise en ménage qui crée ce différentiel de prise en charge des tâches domestiques. Le foyer conjugal constitue à ce titre un facteur de dépossession des femmes par les hommes de leur temps, de leur argent et des autres opportunités dont elles pourraient bénéficier si elles étaient déchargées de ce surplus de travail domestique. Bien avant les matérialistes, cette critique du foyer conjugal avait été formulée par l'anarchiste Voltairine de Cleyre (1907) : « La seule façon de préserver l'amour est de maintenir la distance. Pour que la Vie puisse croître, il faut que les hommes et les femmes restent des personnalités séparées. » En 1978, cette remise en question de la cohabitation conjugale est réinvestie par le Programme commun des femmes, fondé par l'organisation « Choisir la cause des femmes », qui déclarait ainsi : « Si le but à viser est la suppression de la famille patriarcale, peut-être sera-t-il nécessaire, pour atteindre ce but, de supprimer la cohabitation du couple pendant au moins une génération. »

Delphy (2013) souligne par ailleurs que la rhétorique de l'amour comme bouclier de l'oppression ne

revêt d'une part aucun sens, et permet précisément d'invisibiliser cette dernière. Loin de la réflexion de Bourdieu, la sociologue rappelle que la domination patriarcale étant un phénomène structurel et social, elle ne peut être réduite ou annihilée au sein d'une relation inter-personnelle. L'idée du couple comme une île refuge du patriarcat est aussi erronée que dangereuse, puisque cela contribue à idéaliser la relation hétérosexuelle et à passer sous silence les mécanismes de domination qui s'y produisent. Résolument matérialiste comme je l'ai évoqué plus haut, Delphy place l'origine de cette domination dans l'inégalité des hommes et des femmes sur le marché du travail :

De même tous les efforts que fait un homme pour bien traiter sa femme – je me situe dans une hypothèse optimiste – dans leur relation personnelle, ne peuvent ni cacher, ni abolir ni même mitiger le fait qu'il doit sa situation matérielle, et pour simplifier ne parlons que de sa situation professionnelle, à la discrimination dont les femmes – groupe dont sa femme fait partie – sont victimes sur le marché de l'emploi. On ne peut dissocier la situation qu'occupent les hommes – donc cet homme- de la situation qu'occupent les femmes – donc cette femme – sur le marché.

La relation inter-personnelle de cet homme et de cette femme n'est pas, contrairement à ce que voudraient nous faire croire nos confrères, une île. Qu'importe qu'ils ne travaillent pas ensemble : leurs situations respectives sur le marché du travail par exemple, en tant que membres de groupes différemment traités sur ce marché, font partie de leur situation globale et donc de leur relation, qui n'a rien à voir en apparence avec le travail ou le marché. Les bénéfices involontaires que l'homme du couple dérive sur la scène « professionnelle » de son appartenance de groupe, ne sont pas évacués sur la scène conjugale, amoureuse, relationnelle, comme on voudra l'appeler. Ils font partie des ressources objectives qu'il y apporte, qu'il le veuille ou non, simplement en apportant sa personne. Les non-bénéfices de la femme du couple font aussi partie de ce qu'elle apporte ou n'apporte pas dans la relation. (Delphy, 1998, p.167)

Ce différentiel de bénéfices professionnels implique un différentiel d'investissement dans la relation amoureuse. En effet, les hommes étant au bénéfice de privilèges matériels sur le marché de l'emploi, la relation amoureuse n'est pas un moyen de subvenir à leurs besoins. En revanche, le mariage (ou le concubinage) demeure un schéma familial qui assure aux femmes une forme de sécurité matérielle, a fortiori en cas de maternité car celle-ci rime avec un accroissement des discriminations au travail. Ces raisons matérielles expliquent ainsi selon Delphy (1975) pourquoi les femmes nourrissent une disposition envers l'amour plus forte que les hommes. On constate en effet que les femmes assument très largement la responsabilité du bon fonctionnement de leur couple : les magazines féminins fleurissent d'articles pour penser le couple, ce qui montre qu'il s'agit d'une préoccupation très genrée. Cette disposition n'a rien d'inné, puisqu'il s'agit en réalité d'un calcul très rationnel :

On peut dire que les discriminations sur le marché du travail ne sont là que pour envoyer et renvoyer les femmes au mariage, justement dans la mesure où elles font de celui-ci la « carrière » objectivement la plus profitable, ou la moins mauvaise, pour elles (idéologiquement : leur « destin », leur « raison d'être »). (Delphy, 2013, p.168-169)

Or, le fait que la relation amoureuse soit considérée socialement comme un espace apolitique, privé, hors d'atteinte du contexte social ou culturel contribue largement à rendre invisible les oppressions spécifiques qu'y subissent les femmes. La lutte des féministes pour l'emploi généralisé du terme « féminicide » plutôt que « crime passionnel » en est un indicateur éloquent. Alors que le premier fait état d'un phénomène structurel, le second renvoie à un fait-divers malheureux et déconnecté du contexte social. Langford (1999) affirme ainsi : « Nous pouvons être séduits par la thèse selon laquelle l'amour ne peut pas se tromper, parce que le langage du cœur serait le langage même de la liberté. Ce romantisme, cependant, pourrait bien être ce qui dissimule le mieux les relations de pouvoir ». (p.13)

1.2.1 Le continuum de l'échange économique-sexuel

La question de la légitimité de la sexualité est assez peu abordée lorsque l'on évoque le couple, à l'exception des recherches féministes qui ont contribué à dresser une critique équivoque de cet « aller de soi ». En effet, elle était jusqu'à peu considérée comme une évidence : la reconnaissance du viol conjugal date de 1990 en France. La notion du « devoir conjugal » prévalait auparavant. En effet, il était attendu des épouses qu'elles remplissent leur devoir sexuel auprès de leurs conjoints - et cette idéologie n'a pas disparu des esprits, bien qu'elle ne soit plus reconnue juridiquement. Le couple, et a fortiori le mariage, constitue une forme de contrat plus ou moins explicite au sein duquel les différentes parties sont tenues d'honorer leurs obligations. Bien que les couples dits « légitimes » soient perçus comme totalement étrangers à une quelconque forme de coercition sexuelle, Tabet (2005) renverse cet aller de soi en explicitant les points communs qui existent au sein des relations légitimes et des relations illégitimes (client et prostituée notamment). Alors qu'il existe un contrat explicite entre client et prostituée (prestation, rémunération) il n'est pas pertinent selon Tabet (2005) de dresser le couple hétérosexuel comme un modèle antagoniste à la transaction prostitutionnelle. En effet, le concept de Tabet s'appuie sur les réflexions matérialistes qui mettent en évidence le fait que les hommes sont au bénéfice d'un capital économique que les femmes n'ont pas. Or, cela crée de facto des relations inégalitaires dans le couple, les hommes étaient au bénéfice d'avantages matériels sur le marché du travail, qu'ils font valoir au sein de leur vie conjugale :

Dans un contexte général de domination des hommes sur les femmes, les rapports entre les sexes ne constituent pas un échange réciproque de sexualité. Un autre type d'échange se met en place : non pas de la sexualité contre de la sexualité, mais une compensation contre une prestation, un paiement (en valeur économique mais aussi bien en valeur-prestige, statut social, nom) contre une sexualité largement transformée en service. L'échange économique-sexuel devient ainsi la forme constante des rapports entre les sexes et structure la sexualité elle-même. (Tabet, 2005, p. 83)

Le sexe constitue alors le « capital » des femmes, leur permettant d'accéder à un statut ou un confort économique, par le biais du mariage. La sexualité devient en effet leur monnaie d'échange sur le marché conjugal. Un capital intact (la virginité) était il y a quelques siècles une condition pour faire un « bon mariage », c'est à dire épouser un homme qui pouvait assurer un confort matériel à sa future épouse. La sexualité n'est cependant pas le seul capital qu'offrent les femmes dans le mariage, comme l'explique l'anthropologue : « Dans certaines conditions, contrairement à ce qui se passe dans le mariage, l'échange ne concerne pas l'ensemble des capacités des femmes (reproduction, travail, sexualité) mais spécifiquement la sexualité. » (p.83) Tabet souligne ainsi que le mariage, au même titre que de nombreuses relations entre hommes et femmes, implique une transaction économique entre des services de différentes natures, dont un service sexuel. On est à ce titre bien loin des conceptions de l'amour romantique qui le tiennent pour absolu, désintéressé et spontané. Par ailleurs, cette notion de transaction est indissociable d'un contexte de domination des hommes sur les femmes, puisque cela implique une personne en capacité d'acheter, et une autre qui vend des services. Or, c'est bel et bien la main mise des hommes sur les richesses qui leur permet d'exercer ce pouvoir d'achat sur les femmes. Le couple hétérosexuel est donc bel et bien un lieu de l'exercice de la domination masculine et de rapports de pouvoirs – plus ou moins explicites, et la race en constitue aussi un axe d'oppression.

1.2.2 La « race » comme révélatrice des asymétries de pouvoir dans le couple

Le genre n'est pas la seule caractéristique qui permette de saisir les asymétries de pouvoir dans le couple. La race figure comme un élément saillant de représentations conjugales très stéréotypées et figées, dans une logique de domination qui se télescope avec la domination de genre. Nous entendons employer le terme race sous son acception constructiviste (Brun & Cosquer, 2022), à savoir comme un phénomène social et non biologique : « la race n'est pas une essence mais une expérience » (Brun & Cosquer, p.24). La notion de race, au même titre que le genre, charrie en son sein un logique d'oppression, de rapports de pouvoir. En assignant les individus à une identité raciale, on établit une hiérarchie de groupes raciaux dominants ou dominés. C'est à travers la

racialisation, qui désigne le processus par lequel ces catégories se construisent, que la race devient significative socialement et produit un système d'oppression. La race est donc une construction dialectique, qui produit des groupes minorisés, en rapport au groupe majoritaire. Ce dernier est ainsi celui qui a le pouvoir de définir les normes, et avec elle celles et ceux qui s'en éloignent. (Guillaumin, 1972).

Historiquement, la culture populaire regorge de modèles conjugaux qui mettent en scène des couples « mixtes », au sein desquels la race constitue une caractéristique centrale de l'oppression. Van Gogh et « ses » vahinés, Marlon Brando et son épouse polynésienne Tarita Teriipaia, ou encore plus récemment Vincent Cassel et Tina Kunakey incarnent à la fois une certaine idée de la diversité, tout en réinvestissant un imaginaire colonial dans l'exotisation d'autrui. (Staszak, 2008). L'idéalisation d'une féminité asiatique particulièrement farouche et docile, d'une féminité subsaharienne hypersexualisée et exubérante, nourrissent l'imaginaire colonial depuis plusieurs siècles, comme en démontrent les écrits qui en relatent les expériences. (Blanchard et al., 2018). Flaubert, Pierre Loti narrent leurs conquêtes territoriales en même temps que leurs conquêtes « romantiques » et en tissent un narratif extrêmement calibré, en accord avec le regard exotisant de ces terres « lointaines » et de leurs habitants, qui persiste encore aujourd'hui.

Ainsi, les femmes étrangères ne portent pas seulement les caractéristiques de leur sexe mais de leur race, telles qu'elles sont perçues, construites par les Occidentaux. Les femmes asiatiques incarnent la docilité et la malléabilité, les femmes noires la sexualité et la colère, les femmes polynésiennes la lascivité et la disponibilité... Les imaginaires colonial et sexuel se télescopent pour créer un support aux fantasmes des hommes blancs. Or, la projection de ces stéréotypes sur les femmes indigènes répercutent des désirs de domination et de colonisation, qui exacerbent à la fois les rapports sociaux de race et de sexe. Ce processus, qu'Edward Saïd (1978) a qualifié d'orientalisme dans le cadre des pays du Moyen-Orient, constitue le point de rencontre entre la domination masculine et la domination blanche. Les femmes des pays colonisés ont ainsi été asservies sexuellement, comme le rappelle Mona Chollet (2020) :

L'appropriation sexuelle des corps féminins qui a accompagné l'expansion occidentale à la surface de la planète a forgé des modèles relationnels et des réflexes de domination durables. L'habitude de prendre une « petite épouse » est apparue dès l'établissement de comptoirs commerciaux par les Européens en Afrique et en Asie, au XVIIème siècle (...) Ces concubines, triplement assujetties en tant que femmes, pauvres et « indigènes », fournissent

Cette érotisation des femmes racisées contribue à nourrir un imaginaire sexuel qui irrigue encore nos représentations actuelles. La colonisation, en tant qu' « aventure éminemment virile » (Boittin & Taraud, 2018) domine les peuples et les territoires, les femmes se trouvant au carrefour de cette entreprise de domination. Cette dernière s'exerce à la fois matériellement, mais aussi symboliquement par le biais de la production de produits culturels destinés à l'Occident, qui permettent la transmission de ces stéréotypes à travers le monde :

C'est que, en dévoilant et dénudant à des échelle de plus en plus vastes des femmes « indigènes » jusque là peu visibles, (...) en objectivant et en érotisant à l'extrême la nudité des autres, (...) les réduisant toutes, in fine, à des caricatures « obscènes » et « grotesques », les Européens, en produisant un érotisme agressif, (...) profondément inégalitaire, sexiste et raciste, ont appauvri leurs fantasmes et amoindri leurs désirs. Ce faisant, ils ont aussi humilié, dans la foulée, par une domination sexuelle sans précédent, des sociétés entières au travers des femmes figurées, objectivées et « consommées » dans le réel comme au travers des mots et des images. (Boittin & Taraud, 2018, p. 250)

Dans le contexte postcolonial actuel, ces dimensions n'ont pas complètement disparu mais se sont transformées. Le mariage, pour les femmes, et a fortiori les femmes racisées, constitue un ascenseur social, comme en témoigne l'essor des mariages transnationaux. En effet, les conditions de vie dans les pays du sud et la renforcement des contrôles aux frontières des pays occidentalisés poussent les individus à contracter des contrats de mariage pour s'établir dans leur pays de destination. Dans le langage courant, on retrouve les termes de mariage blanc ou de mariage gris pour désigner ces pratiques. Les normes de genre et les stéréotypes raciaux constituent le terreau de ces pratiques. Certains sites internet permettent ainsi à des hommes occidentaux de trouver des femmes étrangères selon les attentes qu'ils se font de leur origine ; plus dociles, plus douces, maternantes, moins émancipées (Blanchard & al., 2018). Ces stéréotypes sont réinvestis par les principales intéressées pour accéder à un mariage et échapper à leurs conditions de vie :

De même, dans l'article de Felicity Amaya Schaeffer, « Les Cybermariages au Mexique et en Colombie », on constate que le discours de l'État – par exemple en 2006 : « L a Colombie, c'est la passion », « la passion est, sans aucun doute, la principale matière première de nos concitoyens » (p. 144) – est récupéré, investi par les femmes, qui s'appuient sur leur capital « féminin » (jeunesse, beauté, passion, capacité à avoir des enfants et à tenir un foyer) pour réussir à se marier avec un Occidental et ainsi, estiment elles, développer leurs capitaux économiques et culturels (p. 149). Dans d'autres cas, les stéréotypes de genre sont renforcés après la migration par un isolement social et un manque de moyens financiers. (Schaeffer, 2018, citée par Aubert Sow, 2020)

On retrouve ici l'idée de l'échange économique-sexuel de Paola Tabet, qui montre que le genre n'est pas la seule dimension à mettre en exergue ces formes de procédés. Dans le cas des mariages transnationaux, ces éléments sont particulièrement saillants, au point que certaines administrations mettent en place des contrôles afin de vérifier l'authenticité des rapports entre les contractants. (Geoffrion, 2018). On perçoit bien ici que la race constitue l'élément clef de cette procédure, puisque les mariages entre personnes d'un même pays sont considérés authentiques par défaut.

Malgré le réinvestissement de ces stéréotypes raciaux et de genre, Lieber & Le Bail (2018), soulignent que ces décisions s'articulent autour d'une ambivalence entre « marchandisation et *agency* », pour souligner que les femmes qui décident de migrer par le mariage ne sont pas uniquement soumises à leur condition de femmes racisées, mais exercent un pouvoir d'agir. Sow (2020) confirme ainsi : « Ce que les différents articles démontrent bien, c'est l'agentivité des femmes qui migrent par le mariage, malgré le poids des normes. En effet, ces mariages vont toujours de pair avec une stratégie de développement personnel et un désir d'autonomie. » (p.192). Les stéréotypes de genre et de race peuvent ainsi être utilisés de manière consciente et volontaire et réinvestis pour des besoins d'indépendance comme le montre l'exemple des femmes colombiennes évoqué plus haut.

1.2.3 Ethique du « care » ou de la sollicitude

Cet antagonisme des positions dans le couple, dont l'origine provient de conditions matérielles d'existence différentes, produit par ailleurs des codes moraux qui ne prennent pas appui sur les mêmes préoccupations. Carol Gilligan (1982) a ainsi théorisé le concept d'éthique du care, en opposition à une éthique de la justice élaboré par son collègue Kohlberg, considérée alors comme l'aboutissement du développement moral de l'individu. Cette dernière, basée sur des valeurs abstraites et décontextualisées, ne permet pas de rendre compte des choix moraux effectués par les femmes dans nos sociétés. La chercheuse a ainsi mis en évidence que les femmes opéraient des choix moraux selon un autre modèle, en valorisant l'empathie, la sollicitude, et en favorisant le maintien de la relation avec autrui :

L'éthique du care affirme l'importance des soins et de l'attention portés aux autres, en particulier ceux dont la vie et le bien-être dépendent d'une attention particularisée, continue, quotidienne. Cette affirmation s'appuie sur une analyse des conditions historiques qui ont favorisé une division du travail moral en vertu de laquelle les activités consistant à prendre soin au quotidien, le souci des autres, la sollicitude ont été socialement et moralement dévalorisés. L'assignation traditionnelle des femmes à la sphère domestique a renforcé le rejet de ces activités et de ces préoccupations hors du

domaine moral et de la sphère publique, les réduisant au rang de sentiments privés dénués de portée morale et politique. (Paperman, 2010, p.51)

Pour autant, il convient de ne pas circonscrire cette éthique du care à une dimension strictement morale. En effet, cette disposition au monde procède d'activités concrètes, quotidiennes, répétées, qui constituent in fine un véritable travail. Socialement, ces activités sont, comme nous l'avons évoqué plus haut, généralement associées à la féminité, et de facto essentialisées : il s'agirait d'inclinations naturelles biologiques. Aux hommes les valeurs de construction individuelle, de liberté et de compétition, aux femmes les valeurs d'empathie et de soin d'autrui. Loin de renforcer des stéréotypes naturalisants, il s'agit au contraire de rendre compte d'une réalité empirique socialement construite, et de revaloriser des schémas moraux dévalorisés car associés à la féminité.

Le caractère construit de ces dispositions morales et particulièrement mis en évidence par le travail de Pascale Molinier. La sociologue a ainsi porté ses travaux sur des infirmiers et infirmières, ainsi que des auxiliaires de puériculture. Elle souligne ainsi que « ce chérissenment n'a rien de naturel. Les recherches que j'ai menées (...) suggèrent que c'est l'expérience du travail qui construit, aiguise et stabilise le sens de la sollicitude ou la sensibilité à la détresse d'autrui. » (Molinier, 2004, p. 14) La sociologue démontre alors comment l'identité sexuée est enchevêtrée dans ces activités quotidiennes de soin. La prise en compte répétée des besoins d'autrui au détriment des siens génère une souffrance psychique, qui, si elle n'est pas contrée, peut engendrer de la maltraitance. Or, pour s'en préserver, les employé.es observés développent des défenses qui consistent à gommer, nier les expériences de souffrance et à adopter au contraire une attitude d'enjolivement de la réalité, d'excès de sollicitude :

L'enjolivement de la réalité se nourrit de l'idéologie de la tendresse féminine (une femme qui n'aime pas les enfants n'en est pas une) et contribue à la renforcer. A cette identité défensive de sexe, on donne le nom de mulièrité. La mulièrité permet d'analyser, en termes de défenses contre la souffrance dans le travail,, un ensemble apparemment disparate de conduites féminines qui confinent à l'aliénation. Attitudes compulsives de propreté chez les ménagères et les aides-soignantes (Molinier, 1996), discours enchanté sur le don de soi chez les secrétaires (Pinto, 1990) et les infirmières, stratégie de la bêtise chez les assistantes sociales (Guiho-Bailly, Dessors, 1997) et de la crédulité chez les infirmières scolaires (Angelini, Esman, 2004). (Molinier, 2004, p.21)

Cet exacerbation de cette propension à se soucier d'autrui et donc à adopter une identité sexuée très féminine est à rapprocher selon Molinier de la virilité comme stratégie de défense face à la peur dans les milieux professionnels dangereux et typiquement masculins. L'exacerbation d'attitudes

masculines (prise de risque, démonstrations de courage...) serait alors un moyen d'annihiler la peur et d'être validé par les pairs. Parallèlement, les femmes ont tendance à accentuer les caractéristiques comportementales associées à la féminité. Il s'agit ici d'une dérive, d'un cas extrême de la notion d'éthique du care telle que conceptualisée par Gilligan, et de la manière dont cela peut avoir des répercussions néfastes sur les individus au quotidien. La notion de care est ici mobilisée de manière très empirique, en montrant les conséquences individuelles que cette répartition du travail opère sur les individus selon leur sexe. Or, ces constats qui sont tirés de la sphère professionnelle peuvent être élargis au domaine du couple, puisque c'est en son sein que s'effectuent ces activités de soin, et que ces dernières contribuent comme on l'a vu à structurer des dispositions morales distinctes.

Ainsi, cette éthique du care et de l'empathie chez autrui participe à couper les femmes de leurs ressentis, de leurs aspirations, de leur volonté propre et de leurs choix. Molinier évoque cette possibilité comme une stratégie de défense face à la souffrance au travail, et Dorlin (2017) réinvestit cette théorie du care comme réponse à la violence, en l'élargissant cependant, comme une réponse à la violence masculine de manière plus générale. Elle rappelle le caractère socio-historique du care :

Ce que nous considérons comme une disposition à se soucier des autres, à leur prêter attention, à en prendre soin, à les prendre en charge, a été communément théorisé dans toute une tradition de la philosophie féministe, non pas évidemment comme une prédisposition ou un « nature » féminines, mais bien comme le produit historique d'une assignation prioritaire des groupes minorisés aux tâches de reproduction, d'une division sexuelle et raciale du travail domestique comme de sa libéralisation. L'historicisation de cette division du travail a permis de montrer le type de rapport au monde qu'elle implique, ses implications éthiques, les postures morales qu'elle produit, et de les définir comme des gestes d'attention aux autres qui déterminent une morale du care. (Dorlin, 2017, p.174-175)

Dorlin envisage un care « négatif », produit non pas par l'attachement ou l'amour, mais par la contrainte de la préservation de soi vis à vis d'un autrui potentiellement nocif. Les qualités d'empathie, d'anticipation, de décryptage des besoins des autres sont issus d'une connaissance construite par la nécessité de s'en protéger. Fruit d'un travail constant et invisible, ce processus s'enracine dans un vécu collectif de méfiance de la part des groupes minorisés envers les groupes dominants :

La violence endurée génère une posture cognitive et émotionnelle négative qui détermine les individu.e.s qui la subissent à être constamment à l'affût, à l'écoute du monde et des autres ; à vivre dans une « inquiétude radicale », épuisante, pour nier, minimiser, désamorcer, encaisser, amoindrir ou éviter la violence, pour se mettre à l'abri, pour se protéger, pour se défendre. Il s'agit alors de développer une série de raisonnements pour déchiffrer autrui,

pour rendre raisonnable, « normale » son action, à déployer des gestes, des attitudes, des actions pour ne pas « l'énerver », ne pas « encourager », « déclencher » sa violence ; mais aussi de vivre avec des affects, des émotions, quasiment imperceptibles, et pourtant constants, pour s'habituer, s'insensibiliser, se faire à sa violence. Il n'est plus question ici de « se soucier des autres » pour faire quelque chose qui les aide (...) mais (...) pour anticiper ce qu'ils veulent, vont ou peuvent faire de nous – quelque chose qui potentiellement nous dévalorise, nous fatigue, nous insulte, nous isole, nous blesse, nous inquiète, nous nie, nous effraye, nous déréalise. (Dorlin, 2017, p.175)

Cette charge cognitive et émotionnelle, qui n'est pas à confondre avec la charge mentale domestique, empêche celui ou celle qui la met en oeuvre d'accéder à sa propre vision du monde, en la substituant à celle, hégémonique, du dominant. Ce travail de mise à la place d'autrui s'exerce comme un frein : « L'objet domine : sa perspective recouvre totalement celle du sujet, sa vision du monde s'impose aux dépens de celle du sujet, son cadre d'intelligibilité est impérial. » (p.176) Cette hyper vigilance à autrui ne peut se conjuguer qu'avec un oubli de soi, qui « fait passer ses propres représentations, visions, désirs, intentions, émotions au second plan, au statut de données douteuses, fantasques, fausses, d'informations de moindre importance, voire d'éléments insignifiants. » (p.176)

Dans le cadre du couple, cela se traduit alors par une moindre légitimité accordée par les femmes à leurs propres ressentis et besoins, au détriment de ceux de leurs partenaires qui exercent une forme d'hégémonie cognitive dans leur manière de percevoir et de performer leur idée du « couple ».

1.2.4 Charge mentale et charge émotionnelle

La critique du non partage des tâches domestiques s'est enrichie ces dernières années de celle concernant la charge mentale. Théorisée dès 1984 par Monique Haicault, elle consiste à souligner que la « double journée de travail » ne se limite pas à l'accumulation du travail productif et reproductif, mais charrie toute une part invisible de gestion, planification et d'organisation, endossée par les femmes. Agender les rendez-vous médicaux, planifier les repas de la semaine, penser à articuler son temps libre en fonction de celui de son conjoint etc sont autant de tâches mentales qui caractérisent la quasi exclusivité du travail reproductif incombant aux femmes. Ce travail constant, non délimité dans le temps et dans l'espace, constitue un poids mental continu, pouvant générer fatigue et surmenage. La bédéiste Emma, autrice de la planche « Fallait demander » (2017) a contribué à populariser cette notion et la présente comme une constituante majeure de l'oppression des femmes par les hommes au sein du couple et de la famille hétérosexuels. En plus du travail effectif, les femmes fournissent un travail d'organisation et de planification, qui est d'autant plus difficile de mettre en lumière par son caractère invisible. Non représenté dans les enquêtes

concernant le travail domestique, il mobilise néanmoins des compétences variées comme le souligne la sociologue :

La notion de « charge mentale » souligne le poids de cette gestion globale, sa complexité croissante et ses contraintes, mais aussi la pluralité des compétences cognitives qu'elle mobilise. Des capacités mentales de gestion et d'organisation mais aussi de prévision, de mémorisation, de coordination, de réponse aux imprévus. Elles supposent aussi la maîtrise des temporalités multiples propres aux activités de chacun, leur agencement au sein de l'espace global couvert par leurs lieux de vie où s'inscrivent aussi différentes mobilités. Il s'agit en outre de capacités d'empathie, de disponibilité affective pour maintenir en bon état physique et moral les membres de la famille, sur le court et le moyen terme (Haicault, 2020).

La chercheuse explique aussi combien la charge mentale a augmenté avec l'apparition de la famille comme petite « entreprise », notamment à la fin du 20ème siècle, et de la complexification des modes de vie. L'accès à la propriété, au crédit, la multiplication des loisirs et le poids du travail salarié dans l'agenda familial rendent effectivement la tâche plus dense, et nécessite une véritable gestion et planification.

En mentionnant les capacités « d'empathie, de disponibilité affective », Haicault mentionne la charge émotionnelle qui pèse sur les épaules des conjointes dans le couple ou dans la famille. Arlie Hochschild a théorisé cette notion en prenant pour exemple certaines professions, dont le travail émotionnel est prépondérant. Ainsi, de plus en plus de professions impliquent un rapport à autrui qui nécessite une régulation plus ou moins consciente de nos états émotionnels : se montrer poli et courtois même en cas de conflit, ne pas montrer d'émotions négatives, faire preuve de mesure et de tact même face à des clients potentiellement irritants. Or, ce travail dépasse le cadre professionnel. Dans le cas du couple et de la famille, c'est bel et bien les femmes qui effectuent en priorité ce travail, en se montrant plus enclines à faire passer leurs émotions au second plan au profit de celles de leur conjoint. Hochschild explique ainsi que le travail émotionnel, dans son acception professionnelle, est structuré à la fois par la classe et par le genre. En effet, ce sont majoritairement les femmes qui interagissent avec des individus dans leur travail, et de classe moyenne. Les classes ouvrières sont moins susceptibles de travailler avec l'humain (Hochschild, 2017). En revanche, cet accompagnement émotionnel est coûteux : « il affecte notre degré d'écoute de nos propres sentiments ». (Hochschild, 2017)

Hochschild envisage l'émotion comme un processus, une interaction entre l'individu et son milieu.

Loin d'être une simple réaction quasi réflexe d'origine biologique, la sociologue insiste sur leur caractère construit : le travail émotionnel implique un véritable « jeu en profondeur », qui procède d'une mise en scène de soi dans des contextes variés. Dans le cadre du couple et de la prise en charge des enfants, ce sont deux domaines qui demeurent investis de manière très positive socialement. Ce travail du « care », c'est à dire du soin prodigué à autrui, n'est pas perçu comme une charge puisque découlant de dispositions jugées innées. Le soin du conjoint et des enfants n'est en effet pas reconnu comme un véritable travail, mais plus comme une disposition féminine et maternelle naturelle. Molinier (2010) invite ainsi à dé-genrer cet aspect du travail domestique (et parfois professionnel) qui résonne avec féminité et maternité :

C'est dire aussi que l'éthique du care n'émane pas seulement des femmes et pas de toutes les femmes. Ce point est important, car il dénaturalise la voix différente d'une double manière, d'abord, en situant son émergence non pas dans une prétendue nature (celle des femmes) mais dans une activité, le travail domestique et de care, ensuite en opérant des divisions sociales dans le groupe des femmes, toutes les femmes n'étant pas concernées de la même façon par les activités de care. Le travail de care désigne ainsi des activités spécialisées où le souci des autres est explicitement au centre, le travail des infirmières et des aides-soignantes par exemple. Il désigne également l'ensemble des activités domestiques réalisées au sein de la famille et leur délégation à des nourrices, des gardes d'enfants, des femmes de ménage. Plus largement, le travail de care désigne une dimension présente dans toutes les activités de service, au sens où servir, c'est prêter attention à. Il faut, selon Joan Tronto, pour donner une envergure universelle au care, le dé-gendériser et/ou le dé-materniser, c'est-à-dire l'extraire du piège du sentimentalisme et de la dite « morale féminine ». (Molinier, 2010)

Ce travail est par ailleurs assez inextricable de la charge mentale, puisque c'est souvent par le biais de ces anticipations que les femmes manifestent un souci de l'autre qui peut empiéter sur leur propre bien-être : s'occuper des rendez-vous médicaux de son conjoint, penser à lui acheter ses produits préférés au supermarché, s'inquiéter de son confort émotionnel sont autant d'éléments qui caractérisent le travail émotionnel. Cette prise en charge continue des besoins d'autrui est particulièrement visible au travers des enquêtes sur la sexualité des couples. On sait par exemple que 30% des femmes françaises simulent l'orgasme régulièrement (Ifop, 2015). Préserver l'ego de leur conjoint constitue ainsi une raison pour outrepasser leur propre bien-être, même dans la sexualité. Or, cette attention accrue aux besoins d'autrui est une attitude particulièrement féminine. Ce différentiel de travail émotionnel entérine une relation inégalitaire, puisque loin d'être futile ou superflu, cet altruisme à sens unique constitue un risque pour les femmes de se couper de leurs propres besoins. C'est ce sur quoi la politologue islandaise Anna G. Jonasdottir s'est penchée dans ses travaux, et les répercussions que cela implique à un niveau structurel dans les relations hommes-

femmes.

1.3 L'amour comme matériau d'exploitation : l'analogie marxiste de la relation

Anna G. Jonasdottir, à travers ses recherches académiques, a tenté de comprendre d'où le patriarcat puisait son pouvoir d'existence et sa force de renouvellement au sein des sociétés modernes occidentales. A ce titre, la chercheuse postule que le couple, et l'amour conjugal, constituent la clef de voûte du patriarcat. Elle expose une analyse résolument matérialiste, bien que fondamentalement différente des critiques énoncées par le féminisme de la seconde vague. Les travaux de Jonasdottir s'inscrivent dans les « love studies », qui entendent dresser un tableau à la fois épistémologique et philosophique de cette notion, peu étudiée dans les milieux académiques bien que sur-représentée dans les productions socio-culturelles. Les prémisses de ces travaux s'appuient sur le fait que l'amour constitue une force idéologique puissante, qu'il convient d'interroger.

Tout d'abord, l'exploitation se définit par l'extraction par l'exploiteur d'une ressource de valeur appartenant à l'exploité. Dans le cas de l'analyse de Delphy, il s'agit du travail domestique, mais Jonasdottir étend le concept à une forme d'exploitation non matérielle, qui est l'exploitation émotionnelle. En effet, bien que les ressources matérielles (abri, nourriture etc) soient indispensables à la survie, les besoins humains ne s'y limitent pas. Le besoin d'être aimé constitue un besoin fondamental, par lequel les êtres humains « se créent mutuellement ». Ce besoin, que Jonasdottir se propose de distinguer en deux éléments distincts que sont le besoin d'affection et de soin et le besoin d'intimité sont emprunts d'une valeur inconditionnelle, puisqu'ils permettent l'accomplissement de soi. Jonasdottir (1991), Ferguson (1989) réinvestissent ainsi la réflexion matérialiste tout en s'en distinguant : l'exploitation et l'inégalité des échanges dans le couple ne se limitent pas à des services matériels (travail domestique, sexualité), mais à des services immatériels.

Or, les hommes et les femmes ne sont pas socialisés de manière à prodiguer cette ressource émotionnelle de manière équitable et réciproque. Alors que les femmes sont plus enclines à adopter des comportements d'abnégation ou de sacrifice, les hommes sont au bénéfice d'un différentiel d'implication émotionnelle dans le couple. Ce travail émotionnel, que Jonasdottir (1991) appelle « love power », souvent prodigué au détriment des besoins individuels des femmes, est ainsi exploité par les hommes et en tirent profit pour s'accomplir dans la vie publique. Ce pouvoir procure en effet une assise émotionnelle importante, qui génère un sentiment de puissance et de

force existentielle chez les hommes. A l'inverse, les femmes s'en trouvent dépossédées et donc aliénées au sein-même de leur relation. Elles souffrent d'un déficit de confiance et d'estime de soi. De manière générale, les hommes considèrent ce travail émotionnel futile et contraignant, et ne s'y plient guère. Jonasdottir (2014) définit ainsi sa théorie :

Central to my understanding of love are the following claims : (1) that human love is in certain essential respects comparable with but not reducible to work and human labor ; therefore (2) that love is a human activity resulting from the relational flows of forces and processes of inter-/transactions taking place in sociosexual relationships ; (3) that « love power » like « labor power » is an alienable and exploitable human social force ; (4) that the explanation for the persistence of men's power in relation to women is that contemporary, formally equal patriarchy depends on (besides other more obvious causes, such as the gender division of labor) men's exploitation of women's love power (...). » (p.13)

Les capacités et possibilités du dominant sont par ailleurs naturalisées, alors qu'elles résultent d'une exploitation. Gunnarsson (2016), reprenant la théorie développée par Jonasdottir, explique ainsi :

The authority acquired by men via their structural position as men, hence, 'has the appearance of being not male but generally human and generated from individually achieved merits exclusively'. This also means that the structurally produced inabilities of the feminine Other are naturalized; the powers and values that Woman de facto possesses are not only extracted by Man, they are also made to appear as if they originated from him so that he emerges as naturally valuable, worthy and capable, while Woman comes out as invaluable, unworthy and incapable. This, in turn, creates a moral order that legitimizes and thus helps reproduce the gendered power asymmetries. (p.4)

Jonasdottir propose ici une thèse très forte, selon laquelle la réussite sociale des hommes est une conséquence directe de l'extraction du « love power » auprès de leurs conjointes. En retour, les femmes, dépossédées de ce pouvoir symbolique, sont appauvries et se considèrent de moindre valeur que leurs partenaires. Ce surplus de « valeur de soi » accumulé par les hommes au dépens de leurs conjointes les rend moins dépendants aux interactions socio-sexuelles, car au bénéfice d'un fort capital de confiance en soi. Ils peuvent ainsi décliner si les conditions de l'interaction ne leur plaisent pas, ce qui contribue à structurer un « marché matrimonial » où ils ont la main mise. En effet, les femmes se retrouvent ainsi dans une posture ambivalente, à la recherche d'interactions socio-sexuelles afin de satisfaire leur besoin d'amour, mais les conditions auxquelles ces interactions ont lieu sont dictées par les hommes et contribuent à les déposséder de leur pouvoir personnel et sentiment d'estime de soi. En résumé, elles acceptent donc des interactions socio-sexuelles dans des conditions d'exploitation et d'aliénation.

Le lien entre extraction du « love power » et du « labor power » tel que conceptualisé par Delphy est directement mis en lien par Jackson (2014), qui y voit un lien de cause à effet. C'est parce que les hommes ont le pouvoir de s'appropriier le « love power » des femmes qu'ils peuvent s'en approprier le travail domestique : « Numerous studies have suggested that it is love that makes domestic work meaningful for women : that care-work is, quite literally, a labor of love. (...) Caring becomes integral to how women practice love » (p.43) Ce lien explicite entre amour et exploitation rend la domination invisible aux yeux des femmes. La pratique du « care » devient une dimension intrinsèque des manifestations d'affection pour les femmes, au point que le caractère oppressif de l'interaction est invisibilisé voire naturalisé. Cette réflexion est reprise par Barriteau (2014), qui le verbalise comme suit : « (...) most women entered relationships in pursuit of erotic ecstasy and ended up with the care work, and remain anchored to the care work, unhappy, and unfulfilled. » (p.81) On voit bien ici que l'amour constitue la condition *sine qua non* de l'exploitation, et que c'est par son biais que cette dernière est rendue possible. Ce qui apparaît de prime abord comme un paradoxe (amour et exploitation) sont en réalité intriqués, le premier étant la condition de la seconde.

Ce différentiel d'implication résultant en une exploitation des ressources émotionnelles n'est pas seulement circonscrit au couple. La bédéiste Liv Strömquist (2012) reprend ainsi la théorie développée par Jonasdottir en ces termes : « Cette exploitation hétérosexuelle – où les hommes bénéficient de la force de l'amour des femmes – ne s'applique pas seulement dans les relations d'amour, mais dans toutes leurs interactions. Qu'il s'agisse de la sphère privée ou publique, Jonasdottir souligne que les femmes font preuve d'un dévouement bien supérieur à celui des hommes. »

La relation romantique hétérosexuelle est donc tissée d'inégalités de natures diverses ; qu'elle soit matérielle car fondée par la discrimination sur le marché de l'emploi ou immatérielle et émotionnelle car fondée sur l'appropriation des ressources émotionnelles des femmes.

1.4 L'affirmation d'une identité sexuelle forte : la clef de voûte de la domination

Carol Gilligan et Naomi Snider (2018), respectivement philosophe et psychologue américaines, se sont elles aussi intéressées aux liens entre amour et domination masculine. En accord avec la théorie de Jonasdottir, elles estiment que le couple est le lieu privilégié de la production et de la reproduction de la domination masculine. En revanche, à l'inverse de leur collègue islandaise, les chercheuses soutiennent que l'intérêt de poursuivre des relations amoureuses inégales n'est pas

seulement matérialiste, mais psychologique. bell hooks, dans son ouvrage *All about love* (2000), disait ainsi : « Le prix effroyable que les hommes paient pour avoir le pouvoir sur nous est la perte de leur capacité à donner et à recevoir de l'amour. Pour ressentir de l'amour, il faut abandonner tout pouvoir. »

Les propos de bell hooks résonnent particulièrement avec la théorie, d'inspiration psychanalytique, proposée par les chercheuses. Elles estiment en effet que les forces politiques ne constituent pas pas à elles seules les raisons de la persistance du patriarcat et de la domination masculine. Des facteurs psychologiques contribuent également à reproduire le système, notamment dans les relations inter-individuelles et dans le couple. En effet, en sacrifiant l'amour, l'individu se prémunit de la douleur liée à la perte, et à la vulnérabilité qui lui est caractérisée, et opte pour une relation dont la structure est hiérarchique. La socialisation masculine contribue grandement à dévaloriser les manifestations de la vulnérabilité chez les hommes ; les imaginaires collectifs entretiennent des archétypes de héros, d'hommes forts, en contrôle. Or, pour parvenir à incarner ces valeurs, il est nécessaire selon les autrices de se couper de ses capacités d'empathie, et donc de rendre impossible une relation authentique. Leur étude démontre combien les jeunes hommes, durant leur adolescence, sacrifient leur désir intime de connexion pour dégager une apparente maturité, symbolisée par l'indépendance, l'autonomie. Or, la manifestation de ces caractéristiques nécessite un refoulement psychique de son besoin d'intimité, et un déguisement de sa propre vulnérabilité. Cette attitude, adoptée par les jeunes hommes, est celle du détachement. En prenant l'exemple d'un jeune homme interviewé dans le cadre de leur recherche, elles expliquent :

Fernando préfère laisser ses amitiés au profit de biens matériels. Cette attitude peut être perçue comme une forme de sublimation, par laquelle un besoin de connexion jugé futile (...) se change en un désir jugé acceptable : celui de posséder des choses qui permettront au jeune homme de séduire. (...) Ces objets (ou des personnes transformées en objets) lui semblent alors plus fiables que les relations auxquelles ils se substituent – parce qu'ils sont davantage susceptibles d'être contrôlés. Remplacer un désir de relation par un désir d'accumulation peut donc correspondre, pour reprendre le terme de Fernando, à ce que c'est d'être « un mec ». (Gilligan & Snider, 2018, p.92-93)

Le couple devient ainsi un véritable lieu de manifestation des normes de genre, qui permettent à chacune des deux parties de s'identifier à un modèle hégémonique de féminité ou de masculinité. On retrouve cette mise en scène du genre, cette notion de « performativité du genre » énoncée par Butler (2005), qui met l'accent sur le caractère construit et sans cesse (re)produit du genre. C'est effectivement en (re)produisant les normes d'une masculinité ou d'une féminité hégémonique, qui n'existe d'ailleurs pas dans la réalité, que les individus contribuent à performer des normes sociales

de genre qui prennent leur sens dans un contexte socio-culturel particulier. Fassin (2005) explique ainsi le concept élaboré par Butler :

En réalité, pour Judith Butler, loin d'être invention de soi, la performativité est d'abord interpellation sociale. (...) Elle n'est donc pas un acte isolé : elle est répétition, réitération, citation. La performativité est une assignation normative (...) C'est ainsi que nous sommes constitués en tant que sujets : le genre n'est pas notre essence, qui se révélerait dans nos pratiques ; ce sont les pratiques du corps dont la répétition institue le genre. (p.14)

On retrouve la notion d'identité qui fait écho aux recherches de Gilligan et Snider, et qui demeure peu abordée par le féminisme matérialiste. La mise en scène du genre constitue un élément clef de la manière de s'identifier à autrui et à soi-même ; bien que ne relevant pas d'une quelconque « essence », elle contribue à façonner un rapport au monde dans la construction d'une identité socialement identifiable. Ce caractère construit du genre était déjà abordé par West et Zimmerman (1987). Les chercheurs mettent l'accent sur le caractère interactionnel de cette manifestation du genre :

We contend that the "doing" of gender is undertaken by women and men whose competence as members of society is hostage to its production. Doing gender involves a complex of socially guided perceptual, interactional, and micropolitical activities that cast particular pursuits as expressions of masculine and feminine "natures." (West & Zimmerman, 1987, p.126)

Le genre est ainsi un produit de l'interaction sociale, à laquelle il donne un sens, une intelligibilité. La structure sociale contribue à le rendre invisible, et donc naturalisé : il apparaît comme résultant d'une condition biologique, alors qu'il est en réalité le fruit de processus interactionnels sociaux sans cesse reconduits.

Ces performances de genre contribuent à un niveau macro-social à produire le genre, mais ne sont pas dénuées de conséquences sur les interactions inter-individuelles voire même sur l'individu lui-même comme le soulignent Gilligan et Snider, pour qui cela implique un sacrifice de l'amour au profit d'une relation de pouvoir. Les canons de la masculinité et de la féminité se complètent ainsi dans une forme de binarité de valeurs complémentaires. Pourtant, Langford (1999) montre que les premiers temps de la relation hétérosexuelle se caractérisent au contraire par une inversion des normes de genre. Chollet (2020) explique ainsi les observations menées par Langford auprès de couples hétérosexuels :

La rencontre, le fait de tomber amoureux sont vécus par les deux partenaires comme une « révolution ». Sous l'effet du coup de foudre, chacun semble s'affranchir des limitations imposées par son conditionnement de genre : les femmes se montrent audacieuses, indépendantes, sûres d'elles, capables de déplacer des montagnes, tandis que les hommes n'ont pas peur de s'ouvrir, de se montrer à nu et de parler de leurs sentiments. Toutefois, même si les amoureux connaissent durant cette période un bonheur intense et des évolutions personnelles spectaculaires, bien souvent, la félicité éternelle à laquelle ils s'étaient crus promis n'advient pas. La femme s'est senti pousser des ailes, elle a eu l'impression de n'avoir besoin de personne, de pouvoir tout faire toute seule, mais elle devait ce sentiment, paradoxalement, au regard valorisant qu'un homme posait sur elle. Admiratif de sa personnalité intrépide, cet homme s'aperçoit bientôt qu'elle a néanmoins des demandes affectives à son égard. Il se ferme alors complètement. Le conditionnement de genre dont tous les deux s'étaient délivrés au cours de cette parenthèse enchantée leur retombe lourdement sur les épaules. (p.196)

Le couple devient alors le lieu de l'affirmation de son identité sexuée. La réification des femmes par les hommes constitue ainsi un processus de défense pour pallier à la vulnérabilité, et au caractère féminin qui est lié à cette caractéristique. De la même manière, les femmes sont plus susceptibles de se conformer à des stéréotypes féminins, en faisant preuve d'abnégation, en niant leurs besoins et en ne les exprimant pas (en se réduisant au *silence*) pour préserver la relation. Or, Gilligan & Snider (2018) rappellent que « l'abnégation est toujours largement considérée comme la condition *sine qua non* de la féminité bien comme il faut (...) (p.105), répondant à une identité masculine forte et indépendante. Alors que les hommes, dans leur manifestation virile se coupent de leurs ressentis et de leur vulnérabilité, les femmes, elles, nient leurs propres besoins et leur propre bien-être : « Les impératifs féminins à prendre soin des autres (care) sans se soucier de son propre bien-être constituent également un obstacle à toute relation, dans la mesure où ils imposent aux femmes d'être absentes à elles-mêmes. » (p.107) En incarnant les rôles genrés dictés par le patriarcat, les individus incarnent des postures de domination et de subordination, qui empêchent toute connexion authentique d'avoir lieu. « Détachement masculin et autocensure féminine : on retrouve là les attitudes observées par Wendy Langford dans les couples aux prises avec la « contre-révolution amoureuse », c'est-à-dire avec un redoublement de leurs conditionnements de genre respectifs, que le coup de foudre avait temporairement dissous » (Chollet, 2020, p.199). Mais cette incapacité à entrer en relation n'est pas uniquement un dommage collatéral à échelle individuelle, mais a des conséquences politiques délétères en « ébranlant notre capacité de résistance à l'injustice ». (Gilligan et Snider, 2018, p.140)

Cette reproduction des rôles de genre atteint selon Stolenberg (2013) son paroxysme dans le cadre de la violence conjugale. Celle-ci serait en partie une manière pour les hommes violents d'asseoir

leur identité masculine, en reproduisant en actes des valeurs d'un code de virilité poussé à l'extrême. En soumettant leurs compagnes à de la violence, psychologique ou physique, les hommes violents recréent ainsi une polarité masculin/féminin, où le premier exerce sa volonté avec force et violence, et où la seconde incarne par contraste une identité fragile, dépendante, déférente et soumise. Cela explique ainsi la faible efficacité des groupes de parole pour hommes coupables de violence conjugale ; la remise en question de ses actes n'est en effet pas une attitude masculine de référence, et se montrer sûr de soi, inébranlable et sans remords correspond au code viril en adéquation avec cette perception de la « bonne » masculinité.

Les recherches féministes qui se sont intéressées au couple mettent à mal les propos précédemment cités de Bourdieu (1998), qui voyait dans le couple la rare possibilité d'une « exception (...) à la loi de la domination masculine, une mise en suspens de la violence symbolique » (p.148). En effet, le couple comme organisation sociale est traversé par des dynamiques de genre, de race qui le structurent et contribuent à asseoir un ordre social de genre : d'un point de vue matérialiste d'abord, puisque les inégalités du monde du travail se répercutent au sein de la sphère conjugale, en assignant les femmes à un travail reproductif non rémunéré, creusant de fait les inégalités de ressources et de temps entre les conjoints ; mais aussi d'un point de vue plus inter-personnel, avec une affirmation forte des stéréotypes de genre qui sont réinvestis dans le couple. Aux femmes le souci de l'autre, l'abnégation et l'oubli de soi qu'implique le travail du « care », aux hommes l'affirmation de soi et de son individualité, voire de sa virilité. Cette dimension émotionnelle n'est ainsi pas exempte de rapports de domination, les femmes étant dépossédées de leur « love power » au profit des hommes qui en font l'accumulation à leur dépens. Les identités sexuelles sont réaffirmées à travers le couple, reproduisant ainsi des postures qui créent de l'inégalité – matérielle ou émotionnelle. Ce travail de mémoire s'inscrit dans la continuité de ces recherches, en tissant des liens entre les approches des féministes matérialistes et une approche plus micro-sociologique, au sein même du couple. Nous verrons dans le cadre de ce travail de quelles manières ces rapports de pouvoir se co-construisent dans le cadre conjugal.

2. SOCIOLOGIE DU COUPLE

La fin du 20ème siècle a vu une crise du couple en tant qu'institution. Alors que la prévalence des divorces augmente, celle du mariage diminue. Pourtant, ce bouleversement n'est que la conséquence de l'idéalisation du couple. Kaufman (2017) explique ainsi : « S'il est devenu plus instable et statistiquement minoritaire, c'est justement parce que les acteurs exigent plus de lui, parce que chacun aspire à une vie privée garantissant de grandes gratifications affectives (et sexuelles) ». (p.49) Il ajoute combien c'est paradoxalement l'idéalisation du couple qui contribue à façonner sa fragilité.

2.1 La formation du couple : une reproduction des normes sociales et de genre

Avec la fin du paradigme du couple fondé sur la subsistance économique, et l'alliance inter-familiale, l'amour est estimé délivré de toute contrainte, libre et incertain. Or, les recherches sociologiques concernant la formation des couples démontrent bien le contraire : il existe en effet une forte homogamie sociale au sein des couples. La première enquête menée par Alain Girard en 1959 puis reconduite par Michel Bozon et François Héran en 1987 parviennent à des résultats similaires : « La foudre ne tombe pas n'importe où ». L'enjeu de la recherche conduite par les sociologues est de tenter de comprendre par quels processus se produit cette homogamie. Pour cela, les chercheurs ont porté leur recherche sur deux axes d'analyse : les cadres sociaux de sociabilité, et les normes sociales (physique du conjoint, caractère, diplôme...).

Une des premières réponses apportées à ce paradoxe est le jeu sélectif de la sociabilité. Les différentes classes sociales ne pratiquent pas les mêmes loisirs, et ne fréquentent pas les mêmes cercles de sociabilité. Les cadres ne se rencontrent pas au bal populaire, et les ouvriers et ouvrières ne se rencontrent que rarement dans des cercles privés (mariage, fête privée etc). Il existe en effet une hiérarchie sociale des lieux de rencontre, qui sont corrélativement plus fermés quant il s'agit des classes sociales favorisées, et plus ouverts chez les classes moins favorisées. (Bozon & Héran, 2006) Cela explique une forte homogamie sociale des rencontres.

Le cadre de la rencontre ne permet pas à lui seul d'expliquer la forte homogamie dans l'appariement des couples. En effet, des facteurs plus subtils entrent en jeu, notamment dans les jugements qui sont émis à la suite d'une rencontre avec autrui. Cet élément reprend la théorie de Bourdieu (1979) sur la critique sociale du jugement, qui attribue un *sens social* au processus même du jugement. Or, les hommes et les femmes ne font pas appel aux mêmes critères lorsqu'ils jugent un partenaire

potentiel. On retrouve dans ce choix du partenaire conjugal des attentes en terme de normes de genre très marquées ; les femmes sont avant tout envisagées comme un objet esthétique, et les hommes comme une promesse sociale. Les hommes favoriseront des femmes dont l'apparence physique et les traits de caractères correspondent aux représentations sociales de la féminité, et les femmes, quant à elles, auront tendance à dresser un tableau synthétique des différentes particularités physiques d'un homme pour en établir le statut social, ou le profil psychologique (affectueux, attentionné etc). La valeur accordée au physique ne revêt donc pas la même signification selon le sexe de l'individu :

Les femmes éprouvent pour l'apparence physique des hommes un intérêt qui n'est donc pas de même nature que celui des hommes pour le physique des femmes. Dans le chapitre qui suit, nous indiquons que les jeunes femmes se caractérisent par un réalisme social précoce, qui les conduit à ne jamais oublier les conséquences et les enjeux de la mise en couple, et l'importance du statut social de l'homme pour le couple. L'apparence physique joue un rôle de signe. Apprenant dès leur plus jeune âge à tenir compte de leur apparence et de celle des autres femmes, elles savent observer les traits caractéristiques de l'apparence des hommes et opérer ainsi un glissement progressif des classements physiques aux propriétés sociales.

Les hommes sont moins observateurs et moins exigeants que les femmes ; pourtant ils sont plus fortement et plus directement attirés physiquement par elles. L'apparence des femmes est moins souvent rapportée à leurs propriétés sociales, tout d'abord parce que le statut du couple continue à dépendre moins fortement du statut social de la femme. Malgré leur entrée dans le monde du travail salarié, les femmes restent fondamentalement définies comme objet symbolique : objet de contemplation et de désir, mais aussi agent spécialisé dans la représentation, le contact et la reproduction culturelle. (Bozon & Héran, 2006, p. 483-485)

Par exemple, une large majorité d'hommes déclare préférer les femmes blondes. Or, cette préférence n'a rien de personnel ou d'aléatoire, puisque la blondeur est associée à une « image de féminité modérée et sans excès ». A l'inverse, les femmes déclarent préférer les hommes bruns, qui incarnent un type de masculinité plus virile et moins efféminée. Il n'en demeure pas moins que les caractéristiques physiques ne revêtent pas le même sens. Les femmes sont en effet réduites à leur condition d'objet symbolique, mais leur apparence ne revêt pas véritablement de sens social. A l'inverse, l'apparence des hommes n'est prise en compte que dans ce qu'elle indique de leur statut social. Cette différence s'explique par l'importance relative que signifie la mise en couple pour les hommes et pour les femmes. La formation du couple est en enjeu social plus important pour les femmes, car c'est une des manières de procéder à une ascension sociale. Cela corrobore les constats formulés par Delphy (2003), sur la « carrière » conjugale des femmes : le mariage est, encore plus que le marché du travail où elles sont discriminées, une voie d'accès à un confort matériel et un

statut social. La notion de libre choix dans le domaine amoureux n'est donc pas aussi transcendante qu'elle n'y paraît. Le couple n'échappe pas à l'analyse des sociologues, et même si les contraintes extérieures concernant le choix du conjoint ne sont plus d'actualité, il n'en demeure pas moins qu'une certaine forme de déterminisme marital et conjugal subsiste. On voit par ailleurs déjà la manière dont la formation du couple reproduit l'ordre social et de genre hégémoniques : les femmes dans la démonstration esthétique, les hommes dans la réussite sociale.

Cette emphase sur les attributs physiques des femmes montre aussi à quel point les critères de beauté et de la bonne féminité s'ancrent sur des présupposés très hiérarchisés en terme de genre. En effet, les canons de beauté, qui sont donc déterminants pour les femmes si elles souhaitent « investir » sur le marché conjugal, ne sont pas neutres. Ils contribuent effectivement à coder certaines caractéristiques physiques avec des valeurs de féminité et donc de soumission, de fragilité. Le culte de la minceur par exemple, personnifie la nécessité pour les femmes de ne pas prendre trop de place, et d'incarner une forme de retenue (en contrôlant leur appétit). Noémie Renard (2016) dresse un tableau éloquent sur une série d'articles de blogs sur l'impuissance comme idéal de beauté : minceur, voix fluette, blondeur, peau glabre rappelant l'enfance, petite taille, vêtements près du corps qui empêchent ce dernier de se mouvoir fonctionnellement etc sont autant de critères qui ramènent les femmes vers une démonstration physique de leur infériorité et de leur faiblesse. A l'inverse, les femmes qui iraient à contre-sens de ces critères seraient perçues comme non féminines, et subiraient un préjudice conséquent sur le marché conjugal, en étant perçues dès lors comme peu attirantes. Même l'usage de la voix ne déroge pas à ces critères. La sociologue Anne Karpf (2008) explique ainsi comment certaines femmes emploient à dessein une voix enfantine pour interagir avec leur compagnon, et analyse que cette mise en scène de soi, jugée désirable, est liée à l'absence de pouvoir social, économique ou sexuel des bébés et des enfants.

La non concurrence et l'absence de menace sociale sont l'implicite charrié par ces critères de beauté. Ils garantissent ainsi à l'homme de bénéficier du monopole du pouvoir dans le couple, qu'il soit physique, social, symbolique ou économique. Les normes esthétiques ne sont alors pas les seules à être prises en considération dans ce jeu de pouvoir. Les femmes qui réussissent professionnellement sont effectivement pénalisées conjugalement. Mullainathan (2018) montre ainsi que ces dernières compensent leur réussite auprès de leur conjoint en effectuant plus de tâches ménagères, et sont plus susceptibles d'être quittées que leurs semblables qui brillent moins :

When that principle is violated — and the wife earns more than the husband — she is taxed in a variety of ways. She spends more time on household chores, and, to add insult to injury, she is more likely to end up divorced. The authors point out: “Women are bringing personal glass ceilings from home to the workplace.” To place the agency for the problem where it belongs, I would also say: “Spouses at home help install the glass ceiling at work. (p.3)

Les hommes réagissent de manière négative à la réussite professionnelle et sociale de leurs épouses, et celles-ci le savent par ailleurs implicitement. Bursztyn, Fujiwara et Pallais (2017) ont ainsi interrogé des étudiants et étudiantes en MBA sur leurs ambitions professionnelles, en collectif. Les étudiantes célibataires, sommées de répondre devant leur pairs, ont formulé des perspectives professionnelles moins ambitieuses que leurs collègues masculins ou collègues femmes en couple. Cela montre que les conclusions corroborent l'incompatibilité entre une certaine forme de pouvoir et le critère de désirabilité sur le marché conjugal :

Even in the twenty-first century, men prefer female partners who are less professionally ambitious than they are (Fisman et al. 2006). Men tend to avoid female partners with characteristics usually associated with professional ambition, such as high levels of education (Brown and Lewis 2004; Greitemeyer 2007; Hitsch, Hortaçsu, and Ariely 2010). It is relatively unlikely that a woman will earn more than her husband, and when she does, marital satisfaction is lower and divorce is more likely (Bertrand, Kamenica, and Pan 2015). Promotions increase the chance of divorce for women, but not for men (Folke and Rickne 2016).

Single women may thus face a trade-off: actions that lead to professional success might be sanctioned in the marriage market because they signal ambition and assertiveness. (Bursztyn, Fujiwara & Pallais, 2017, p.3289)

La relation conjugale est donc le théâtre de l'asymétrie de pouvoir entre des stéréotypes de genre encore vivaces. L'âge des conjoints en est une autre manifestation évidente. Les hommes et les femmes n'investissent effectivement pas l'âge de la même manière. Jeunes (environ 25 ans), les femmes sont majoritairement réfractaires à l'idée d'avoir un conjoint plus jeune, alors que les hommes ne s'y opposent pas. Cette tendance s'inverse avec l'âge, puisque à 50 ans, les hommes recherchent globalement des femmes plus jeunes, alors que les femmes du même âge déclarent désirer un conjoint du même âge qu'elles. Les chercheurs expliquent cette tendance comme suit :

Dans l'esprit des hommes plus âgés, l'âge se trouve sans doute chargé d'un pouvoir supplémentaire, celui de cristalliser un « passé » matrimonial. Rechercher une personne aussi jeune que possible, c'est marquer sa préférence pour un conjoint sans passé conjugal, ou sur lequel la vie conjugale n'a pas laissé trop de traces. Si les femmes divorcées sont généralement perdantes dans cet échange, c'est que les traces des expériences conjugales antérieures sont toujours plus « visibles » chez elles (sous la forme des enfants à charge en particulier), ce qui pousse les hommes à rechercher des femmes moins marquées, prêtes

éventuellement (au moins symboliquement) à faire des enfants. D'autant plus que toute avancée en âge de la femme la rapproche du destin biologique, qui est de ne plus pouvoir faire d'enfant après 45 ans. En somme, tandis que, chez les (femmes) jeunes, l'homme mûr est valorisé parce que l'âge apparaît comme l'accoucheur de la position sociale de l'homme, inversement il y a dévaluation de la femme mûre par les hommes moins jeunes, parce que l'âge est ici le film sur lequel les traces d'une expérience conjugale antérieure sont irréversiblement fixées, et qu'il reste symboliquement borné par la fin de la vie fertile. (Bozon & Héran, 2006, p. 616-617)

Globalement, en plus de (re)produire une homogamie sociale, les couples reproduisent une hiérarchie de genre, où l'homme occupe une posture dominante (statut social, taille, etc) et la femme est finalement envisagée sous ses aspects les plus objectifiés.

Le processus d'individualisation, corollaire du paradigme de l'amour conjugal n'est pas sans faille ; il alourdit la difficulté du vivre en couple, en télescopant deux contraintes contradictoires : la quête de réalisation de soi et la quête de fusion. Beck et Beck-Gernsheim (1990) soulignent néanmoins que ce processus d'individualisation n'a pas été effectif de manière uniforme pour les hommes et les femmes. La croyance selon laquelle l'amour ne peut exister qu'entre deux personnes égales a été mise à rude épreuve par la littérature : alors que l'homme est invité à s'accomplir en tant qu'individu en dehors du foyer, les perspectives de son épouse demeurent limitées à la sphère domestique, au sein de laquelle elle prodigue à la fois travail ménager et travail émotionnel afin d'assurer la cohésion familiale et conjugale. Même en cas d'accomplissement en dehors de cette sphère, ces femmes sont pénalisées dans leurs relations conjugales.

2.2 Capitalisme et marché conjugal

L'apparition de nouveaux cadres de rencontre auraient pu laisser supposer que ces critères de sélection soient remaniés, a fortiori avec l'apparition des nouvelles technologies. En effet, le corps physique n'est plus le médium principal de la rencontre, celle-ci se retrouvant immatérielle et virtuelle. On aurait pu alors en conclure que l'apparition de ces applications faciliterait un jeu plus libre dans le choix des conjoints potentiels, d'une part en annihilant les dimensions de classe sociale, en regroupant des individus d'horizons sociaux variés sur des plateformes identiques et d'autre part en masquant la corporalité des individus qui y adhèrent :

Dans une étude des préférences conjugales, Michel Bozon souligne le rôle central que joue l'apparence physique dans la sélection amoureuse. Envisagé comme un « signe global », révélateur à la fois de propriétés psychologiques, intellectuelles et sociales, le corps est au

cœur des jugements relatifs aux partenaires potentiels et ainsi de l'appariement homogame (Bozon, 1991). Ce deuxième ressort de l'homogamie se trouve fortement modifié sur les sites de rencontres. Basés sur l'interaction à distance, les sites substituent un « profil » synthétique au corps physique pour remettre la rencontre de visu à un deuxième temps. Ces nouveaux services changent donc profondément les conditions de rencontres. Plus que de simplement annuler un des facteurs de l'homogamie, ils rendent difficile la mobilisation du modèle explicatif traditionnel de ce fait social. (Bergström, 2016, p.15)

Pourtant, c'est bel et bien l'inverse qui se produit : l'homogamie sociale se reproduit à travers les applications et sites de rencontre, et les stéréotypes de genre mobilisés pour déterminer le ou la bonne partenaire sont d'autant plus prégnants. Selon la sociologue Eva Illouz (2006), les sentiments ne sont pas épargnés par la logique capitaliste de rationalisation, optimisation, et marchandisation. Les sentiments sont érigés au rang de commodités, de « marchandises émotionnelles » pour reprendre le vocabulaire de la chercheuse, et l'individu est envisagé comme un capital à faire fructifier. Gérer ses émotions, au même titre que gérer des commodités, est une compétence sociale, menée à bien par les théories de la psychanalyse et du développement personnel.

L'amour au temps du numérique, comme tout sentiment, n'échappe pas à l'analyse de la sociologue qui se propose d'en dresser le portrait. L'amour constitue ainsi l'inscription la plus aboutie de l'économique dans l'intime. Internet, ou l'application de rencontre permet une dématérialisation des corps, censée mener à une exposition plus authentique du « moi », libéré des carcans matériels. Or, c'est véritablement l'inverse qui s'opère, puisque la présentation du moi, supposément plus authentique, est finalement très stéréotypique. Des femmes « gentilles, drôles, sportives, et joyeuses » entourées d'hommes « drôles, sympas, sportifs » sont autant de mises en scène de soi qui correspondent aux critères socialement admis de désirabilité. Or, ces derniers, comme on l'a vu, correspondent à des rapports de pouvoir incarnés dans des identités masculines ou féminines fortes et très codifiées. Cette textualisation de ses caractéristiques présuppose une forme de manipulation du moi comme « une chose à assembler dans le but de produire bonne impression » (Illouz, 2006, p.147) L'absence du corps et le nécessaire recours à l'écrit pour se mettre en scène crée de facto une forme de standardisation et de réification des individus. En recherche de partenaire, l'absence de rencontre physique crée une définition a priori de l'objet désiré, en poussant l'individu à établir une liste de critères pré-établis pour déterminer si l'individu.e peut être envisagé comme partenaire potentiel.le :

L'imagination type Internet n'est donc pas opposée à la réalité ; elle est opposée à un type d'imagination qui était fondée sur le corps et sur la pensée intuitive. L'imagination type Internet affaiblit l'imagination intuitive parce que ce n'est pas une imagination rétrospective mais prospective, tournée vers l'avenir, et donc coupée de la connaissance intuitive, pratique et implicite qu'on a du passé. De plus, parce qu'elle se fonde sur une accumulation de connaissances intellectuelles fondées sur un texte, cette imagination est « obscurcie » par les mots, par une prépondérance du langage qui perturbe les processus de reconnaissance visuelle et corporelle. J'ajouterais enfin que, puisque Internet nous permet de voir la totalité du marché des choix qui nous sont offerts (pour parler crûment : Internet rend possible l'établissement d'un rapport qualité-prix), au moment de la rencontre réelle nous aurons en général plutôt tendance à sous-évaluer qu'à surévaluer la personne réelle. (p.189)

A l'excitation d'une rencontre fortuite se substitue un cynisme engendré par la banalisation de l'abondance des rencontres, souvent déçues car envisagées dans une logique prospective (l'individu doit correspondre à une liste de critères pré-établis). Illouz (2006) résume ainsi son analyse : « Internet transforme le moi en un produit emballé, placé en concurrence avec d'autres produits sur un marché libre régi par la loi de l'offre et de la demande. » (p.161) Elle poursuit plus loin :

L'esprit d'Internet (...) est celui de l'abondance et de l'interchangeabilité. La raison en est que les sites de rencontres ont introduit dans le domaine de la rencontre amoureuse les principes fondamentaux de la consommation de masse – l'abondance, la liberté de choix, l'efficacité, la rationalisation, le ciblage sélectif et la standardisation. » (p.164)

Le corps n'est pourtant pas absent, mais lui aussi mis en scène, de manière tout aussi standardisée. Il est une valeur économique et sociale, qui doit être optimisé, mis en valeur à travers une série de photos qui sont soigneusement choisies, car critère fondamental de la première sélection. Illouz (2006) rappelle ainsi comment certaines usagères ont entrepris des régimes, relookings etc pour booster l'attractivité de leur profil. Cette conscience aiguë de la nécessité de correspondre aux critères de beauté est rendue possible par la marchandisation de la rencontre, qui est soumise à la concurrence avec d'autres usagers et usagères – pour reprendre les termes de la sociologue, le rapport qualité-prix qui doit être optimisé pour pouvoir être perçu comme désirable. Les critères de beauté et de féminité hégémonique des femmes y sont plus déterminant que jamais : « Ces industries ont géré le moi, ont géré la personne en termes d'image : les industries de la mode, du cinéma, de la télévision, des cosmétiques... Elles ont transformé le corps en unité visuelle séduisante et attirante, pour créer des marchés de masse. » (Illouz, 2006) Le corps de la femme devient alors une unité monnayable, exploitable. Or, cette focalisation sur le corps comme capital est d'autant plus prégnant chez les femmes, dont on a vu qu'elles sont plus soumises aux critères de beauté que les hommes sur le marché conjugal. Les femmes sont alors les plus pénalisées dans le

cadre de cette modernisation de la rencontre : ce capitalisme conjugal, qui 1) permet de différencier le régime émotionnel du régime sexuel est plus proche des pratiques sociales des hommes, les femmes étant encore assimilées à des pratiques émotionnelles de soin (care), 2) s'appuie sur les inégalités économiques hommes-femmes et comme le soulignait Delphy contraint les femmes à dépendre de la conjugalité pour leur subsistance matérielle, 3) le vivier de femmes disponibles pour les hommes est plus important que celui des hommes pour les femmes, les hommes tirant un bénéfice de leur avancée en âge contrairement à leurs partenaires potentielles. Tout cela concorde selon Illouz à conférer un avantage aux hommes, qui « exercent une domination sexuelle et émotionnelle sur les femmes ». Enfin, la sexualisation exacerbée du corps des femmes contribue à les rendre « interchangeables », en exerçant une dissociation entre leurs corps et leurs personnes morales – ce que ne subissent pas les hommes, pour qui le pouvoir érotique et sexuel est avant tout indexé sur le pouvoir social.

Ces derniers continuent donc de posséder un pouvoir social supérieur à celui des femmes, malgré la logique de marché qui régit les rencontres, et leur permet de décider du but de leurs relations. Les femmes, quant à elles, jouent un rôle de régulation émotionnelle au sein de ces relations, en plaçant leurs envies et leurs besoins au second plan. Les hommes et les femmes occupent donc selon la sociologue des positions sociologiques radicalement différentes au sein des relations conjugales hétérosexuelles. C'est ce que nous nous proposons d'analyser ci-après.

2.3 Négociations de pouvoir dans le couple

Considérant que les contraintes externes ne déterminent plus la décision de mise en couple, et que le paradigme du libre choix est largement adopté dans le monde occidental, il pourrait sembler contre intuitif que la domination masculine puisse s'y exercer. En effet, puisque les deux parties s'accordent à vivre une relation basée sur des valeurs d'amour et de respect mutuel, il paraîtrait évident qu'en cas d'inégalités, la partie lésée abandonne la relation. Or, il s'avère que malgré ce paradigme du libre choix, cela n'empêche pas la domination masculine de s'exercer au sein du couple. L'exemple paroxystique de cet état de fait concerne les cas de violences conjugales : en dehors de toute contrainte matérielle ou extérieure, de nombreuses femmes victimes ne quittent pas leur conjoint violent. Il existe donc un paradoxe : malgré la liberté de choisir son partenaire et de s'en défaire, les inégalités de genre se reproduisent au sein des couples hétérosexuels. De plus, nos sociétés occidentales ont tendance à condamner, du moins moralement, les inégalités hommes-femmes et reposent sur des idéaux d'égalité forts. Il existe donc une persistance de l'inégalité

structurelle malgré un contexte social qui la condamne moralement. Pour conjuguer ce paradoxe, des mécanismes se mettent en place afin de les naturaliser et les masquer :

I theorize the tension inherent in contemporary western heterosexual love between, on one hand, norms of equality and freedom to choose and, on the other, persisting inequality. A point of departure is that in a context of an ideology of gender equality experiences of inequality ought to be largely incompatible with the experience of loving and being loved, such that when asymmetries prevail there must be mechanisms making them appear legitimate if love is to survive. (Gunnarsson, 2014, p.97)

Gunnarsson (2014) s'interroge alors, comme Jonasdottir, sur les raisons qui poussent les femmes à demeurer en couple et à le désirer, alors même qu'elles y sont parfois exploitées. En mettant en lumière les mécanismes qui s'opèrent afin de rendre ces inégalités légitimes, elle propose une analyse qui se borne à des couples au sein desquels il n'existe pas de violence conjugale, et se focalise comme Jonasdottir sur les relations et interactions entre les partenaires, et non sur les conditions de vie matérielles (tâches domestiques, pouvoir économique etc). L'autrice formule ainsi son questionnement :

How, I ask, does it come about that women tend to give more love to men than men give to women when mutual love is (supposed to be) the very reason d'être of the relationship, when the ideological context prescribes gender equality and when there are no salient external factors that stop women from breaking up in case they are not satisfied ? (p.100)

Gunnarsson explique comment le fait de vivre en couple met en perspective des besoins individuels différents, et parfois antagonistes, qui sont susceptibles de générer des conflits. Or, ces conflits doivent être résolus pour maintenir la relation. Les interactions qui se jouent alors entre les acteurs pour sauver la relation démontrent une asymétrie de pouvoir, et rappellent ce qu'Ilouz (2006) appelait des « positions sociologiques radicalement différentes », ou « asymmetrical role taking » pour Gunnarsson. Dans les situations de conflit, les hommes tout comme leurs partenaires ont tendance à considérer le point de vue masculin comme neutre, objectif, raisonnable tandis que les femmes relativisent le leur, et l'envisagent comme une donnée plus subjective. Cela est dû à la fois aux stéréotypes de genre (qui attribuent au féminin une nature irrationnelle, hystérique, capricieuse et au masculin une nature raisonnable et pondérée), et au fait que les femmes étant souvent celles qui pointent du doigt les dysfonctionnements dans le couple, les hommes leur en attribuent la responsabilité – alors qu'elles exercent comme on l'a vu un rôle de régulation émotionnelle. Les attributs de leur conjoint leur apparaissent fixes et immuables ; leur insatisfaction ne pouvant donc aboutir à une tournure favorable, elles sont plus susceptibles de s'adapter à une situation qui ne leur

convient pas. En faisant donc preuve d'adaptabilité, on retrouve ici la mise au second plan de leurs propres besoins en faveur de ceux de leur époux :

While the women tend to see situations from the man's perspective while relativizing their own, the men tend to take their own perspective as the neutral ground from the point of view of which the woman's standpoint is judged (...) Still, when the women express dissatisfaction with their partner's behavior they tend to see this dissatisfaction as a subjective standpoint that is relative to the more absolute standpoint of the man. They may not like what he does, but « that's how he is. » (...) Yet, the « right » of these men to be loved for « who they are » is premised on the withdrawing of this possibility for the women. » (Gunnarsson, 2014, p.99)

L'autrice prend pour exemple des couples, dont les hommes expliquent ne pas « aimer parler », sans se soucier si leur conjointe, elle, souhaiterait parler. Or, les femmes se sont appropriées ces exigences et s'évertuent à ne pas importuner leurs conjoints par leurs bavardages. En retour, ces femmes rationalisent leur frustration en attribuant ce manque de prise en compte de leurs besoins comme une caractéristique intrinsèque à la personnalité de leur partenaire, qui ne peut donc être modifié. Les femmes expriment par ailleurs plus souvent un besoin d'attention, ou du moins une insatisfaction de l'attention qu'elles reçoivent de la part de leur partenaire. Or, selon Jonasdottir, ce besoin est en vérité la conséquence directe de la pauvreté structurelle de « care » dont souffrent les femmes au sein de leurs relations conjugales. Les hommes, à l'inverse, n'ont pas besoin d'exprimer ce besoin d'attention puisqu'ils la reçoivent directement. Ces comportements, souvent essentialisés voire psychologisés ne sont en réalité que la manifestation d'une inégalité structurelle de la ressource de soin et d'amour qui existe entre hommes et femmes :

In light of Jonasdottir's thesis that most women are structurally impoverished of love, it should indeed be the case that women tend to be more desperate for love than men. If women express a desperate need for attention, it is thus more likely that this is a rational response to a real lack of care rather than the result of some intrapsychic shortcoming (Gunnarsson, 2014, p.101)

Il arrive que les femmes ne se plient pas aux désirs de leurs partenaires, et s'engagent dans un conflit plus explicite. Leur colère est alors réduite à une réaction irrationnelle, tandis que la colère des hommes semble être légitime. Les femmes sont perçues comme des faiseuses de trouble, car ce sont le plus souvent elles qui « mettent sur la table » les conflits. L'autrice explique ainsi cet écueil :

(...) when a woman points out a conflict, this often appears as if she causes the conflict. (...) There is nothing objective about the notion that she is the cause of conflict however ; it is underpinned by flawed conceptions of causality, leading to unjust evaluations of whom to

blame. The man does not see that the woman's dissatisfaction is something he is part of creating ; to him, it is his problem only in the sense of him undergoing it, not in the sense of his responsibility. (p.102)

Les besoins des hommes sont donc absolus, et ceux de la femme lui y sont relatifs. C'est à elle de modifier ses attentes, ses souhaits, ses besoins afin qu'ils correspondent à la prétendue nature de son partenaire. Il est alors crucial de comprendre ce qui pousse les femmes à adopter un tel positionnement. L'autrice attribue ce rôle à deux éléments distincts : 1) le besoin d'être reconnue dans son identité sexuelle de femme, et 2) le besoin d'être reconnue comme personne et d'être aimée. On retrouve ici la thèse développée par Langford (1999) sur l'importance de la relation hétérosexuelle comme moyen d'affirmer une identité sexuelle marquée, en y reproduisant des schémas stéréotypiques de genre. En effet, comme le fait de « prendre soin » est directement lié à la notion d'identité féminine, c'est dans la subordination que les femmes sont reconnues dans leur identité de femme : « In this sense, to the extent that femininity is in great part constituted by a more caring attitude towards others than masculinity, women will tend to voluntarily take part in asymmetrical role taking » (Gunnarsson, 2014, p.103) Mais se comporter de manière « masculine » portera préjudice à une femme non pas seulement parce qu'elle ne sera pas reconnue comme telle, mais parce qu'elle sera moins susceptible d'être perçue comme une personne désirable, digne d'être aimée. Les stéréotypes de genre créent des attentes dans la sphère conjugale. Thagaard (1997) déclare ainsi :

One consequence of male exploitation of women's love power may be that the husband more or less takes his wife's love for granted, and will thus not appreciate her consideration of him as a gift. Since the wife is not in a position to count on corresponding love, even small signs of love from her husband may be considered gifts. (p.359)

Globalement, les femmes manifestent plus d'amour que les hommes, et la plus petite manifestation d'amour en retour de la part de leurs compagnons prend une forme d'exception. Les femmes se doivent donc de manifester plus d'amour que leur partenaire ne leur en donne, pour se sentir aimée de lui.

Face à ces analyses, les femmes ont donc soit le choix de se conformer aux attentes de leurs partenaires, et être gratifiées pour cela, ou entrer en résistance. En faisant le *choix* de mettre ses désirs et besoins de côté, la femme préserve la croyance selon laquelle elle pourrait tout à fait décider de ne pas le faire, et d'être aimée néanmoins. En revanche, son besoin d'être aimée pour ce qu'elle « est » (c'est à dire pour ce qu'elle exprime comme besoins et attentes) ne sera jamais

satisfait. L'auteurice souligne que ce processus d'auto-objectivation est en réalité un abandon de son authenticité, puisque l'amour est acquis à la condition d'annuler ou de cacher ses besoins réels. Cela contribue à affaiblir la confiance en soi des femmes, les rendant plus dépendantes de l'approbation masculine. De plus, si ces tentatives de suppression de « soi » ne parviennent pas à mobiliser suffisamment l'attention du partenaire, cela génère chez la femme un sentiment de ne pas être digne d'amour, la rendant d'autant plus reconnaissante à la moindre manifestation d'affection.

Le couple constitue bel et bien, dans son caractère institutionnel tout comme dans sa « pratique » quotidienne, un lieu de reproduction des rapports sociaux de genre, et donc des rapports de pouvoir. Les individus n'y investissent pas les mêmes attentes ni les mêmes exigences en fonction de leur socialisation sexuée, et le reste du monde social, notamment le marché du travail, contribue à asseoir des logiques de domination au long cours. Les recherches féministes sur la question contribuent à mettre en lumière le caractère construit et social de ces dynamiques de pouvoir, qui sont essentialisées à travers un discours sur l'amour qui contribue à les naturaliser et donc à les invisibiliser. L'enjeu féministe consiste alors à expliquer le social par le social, non pas pour annihiler les rapports hommes-femmes mais bien pour contribuer à les rendre plus égalitaires.

3. METHODOLOGIE

3.1 Le genre comme révélateur des relations de pouvoir : une étude des rapports sociaux de sexe

Cette étude propose d'analyser les relations de couple en terme de rapport sociaux de genre. Le terme de rapport social charrie en son sein la notion de pouvoir, puisqu'il se propose de décrire les relations d'asymétrie qui prennent place entre des individus ou groupes sociaux. Le concept permet donc l'étude de la hiérarchie, qu'elle soit matérielle ou symbolique. Ces rapports sociaux produisent des « catégories de perception et de jugement (...) qui ordonnent et hiérarchisent le monde ». (Bereni et al., 2008). C'est la reproduction et la mise en tension de ces relations de pouvoir dans le cadre conjugal qui constitue l'objet de mon travail. En effet, ces relations sont mouvantes, dynamiques, et ne sont pas figées. Les individus possèdent une marge de manoeuvre sur leur rapport à autrui et sur leur appartenance à un groupe social (dominé ou dominant). L'usage du concept de rapport sociaux est une manière de penser la domination (Dorlin, 2009). Malgré le caractère dynamique de ces rapports, il existe, selon Dorlin, des « invariants dans les principes de fonctionnement des rapports sociaux ». (2009, p.115). C'est précisément l'existence de ces invariants qui amène certains individus à appartenir à un même groupe social, en raison de la similarité de leur vécu et de leurs expériences. A travers les entretiens semi-directifs, je chercherai donc à déceler le « social » dans l'individu, c'est à dire ce qui constitue une expérience collective de groupe.

Le genre sera aussi appréhendé comme un élément relationnel, dans la mesure où il constitue une grille de lecture et d'intelligibilité du monde. En effet, c'est l'assignation à un sexe qui permet aux individus d'une société d'interagir de manière harmonieuse, puisqu'ils partagent des codes et des savoirs communs leur permettant de s'identifier et d'identifier autrui comme homme ou femme. (Garfinkel, 1967). Ces codes permettent ainsi l'adoption de comportements attendus selon l'assignation sexuelle de la personne. Selon Goffman (2002), ce sont ces comportements de genre qui « construisent et réaffirment les différences naturelles pour justifier les différences sociales construites entre les sexes ». Tenues pour naturelles, ces différences sont en réalité le fruit d'interactions sociales codifiées. Le genre est donc produit par les interactions, et c'est dans cette optique que West et Zimmerman (1987) utilisent l'expression « doing gender » : le genre se crée, se produit et se reproduit à travers des interactions qui passent pour naturelles, voire même biologiques, alors qu'elles sont avant tout sociales et culturelles.

3.2 Méthodologie de travail : une épistémologie féministe

Ce travail s'inscrit dans une perspective sociologique et d'études de genre : il s'agit de proposer une analyse des dynamiques sociales et des rapports de pouvoir qui s'exercent au niveau microsociologique qu'est le couple. La méthodologie que j'adopte est résolument féministe, dans la mesure où elle se propose d'explorer les rapports de pouvoir en oeuvre dans la cadre même de la production de l'enquête. Il est en effet impossible de prétendre adopter une posture neutre et non empreinte de rapports de pouvoir, même dans le cadre d'un travail académique : l'épistémologie du « point de vue situé » tire son origine dans le « scepticisme par rapport à la possibilité d'une théorie générale de la connaissance qui ne tienne aucunement compte du contexte social et du statut des sujets connaissant » (Alcoff & Potter, 1993). Cette épistémologie propose au chercheur d'effectuer une réflexion sur sa propre posture. Que ce soit en rapport avec la thématique même de sa recherche, sa relation avec les enquêtés ou dans le monde académique de manière générale, il convient d'opérer une objectivation de notre posture, afin de mieux objectiver les rapports de pouvoir qui la traversent inévitablement. Le savoir est en effet imbriqué dans le monde social dans lequel il se produit ; il n'est pas une création hors sol, mais bien soumis à des dynamiques sociales de race, classe et genre qui déterminent et contribuent à façonner sa production. L'épistémologie féministe a ainsi remis en question l'universalité des savoirs « androcentrés » (Clair, 2016), dont l'objectivité a été qualifiée de « faible » par Harding (1993).

L'épistémologie féministe propose une lecture et une production « situées » des savoirs afin de questionner la prétendue neutralité du chercheur et du caractère prétendument universel de ses productions : il s'agit donc de prendre en considération le caractère subjectif du savoir et du chercheur, et de l'explicitier (Flores Espinola, 2012). Il a longtemps été question d'adopter une posture d'extériorité face à son objet de recherche et de se départir de ses prénotions pour produire un savoir objectif. Hors, cette supposée neutralité n'est pas atteignable à la seule volonté du chercheur : il ou elle est forcément positionné d'une certaine manière par rapport à son objet de recherche (Clair, 2016). L'épistémologie féministe conteste à la fois le caractère universel des sciences (sociales et techniques), mais aussi la manière de faire science qui prétend l'objectivité. Les savoirs ne sont pas dénués des dynamiques de pouvoir en vigueur dans le monde social, et la prépondérance de travaux produits par des hommes blancs occidentaux en est la manifestation ; cette homogénéité des savoirs produit une mise à l'écart et une dévalorisation des travaux produits dans la marge (Go, 2017). L'extériorité absolue face à son objet de recherche étant impossible, il est nécessaire de procéder à une forme d'introspection et de réflexion sur son positionnement en tant

que chercheur ou chercheuse. Clair (2016) incite celui-ci à expliciter les ordres hiérarchiques qui se jouent durant la recherche, notamment auprès des enquêté.es. Cette approche critique de son positionnement social ainsi que des rapports avec les enquêté.es est ce qui permet selon Harding (1993) une « objectivité forte » : en embrassant « l'impureté de la démarche scientifique », on la transforme en ressource. (Clair, 2016). C'est donc en opérant un travail de conscientisation de son positionnement et d'explicitation des rapports hiérarchiques que le chercheur donne à voir les subjectivités de sa recherche dans un contexte social situé, plutôt qu'en les dissimulant au nom d'une objectivité donnée *a priori*.

Mon travail porte sur les couples, et plus précisément sur les dynamiques de pouvoir qui s'y jouent. Aussi, il me semble indispensable de recourir à une méthodologie féministe, car c'est à la lumière de cette posture critique que je pourrai analyser les rapports de pouvoir qui s'exercent entre les différents acteurs de la recherche – que ce soit entre mes enquêté.es et moi-même, ou entre les enquêté.es eux-mêmes. C'est aussi dans la critique de la séparation entre les sphères « privée » et « publique » que s'enracine le questionnement à l'origine de ce travail. Ce renvoi des conflits inter-individuels dans l'univers du « personnel » fait régulièrement l'objet de la critique féministe, qui les envisage comme des problèmes structurels, souvent politiques, où se (re)produit l'ordre du genre. (Clair, 2016) La chercheuse invite même à investir ces lieux et ces structures intimes,

(...) où l'antagonisme entre les groupes de sexe s'y réalise avec le plus de violence, dans la plus grande banalité et de façon dissimulée, et que la construction de soi genrés y est fondatrice, justifiant l'ordre familial, conjugal et filial. La politisation des institutions de la famille et de l'hétérosexualité devrait susciter plus d'intérêt de la part des féministes (...)
(p.79)

Le couple apparaît alors comme une entité sociale incarnant et produisant l'hétérosexualité, et les dynamiques qui s'y jouent constituent des éléments sociologiques qui peuvent être analysés au prisme du genre. Le concept de genre sera ici mobilisé comme une catégorie d'analyse, mettant à jour les rapports de pouvoir et non comme une catégorie descriptive faisant état d'une construction sociale des comportements genrés.

Ce travail s'inscrit dans un paradigme méthodologique qualitatif. Il n'est en effet pas question de quantifier, mesurer et de fournir des résultats exhaustifs des réalités sociales, mais surtout de les comprendre (Kaufman, 2016) C'est en effet le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, leur vécu et leurs expériences qui fait sens dans cette recherche, qui a pour objet d'interroger leur

subjectivité. Je cherche ainsi à analyser la signification que donnent les couples à leur expérience conjugale, la manière dont ils l'appréhendent et les dynamiques qui y sont créées selon leur propre perception. (Matthey, 2005). Je ne cherche pas à créer un dispositif expérimental mais bien de m'approcher au plus près de leurs réalités. Les résultats issus de ce travail ne se veulent ainsi pas représentatifs de tous les couples hétérosexuels, et ne prétendent pas à l'exhaustivité. Ils se proposent plutôt de mettre en lumière les phénomènes sociaux et les processus de production et de subversion des normes, qu'une recherche quantitative ne pourrait mettre en évidence.

3.3 Réflexions sur ma positionnalité en tant qu'étudiante-chercheuse

La question de la réflexivité est centrale dans une recherche féministe. Comme évoqué plus haut, il s'agit de faire valoir une certaine objectivité à travers les différents rapports sociaux qui sont traversés par les différents acteurs de cette recherche. Dorlin (2008) explique ainsi : « (...) une véritable objectivité en science implique que les positionnements politiques des scientifiques doivent être « conscients et explicites quant à leur caractère historiquement et socialement situés ». (p.28). Harding (1995) rappelle alors « qu'une objectivité forte requiert que les scientifiques effectuent le même genre de descriptions et d'explications critiques du sujet de la connaissance scientifique (...) que les sociologues ont fait avec les objets de leurs recherches » (p.211). A ce titre, il importe de rendre explicite mon propre positionnement social, car il a un impact sur la nature des données recueillies.

Pour ma part, le fait d'être une femme d'une trentaine d'années, blanche et de classe favorisée a clairement eu un impact sur les entretiens que j'ai eu l'occasion – ou pas – de mener avec mes enquêtés.e.s. Il m'a été aisé de rentrer en contact avec des couples de mon âge, notamment auprès des femmes pour qui une discussion « entre femmes » constituait a priori un exercice familier, puisque s'apparentant à une conversation avec une amie potentielle, et donc plus à même de susciter des confidences, dans la mesure où cela était perçu comme un entre-soi féminin. (Goyon, 2005). C'est en effet dans le cadre de mes entretiens avec des femmes que j'ai été confrontée à des aveux de violences sexuelles, ou bien de maltraitance parfois, qui étaient d'autant plus délicats à gérer qu'ils étaient confiés pour la première fois pour certaines de mes enquêtées. Ma ressemblance, d'un point de vue social, (sexe, classe, âge) avec ces femmes a ainsi favorisé une parole dense, riche d'anecdotes et de confidences. Il était ainsi plus aisé d'aborder les questions intimes, surtout dans le cadre d'un entretien qui porte sur le couple et donc sur des aspects très personnels de leur vie, avec les femmes de mon âge qu'avec les hommes ou qu'avec des femmes d'un âge plus avancé. Cette promiscuité avec mes enquêtés.es s'est aussi construite sur des critères de classe sociale, de

blanchité, et d'âge qui me plaçaient dans une relation de proximité avec eux.

Il a aussi été plus délicat pour moi d'accéder à des couples socialement plus éloignés de moi, que ce soit par la classe, la race ou bien l'âge. D'une part, ils sont *de facto* plus éloignés de mon entourage, et d'autre part, ils ne percevaient pas forcément ma visite comme bienvenue. Il m'a été difficile de rencontrer des individus plus âgés, notamment en raison du fait qu'ils ne m'assimilaient pas à une personne à qui ils confieraient leur vie intime, mon vécu conjugal étant plus éloigné du leur. La nature intime de mes questions a rendu l'accès à ces individus plus âgés difficile voire impossible (mon enquêté le plus âgé avait 43 ans) et ma qualité d'étudiante rendait cet exercice encore moins légitime, en exacerbant un rapport social en ma défaveur (jeune femme étudiante versus personne plus âgée).

Le fait d'être une femme a ainsi contribué à rendre les entretiens avec les hommes plus délicats : ces derniers étaient moins enclins à parler et à se confier, et les relances plus nombreuses. Ils se sont montrés plus volontiers méfiants et curieux de la nature de mon enquête. La relation de pouvoir était parfois inversée puisqu'il s'agissait pour moi de prouver que j'étais digne de confiance, et digne de « recevoir les informations » (Hoffman, 2007). Il y a donc une inversion de la dynamique de pouvoir dans ces entretiens, entre celui qui donne l'information, et moi qui la reçois. Mon statut d'étudiante a consolidé cet aspect « novice » et donc peu propice à la confiance, notamment auprès des hommes plus âgés que moi. Pour autant, j'ai plus fait appel à ce statut d'étudiante auprès des hommes interviewés afin de faire passer mon enquête comme plus « naïve » et moins orientée politiquement sur les inégalités hommes-femmes. Comme je l'ai évoqué plus haut, il était ainsi préférable, lorsque cela était possible, de rester floue sur la nature exacte de mon mémoire en me présentant comme étudiante en « sciences sociales » et non en études de genre. L'aspect féministe de ma recherche constituait un écueil non négligeable dans la qualité des matériaux recueillis, il était donc favorable de le passer sous silence. J'ai néanmoins été parfois confrontée à des relances laissées sans réponse ou bien une absence de volonté d'exemplifier certains aspects qui piquaient mon intérêt. Ces entretiens se sont effectivement plus souvent soldés par des discussions assez consensuelles, où il était probable que le fait que je sois une femme contribue à les faire produire un discours qui soit en phase avec ce qu'ils se faisaient de mes attentes – en tant que femme d'abord puis en tant que chercheuse ou étudiante.

Cette reproduction des rapports sociaux de genre au sein même des entretiens est un écueil de ma recherche qui a été inévitable mais néanmoins prévisible. Le Renard (2010) a par exemple montré

comment son genre et son « occidentalité » avaient contribué à façonner la nature de ses entretiens dans le contexte saoudien. Pour ma part, c'est surtout mon âge et mon genre qui ont eu un impact sur le recueil de mes données. L'interview est ainsi, comme le rappelle l'autrice, un lieu de reproduction des rapports sociaux de genre mais aussi d'âge, de race etc. Elle souligne ainsi que les « interactions d'enquête et le partage de certaines contraintes avec les enquêtées révèlent les spécificités du genre comme rapport social dans la société et le groupe étudiés » (p.129). Ainsi, loin d'être un matériau hors sol, l'entretien est un processus de socialisation à part entière, au sein duquel se jouent et se rejouent les distances ou les proximités sociales.

3.4 L'entrée en contact avec les enquêtés.es

J'ai décidé de collecter mes données par le biais d'entretiens semi-directifs menés avec des personnes en couple ou l'ayant été. Cette méthode de recueil de données s'inscrit dans une démarche qualitative et compréhensive, puisqu'elle laisse le loisir aux enquêtés.es de produire, avec moi, le sujet et le matériau de ma recherche. A l'aide d'un canevas pré-établi de thématiques que je désirais aborder, j'ai sollicité la parole de 10 enquêtés.es au total : 5 hommes et 5 femmes, âgés de 25 ans à 43 ans. L'objet de l'entretien semi-directif est de laisser une certaine liberté de parole aux personnes entendues, afin qu'elles puissent évoquer ce qui fait sens pour elles concernant les thématiques abordées. Il ne s'agit pas de questions fermées, mais d'invitations à la prise de parole et parfois aussi à la digression. C'est aussi pour cette raison qu'il est préférable de ne pas aborder les entretiens avec une idée trop précise de son objet de recherche, car cela orienterait trop fortement les données recueillies. L'entretien compréhensif m'a permis de recueillir leur vécu, leurs ressentis, en évitant l'écueil d'être perçue comme étant experte quant aux sujets discutés. Pour cela, l'entretien semi-directif s'imposait car il permettait aux enquêtés.es une liberté quant à leur prise de parole, en énonçant ce qui finalement faisait sens pour eux, et qui constitue déjà un élément significatif d'analyse pour ma part :

L'entretien de type compréhensif est une configuration interindividuelle où une personne sollicite la parole d'une autre à propos d'un sujet donné, en lui reconnaissant un droit à l'intersubjectivité, c'est-à-dire un droit à une subjectivité autonome. Ce droit à une subjectivité autonome implique une attitude générale du chercheur. Il s'agit de considérer que l'entretien est susceptible de produire un matériau heuristique à la seule condition que celui qui enquête renonce à un statut d'expert, pour se mettre à disposition de celui qui parle. Son rôle est de favoriser une prise de parole. (Matthey, 2005, p.2)

Il m'a fallu recourir à mon cercle social proche afin d'établir un échantillonnage de personnes disposées à me rencontrer. J'ai pris soin de ne pas interviewer des personnes que je connaissais personnellement, d'une part en raison du caractère intime des thématiques évoquées, d'autre part car cela aurait pu induire certaines données si la nature de ma recherche était connue. Il est en effet assez délicat de mener un entretien et évoquer par exemple la répartition des tâches domestiques si les enquêté.es connaissant mon engagement féministe. Clair (2016) souligne cet écueil, cette forme de « clandestinité » dans la recherche qui mène le ou la chercheuse à mentir sur son objet d'étude afin de lever le voile sur les logiques de domination. Si l'objet de mes observations avait été révélé, les données recueillies en auraient pâti car elles auraient potentiellement été modifiées par les enquêté.es de manière à les rendre conformes aux attentes qu'ils m'attribuaient. Cette posture est néanmoins assez délicate à maintenir, car les personnes interviewées avaient souvent un désir de connaître l'objet de ma recherche ; j'expliquais être étudiante en sciences sociales et que mon travail portait sur la micro-sociologie dans le couple, en passant sous silence l'enjeu sur les dynamiques de pouvoir qui m'intéressait plus particulièrement. La crise sanitaire ayant mis en lumière les difficultés rencontrées par les couples lors des différents confinements, j'ai prétexté avoir eu l'idée de cette recherche avec ces événements d'actualité. Cette posture me plaçait aussi en situation de complicité avec la personne de mon entourage qui avait permis le contact et qui, elle, n'ignorait pas la nature de mon mémoire et de mes études. J'ai donc été aidée par un réseau de personnes de mon entourage, qui m'ont permis d'accéder à des personnes en couple puis de bénéficier de l'effet « boule de neige » (Capron, 2006, p.27) qui, de fil en aiguille, m'a permise de dépasser le niveau des connaissances personnelles pour accéder à de nouvelles opportunités d'entretien.

Je rentrais en contact par le biais de Whatsapp ou Messenger, en ayant d'abord eu l'autorisation de la personne « liaison » que l'enquêté.e était disposé à me recevoir. Cette entrée en matière, à la fois médiatisée par une tierce personne et par le biais des messageries instantanées m'a permis d'établir un lien de confiance et une certaine forme de proximité avec mes enquêté.es. La prise de contact prenait une tournure qui incitait déjà à une forme d'intimité, ma demande apparaissant sur leur messagerie personnelle directement. Cela m'a par la suite servi à proposer des entretiens à leur domicile, de manière à encourager et à faire perdurer cette proximité relationnelle, le lien de confiance ayant été établi lors de la prise de contact. J'ai globalement constaté que ce sont majoritairement les femmes qui ont donné suite à mes sollicitations, se montrant enthousiastes face à ma demande et enclines à mettre à disposition leur temps pour ma recherche. Il m'a été plus difficile d'accéder au temps des hommes, qui ont plus souvent repoussé ou annulé ma venue invoquant généralement des impératifs professionnels.

Il était par ailleurs important pour moi de mener ces entretiens au domicile des couples, pour plusieurs raisons, même hors impératifs sanitaires. Je ne formulais pas la nécessité de me rendre à leur domicile lors de la prise de contact, me montrant flexible, en laissant ainsi l'opportunité aux enquêtés, s'ils le souhaitaient, de proposer leur domicile comme lieu de rencontre. Cela me faisait ainsi bénéficier d'un statut d'invitée, plutôt que d'intruse (Barbot, 2012). En plus, cela me permettait d'observer le milieu, l'aménagement et l'occupation de l'espace etc. Il était en effet impossible de mener une observation de type ethnographique au domicile des couples interrogés, pour des raisons éthiques évidentes. Me rendre dans leur lieu de vie me donnait une petite fenêtre d'observation en plus. Enfin, il me semble que cela était plus propice aux confidences, puisque l'entretien portait précisément sur des notions liées à la vie intime. Le choix du lieu de l'entretien constitue en effet un agencement relationnel en terme de rapports de pouvoir (Darmon, 2005) et me rendre dans leur environnement permettait d'optimiser les chances qu'ils s'y sentent à l'aise et pas intimidés. Ce choix procède donc d'une volonté de favoriser le discours et de ne pas me placer dès la rencontre dans un statut d'expert. (Matthey, 2005).

3.5 Le recueil des données

La vie conjugale ayant lieu dans le cadre privé des couples, il est évident qu'une observation ethnographique de terrain était inenvisageable, car elle aurait été perçue comme très intrusive, en plus d'être potentiellement inefficace car biaisée par ma présence. Ce terrain s'apparente à un terrain fermé, et il y est plus approprié d'y mener des entretiens compréhensifs (Capron, 2006). Comme mentionné plus haut, cela me permettait de collecter la parole des personnes, comprendre leurs vécus respectifs et leur appréhension de leurs réalités. Il était tout aussi évident qu'un entretien standardisé et pré-établi n'aurait pas été le plus adéquat pour collecter du matériau d'analyse suffisant, puisqu'il s'agit de laisser la place à l'interlocuteur ou l'interlocutrice de partager les éléments qu'elle ou il jugeait significatifs. Le choix de procéder à des entretiens semi-directifs s'imposait ainsi, guidé par des thématiques générales que j'avais identifiées au préalable. Ces interviews constituent donc comme le rappelle Matthey (2005) des rencontres interpersonnelles et intersubjectives, où l'interviewé.e est amené à s'exprimer dans un cadre de confiance, aménagé par le chercheur : « Son rôle est de favoriser une prise de parole. En énonçant une consigne vague. En accompagnant cette parole par des relances, parfois silencieuses, parfois non verbales. La première implication de cette mise à disposition de soi consiste donc dans le renoncement à la directivité des questions (mais non à la structuration de l'entretien) pour laisser s'exprimer, voire soliloquer, le quidam. » (p. 2). L'entretien constitue ainsi une relation qui se co-construit avec les personnes interviewées, et dont l'issue est une forme d'intercompréhension des éléments et thématiques

discutés. (Mishler, 1991).

Cette relation de confiance était d'autant plus cruciale dans le cadre de ce travail puisque les enquêté.es étaient amené.es à se confier sur des thématiques intimes telles que la sexualité, l'amour etc. Il m'a donc fallu construire au préalable un lien de confiance, et veiller à garder une posture d'écoute attentive tout au long des entretiens. J'ai essayé de mener ces entretiens comme des discussions intimes, sans prendre de notes afin d'être pleinement en contact avec mes hôtes. Cette attitude de « congruence » (Matthey, 2005) consiste notamment à ne pas manifester de signaux contradictoires entre le verbal et le non-verbal. Il m'a par exemple fallu performer une maîtrise de moi-même face à certaines perturbations ou sollicitations de mes enquêté.es. Par exemple, il est arrivé qu'un enquêté décrive des pratiques qui me semblaient sexistes voire violentes et il était important à ce moment là de laisser la personne s'exprimer tout en rebondissant questionnant davantage l'enquêté sur son expérience, sans émettre de jugement. Une absence totale de réaction aurait par contre été une manifestation d'un manque de congruence de ma part entre ma pensée et ma réponse ; il fallait néanmoins maintenir un équilibre fin entre congruence et non directivité. Enfin, le fait d'être une femme a souvent été utilisé par les femmes pour faire référence à un vécu commun implicite, parfois par le biais de phrases comme « enfin tu vois bien ce que je veux dire ». Ces « perturbations » ne constituent pas des limites à la légitimité du matériau recueilli, mais au contraire des éléments d'analyse en soi, que je détaillerai plus tard.

J'ai constitué une trame d'entretien afin de me préparer aux interviews avec les enquêté.es. J'ai procédé par organisation thématique, tout en préparant des questions qui reprenaient des moments clefs de la relation (rencontre, mise en couple, naissances etc). J'ai aussi pris soin de sonder mes enquêté.es sur leur conception du couple et de leur manière de faire couple, avant d'établir une séparation thématique entre les aspects matériels et émotionnels. Bien évidemment, ces aspects restent imbriqués dans la vie quotidienne et cette dichotomie est une création conceptuelle. Cela s'est notamment perçu lors des entretiens car certaines expériences étaient investies à plusieurs reprises tout au long du déroulé de la discussion.

J'ai constitué cette grille volontairement souple et ouverte. L'enjeu le plus important était de parvenir à accéder à un niveau communicationnel qui ne soit pas superficiel. En effet, les interviewé.es se forgent des attentes implicites de ma démarche, et sont susceptibles de répondre à mes interrogations selon l'interprétation qu'ils font de ce que j'attends d'eux (Matthey, 2005). Il me fallait dépasser ce que l'auteur appelle « le discours de convenance » (p.9) Le caractère bref de

l'entretien constitue un écueil majoritaire à ce biais potentiel, puisqu'il ne s'inscrit pas dans la durée d'une relation construite dans le cadre d'une enquête ethnographique par exemple. C'est dans cette optique que j'ai tenté d'établir une relation de confiance en amont de l'entretien, mais cette relation était la plupart du temps plus facile à établir avec les femmes. Les entretiens ont alors pris une importance particulière, dans la mesure où ils constituaient en eux-mêmes une forme d'observation en soi (Filiod & Welzer-Lang, 1993).

Il était évident que la trame d'entretien telle que je l'avais préparée n'était pas exhaustive ni limitante ; je l'ai envisagée comme un outil sujet à modification selon les réalités des entretiens et des situations auxquelles j'avais à faire. (Barbot, 2012) Il s'agissait surtout, comme dit précédemment, de mener les enquêté.es à prendre la parole, puis de (se) raconter selon leur propre sensibilité, sans attendre des réponses fermées aux questions figurant dans mon canevas d'entretien. Je commençais l'entretien en demandant à mes hôtes comment ils ou elles avaient rencontré leur conjoint, afin de commencer par une question assez générale et pas trop intime pour amorcer la discussion. Souvent, cela menait au récit de leur rencontre de manière spontanée. Cela me laissait plus l'opportunité d'adopter une écoute active, et je redirigeais lorsque la discussion portait sur des thématiques trop éloignées de ma recherche. Je relançais lorsque certains aspects que j'estimais importants n'avaient pas été abordés, tout en gardant une posture d'écoute attentive, en reformulant parfois les propos des enquêté.es afin de les laisser préciser leur pensée, en les laissant autant que faire se peut déployer leur vécu selon leur propre conception de ce qui paraissait significatif et digne d'intérêt. Globalement, mes enquêté.es semblaient avoir plaisir à se raconter, et leur « préoccupations » étaient en phase avec mes questionnements. Ils ont pour certains spontanément évoqué l'égalité homme-femme au cours de l'entretien, notamment en lien avec l'organisation du foyer et la vie familiale. Il m'a été plus délicat d'obtenir des entretiens que j'estimais « qualitatifs » avec les hommes. En effet, j'ai souvent été mise à mal par leurs réponses courtes et peu déployées, et leur manière de ne pas entrer volontairement dans les détails. Certains semblaient être mal à l'aise par certaines de mes questions ou de mes relances, bien que j'aie pris le soin préalable de leur signifier qu'ils avaient le droit de décliner d'y répondre. Globalement, mes intérêts étaient donc finalement en phase avec les expériences des enquêté.és. Néanmoins, cette adéquation entre mes attentes et leur vécu est d'autant plus saillante avec les femmes de milieu social favorisé, alors qu'elle était moins évidente avec les hommes, et a fortiori les hommes de classes populaires. La classe joue donc à cet égard un rôle fondamental d'inter-compréhension et d'horizon commun des expériences. Tous les entretiens ont été enregistrés, et je prenais le soin après chacun d'entre eux de mettre par écrit sur mon cahier de terrain mes ressentis, les éléments que je considérais importants,

les idées qui me venaient spontanément et parfois certains propos de mes enquêté.es. Cela me servait aussi de base réflexive sur ma posture et sur l'évolution de celle-ci au fil du temps : comment avais-je été impactée par tel ou tel propos, est-ce que je réagissais aux mêmes éléments au fur et à mesure des entretiens, etc.

4. L'analyse des données

4.1 Avant le couple : des attentes conformes aux normes de genre

Les données étudiées, recueillies auprès de 5 femmes et 5 hommes appartenant à des couples différents, d'âge situé entre 25 et 43 ans, m'a permis d'établir des grands axes d'analyse, qui se font écho au travers des différents entretiens. Ils m'ont permis d'établir certaines figures redondantes dans les manières de faire couple, ou bien d'envisager le couple. L'analyse des données se fera à la fois selon un découpe thématique, mais aussi chronologique : de la même manière que j'abordais d'abord les idéaux qui entourent la conjugalité avec mes enquêté.es, ce sont sur ces pré-conceptions que je m'attarderai en premier lieu. En effet, ce que disent les enquêté.es du couple est tout aussi significatif que ce qu'ils en font : cela permet de mettre en évidence les congruences ou les contradictions qui peuvent s'y manifester, de quelles manières le couple est abordé selon le genre des individus et si les rapports de pouvoir lui pré-existent. Puis, nous verrons comment ces idéaux sont réinvestis dans la vie de tous les jours, de quelle manière ils sont subvertis parfois ou bien légitimés.

La période qui précède la mise en couple n'est en effet pas dénuée de pré-conceptions sur la vie conjugale et les individus interviewés nous laissent entrevoir des attentes finalement assez fidèles aux normes de genre en vigueur. Malgré une volonté moderne de s'affranchir des frontières du genre, ou tout du moins une volonté de mettre en évidence une recherche d'égalité dans le couple, les idéaux conjugaux des interviewés montrent en réalité un réinvestissement de ces normes. Nous nous attarderons successivement aux idéaux mobilisés par les hommes, puis par ceux des femmes, en soulignant qu'il s'agit de points de vue construits et situés, qu'il importe de ne pas naturaliser comme des traits intrinsèques à un sexe ou l'autre.

4.1.1 L'usage de la figure repoussoir de la féminité ou l'idée de la fille « pas prise de tête »

Le genre se construit à travers l'individu, il se « performe » pour reprendre le terme de Butler (2005), contribue à façonner les corps dans leurs mouvements, leurs attitudes. Les hommes interviewés n'utilisent pas de qualificatifs précis pour déterminer ce qu'ils attendent de leur conjointes mais font unanimement appel à une description en creux de ce qu'il ne *souhaitent pas*. Le recours au terme de « fille pas prise de tête » est récurrent, utilisé par la totalité des hommes interviewés et symbolise l'idée d'une femme qui s'adapte, voire se sur-adapte, et qui n'entre pas en conflit avec les désirs de son partenaire. Le recours à cette figure de fille « cool » illustre en creux la

figure repoussoir de la féminité stéréotypique, d'une femme « chiante », qui empêche l'homme de s'épanouir en dehors du couple et qui en mettant en péril sa tranquillité, menace *in fine* sa virilité :

Pas prise de tête ben en gros, entre guillemets, faut que tu t'adaptes à moi. (...) Moi je lui ai expliqué comment j'étais, cartes sur table, je suis comme ça, je travaille de nuit, t'acceptes. Je fais encore l'armée, je vais partir trois semaines / un mois, voilà. Plein de petites concessions qu'elle a du faire et qu'elle a réussies au final, qu'elles a acceptées, qu'elle a faites. Et puis voilà ça s'est fait naturellement. » (Matteo¹)

On perçoit dans le concept de fille « pas prise de tête » la menace potentielle que constitue la mise en couple sur la virilité. Pourtant, la vie conjugale reste un projet de vie pour l'ensemble de mes enquêtés qui confessent s'être envisagés dans une vie de famille bien avant de rencontrer leurs conjointes. En ce sens, l'idéal de vie conjugale constitue un schéma qui vient mettre en évidence un modèle d'hétérosexualité partagé socialement mais qui doit à la fois parvenir à préserver la masculinité des hommes qui l'adoptent. Bien que présenté comme un attrait léger, le concept de fille « pas prise de tête » réinvestit en réalité un schéma de domination/soumission qui place l'homme dans une posture d'être en mesure d'attendre d'une femme qu'elle s'adapte à lui et à son mode de vie. (Gunnarsson, 2014). Or, dans un contexte de marché conjugal inégal (Jonasdottir, 1991), les femmes n'ont pas la possibilité de faire valoir leurs désirs avec la même conviction que les hommes, car les termes de l'échange conjugal demeurent inégaux (Illouz, 2006 ; Jonasdottir, 1991). L'analyse de Jonasdottir permet ici de mettre en évidence la manière dont les hommes prévoient, avant même la mise en couple, de rencontrer une partenaire qui saura préserver leurs aspirations personnelles par le biais d'une propension « naturelle » à la souplesse et à l'adaptation, alors que ces mécanismes constituent des codes sociaux de la féminité (l'abnégation, l'altruisme) qui sont nécessaires pour pouvoir espérer « faire couple » pour une femme.

Cette recherche d'une partenaire « pas prise de tête » est à mettre en parallèle avec le besoin d'affirmer son identité sexuée au sein du couple. Un des hommes interviewé se confie ainsi sur ses attentes vis à vis d'une partenaire potentielle :

Je voulais une nana comme moi, pas prise de tête. (...) Un peu sportive, qu'elle m'accompagne. Mais pas trop non plus. Pas plus sportive que moi, ça m'aurait soulé par exemple si elle me met des branlées. Je veux rester le sportif du couple tu vois. (Charles)

En plus d'exprimer une figure repoussoir de la féminité en décrivant une femme potentiellement forte et performante, l'enquêté montre bien ici les enjeux qui se matérialisent dans le couple pour un homme et sa virilité. L'idée de la domination, ici sportive, est consubstantielle à sa « nature »

¹ Les prénoms ont été modifiés

d'homme qui domine physiquement sa partenaire. En plus de signifier qu'il existe un rapport hiérarchique explicite dans la relation amoureuse, mon enquêté fait état d'une attirance pour une femme inférieure, dont l'infériorité constitue le cœur même de son capital de séduction. Le philosophe Paul B. Preciado (2020) évoquait en ces termes le caractère socialement situé des goûts que l'on imagine naturels : « Je voudrais qu'on commence à regarder politiquement nos goûts. Qu'on se méfie de la naturalité de ce qu'on désire et de nos goûts. Les goûts sont produits, ils sont fabriqués politiquement. ». Le refus de construire une relation avec une femme *plus forte* dépeint la valence socialement négative associée à cet attribut lorsqu'il s'agit de séduction ; pour être séduisante il faut être féminine, et cela implique une forme de subordination à l'homme, et donc aux femmes à faire acte d'une forme de limitation de soi.

Kévin, quant à lui, confesse ne pas envisager de rencontrer une femme qui aurait encore des contacts avec ses ex partenaires, explicitant de facto un interdit patriarcal destiné à contrôler les fréquentations de sa partenaire afin de protéger son honneur. On constate à travers les attentes de mes enquêtés des représentations très genrées des rôles de chacun des partenaires, et d'une reproduction des rôles sociaux de genre somme toute assez figée. Stolenberg (1989) rappelle ainsi combien le rapport à autrui est le lieu de (re)production du genre social, et comment, pour conserver un rôle masculin fort, il importe que « conserver le soutien d'une déférence et d'une soumission féminines ».

En ce sens, les femmes interviewées témoignent elles aussi d'une volonté de ne surtout pas importuner leur partenaire : « J'acceptais ce qu'il demandait sexuellement parce que c'était mon copain et qu'on était ensemble et qu'il avait besoin de ça et que ça le rendait satisfait. Je suis pas tellement du genre à refuser quelque chose ou à être contrariante... » (Coline) On constate ici que Coline naturalise un effort qu'elle produit au sein de son couple afin de le faire paraître « inné », en convoquant un attribut de sa personnalité (« ne pas être contrariante »), qui serait immuable. On peut d'ailleurs observer que la non conformité à ce canon de la féminité se manifeste dans d'autres domaines, et présente un coût pour celles qui y dérogent. Annabelle explique ainsi comment, parce qu'elle ne se montrait pas serviable, des tensions sont apparues avec sa belle-famille : « J'étais pas très serviable ok j'avoue... Mais ma belle-mère elle me l'a envoyé dans la gueule. Que je foutais rien, que c'était pas normal... » On constate à quel point les attentes implicites de « care » dépassent la sphère du couple, et qu'elles semblent aller de soi, puisque conformes à une conception normative de la féminité : souple, serviable, arrangeante. Et lorsque les femmes résistent à ces injonctions, elles en paient un coût social – que ce soit au niveau du couple ou de leur sphère familiale. Loin

d'être une inclination innée aux femmes, ces caractéristiques sont en réalité des codes sociaux qui permettent d'avoir une place dans le groupe, et de prétendre à un partenaire sur le marché conjugal :

Surtout, qu'elles ne fassent pas ressentir leur voix – celle qui exprime leur ressenti profond, leurs véritables émotions, celle qui dit haut et fort ce qu'elles pensent, ressentent, désirent et savent « vraiment ». Parce qu'en échange de leur silence et de leur sacrifice, on leur accorde des avantages : honneur, richesse, mariage, travail, bourse d'études, et ainsi de suite. (Gilligan & Snider, 2019)

L'inhibition – de sa force, de ses envies, de ses ambitions et de ses exigences - constitue donc une valeur centrale de séduction pour les femmes qui souhaitent investir le marché conjugal.

4.1.2 Sexisme bienveillant et garçons « gentils »

Ces conceptions de la bonne et de la mauvaise féminité ne sont pas forcément issues d'une hostilité envers les femmes. Au contraire, cette appétence pour des femmes serviables, douces et malléables s'enracinent dans un schéma de sexisme dit « bienveillant », qui est lié à la recherche ces formes de féminité subordonnées :

Le sexisme bienveillant est lié à l'idéalisation d'une certaine féminité, celle qui va de pair avec les rôles traditionnels des femmes. Par exemple, le sexisme bienveillant est positivement lié à l'allaitement (Forbes, Adams-Curtis, Hamm, & White, 2003 ; voir aussi Acker, 2009) et aux idéaux et pratiques associés à la beauté occidentale tels que l'utilisation de cosmétiques ou la minceur (par ex. Forbes, Doroszerwicz, Card, & Adams-Curtis, 2004 ; Forbes, Jung, & Haas, 2006). En outre, le sexisme bienveillant est associé positivement à des attitudes restrictives vis-à-vis des comportements qu'il est nécessaire que les femmes adoptent (...) (Viki, Abrams, & Hutchison, 2003). (Sarlet et Dardenne, 2012)

L'encouragement à de formes de féminité traditionnelles est motivé par des conceptions prétendument élogieuses des femmes, qui seraient pas nature supérieures, plus nobles et plus importantes que les hommes. Une attitude « respectable » est donc souhaitable pour faire honneur à cet idéal de pureté. Manuel explique ainsi être dérangé à l'idée de voir sa partenaire boire de l'alcool : « Les femmes elles boivent mais ça me dérange (...). C'est la femme quoi, c'est elle qui a la tête dans le couple. Tu imagines si elle boit comme moi à une soirée ? Non c'est pas possible. La femme elle donne la vie, elle est responsable. (...) Tu es tellement importante en tant que femme, pourquoi tu ferais ça ? C'est un manque de respect à soi-même. » Kévin quant à lui explique avoir pu se projeter avec sa femme actuelle en raison de son caractère propice à une vie de famille (« pas de drogues, pas fêtarde, pas trop d'ex... Normale tu vois »)

En nourrissant l'idée que les femmes incarnent une bonne féminité, c'est en réalité une réaffirmation des rôles traditionnels de genre qui se met en oeuvre : aux femmes la discrétion et l'inhibition, aux hommes la possibilité de l'excès et de la démesure. On perçoit bien dans le témoignage de mes enquêtés que la conformité à une féminité « respectable » ou « normale » a un impact direct sur la possibilité de la mise en couple ; il n'est pas envisageable pour eux de s'investir dans une relation avec une femme qui ne respecterait pas ces critères.

On constate par ailleurs que les femmes interviewées font toutes les souhaitent de trouver un partenaire « gentil » ou « bienveillant ». On peut d'ores et déjà souligner que la dimension passionnelle et conflictuelle dans la relation n'est pas recherchée par mes enquêtées, qui font unanimement voeu de poursuivre des relations équilibrées et respectueuses. Pour certaines d'entre elles, ce souhait est directement consécutif à des expériences amoureuses antérieures avec des hommes qui ont exercé sur elles une forme de pouvoir, et à une connaissance des mécanismes d'oppression patriarcaux : « Ce que je recherchais d'abord c'était vraiment quelqu'un de gentil. (...) Ca faisait 2 ou 3 ans que j'étais avec des mecs qui systématiquement me faisaient du mal et en fait j'ai connu quelqu'un qui me voulait du bien. » (Clara)

Par ailleurs, les femmes interviewées ont une tendance à décrire ce qu'elles attendent de leur conjoint en explicitant ce qu'elles ne veulent pas : « Moi les machos un peu patriarcaux j'en voulais pas. Ceux qui me disent fais ci, fais ça, tu dois être comme ci ou comme ça. » (Lydia), ou encore Louise : « J'ai pas vraiment de critères précis (...) les gens je les prends à peu près comme ils sont, dans la mesure où ils me font pas chier non plus ». Ces descriptions en creux dénotent d'un critère plus général, qui est finalement l'absence de nuisance. Les femmes interrogées ne mentionnent pas de traits de caractère spécifiques, et de manière générale c'est bien une « absence de » qui caractérisent leurs attentes : une absence de nuisance, une absence de contraintes. Cette « absence de » peut alors s'apparenter à une « acceptation de », à savoir une acceptation implicite que leurs exigences ne peuvent pas se porter plus loin que le désir de ne pas être importunées par leur partenaire. En effet, les femmes sont plus dépendantes de la conjugalité que les hommes, que ce soit d'un point de vue financier ou de l'intégration sociale (Delphy, 2013) et cultiver des exigences spécifiques n'est pas une stratégie efficace sur le marché conjugal. La conjoncture matrimoniale pousse les femmes à adopter une stratégie du choix du « moindre mal » : un partenaire qui ne sera au mieux pas une nuisance, ni une entrave à leur liberté, afin de conserver leur capital d'attractivité.

On voit bien qu'il existe un écart entre les attentes des hommes, qui font état de critères spécifiques (souplesse, adaptation, pas de relations avec les ex partenaires etc) et celles des femmes qui espèrent surtout que le couple ne se mue pas en nuisance. Ces aspirations montrent bien qu'il existe un différentiel de pouvoir conséquent sur le marché conjugal, et que les termes de l'échange conjugal ne sont effectivement pas égaux. Les hommes ont la possibilité de prétendre à des critères spécifiques, qu'ils obtiennent, tandis que les femmes font vœu d'une absence de nuisance, ce qu'elles n'obtiennent pas toujours comme on le verra par la suite. Ce n'est évidemment pas une nature propre aux hommes ou aux femmes qui expliquent ces différentiels d'exigences, mais bien une inégalité structurelle dans la conjugalité. (Illouz, 2006 ; Gunnarsson, 2014). C'est finalement la lucidité des termes de l'échange qui façonne les exigences – ou l'absence d'exigences des hommes et des femmes.

Le souhait d'incarner une masculinité « gentille » est néanmoins très prégnant chez les hommes interrogés, qui déclinent cette caractéristique dans leur discours et mettent en avant une image bienveillante et « moderne » d'eux-mêmes. Charles explique ainsi ne jamais s'énerver et favoriser des issues pacifiques en cas de conflit :

On faisait du VTT, il faisait beau, conditions idéales. Elle met le pied à terre une fois, deux fois, trois fois... et tronc d'arbre. Et après la pédale dans le mollet. (...) Donc là elle me fait sa crise, j'ai même pas répondu, j'ai continué à faire du vélo devant, ça sert à rien de s'énerver... (...) Je laisse une petite distance et voilà elle est assez comme ça, elle s'est excusée. (...) Je suis pas du style à rentrer dedans, je suis plutôt du genre à prendre de la distance en mode « je suis là tu le sais et tu reviendras quand ça ira mieux », je suis pas du genre à aller au conflit. C'est pas pour moi le frontal. (Charles)

On voit bien ici une forme d'aversion du conflit qui conforte l'enquêté dans une perception douce de lui-même et de ses interactions avec ses partenaires. La dimension paternaliste est néanmoins très présente, puisque mon enquêté se place ici en « gardien de la paix sociale », incarnant des valeurs de maîtrise et de dignité, alors que sa partenaire est dépeinte comme perdant son sang froid ; son attitude à lui est donc de la ramener à la raison par son absence de réaction, comme s'il s'agissait d'un enfant faisant un caprice. Le contrôle de son agressivité voire de la violence est un sujet évoqué, même auprès de Kévin, qui est le seul enquêté à avoir mentionné des faits de violences ou de menaces :

- *Moi je suis un impulsif, j'ai cette réputation de mec dur tu vois. (...) Quand elle a reparlé à son ex, j'ai pris la batte et je tapais les murs, la table, je mettais les chaises par terre tu vois. (silence)*

- *Elle a eu peur ?*
- *Elle a eu peur mais pas pour elle. Je la menaçais pas elle, elle savait que je lui ferais rien. C'est différent en famille, je me contrôle, ya les enfants . (Kévin)*

On constate qu'alors même qu'une scène de violence est décrite, c'est la dimension du contrôle et surtout de l'inoffensivité qui est mise en exergue par mon enquêté. L'exercice d'une forme de pouvoir physique ou d'autorité est annihilée au profit d'une démonstration, en tout cas dans les discours, d'une masculinité au mieux mesurée et pondérée, au pire qui témoigne d'une certaine maîtrise de soi, même dans le cadre conflictuel. Cette volonté de faire coïncider une image moderne de leur masculinité tout en conservant une virilité intacte à travers des traits plus stéréotypiques de leur identité d'homme montre bien comment, dans les discours, il est acquis qu'une virilité exacerbée ne fait pas bonne figure et ne constitue pas une bonne stratégie en terme de conjugalité. On constate toutefois que malgré la volonté de mettre en avant des aptitudes d'hommes gentils ou calmes, les traits classiques de la masculinité traditionnelle sont réinvestis (stoïcité qui implique de rester maître de soi dans les situations de crise, ou bien l'agressivité voire la violence). La reproduction des normes de masculinité traditionnelle et occidentale semble survivre à l'épreuve de la conjugalité. (Genest Dufault & Castelain Meunier, 2017)

4.1.3 L'identité sexuée en co-construction dans le rapport à l'autre : masculinités et féminités hégémoniques

Les interviews menées mettent en exergue l'importance de la relation à autrui dans la construction/l'affirmation de son identité sexuée. En effet, nombre de mes enquêtés vont faire état de certains comportements, parfois très stéréotypiques, dans leur manière de s'accorder et d'échanger avec leur partenaire. Souvent, cela prend la forme d'une mise en opposition ou d'une complémentarité des attitudes dans le couple. Ce dernier représente ainsi le lieu de mise en pratique, de performance de certains types de comportements de genre. Pour les hommes, les normes de masculinité hégémonique évoquées plus haut sont de rigueur. Genest Dufault & Castelain Meunier (2017) rappellent ainsi les différentes dimensions qui structurent la masculinité hégémonique occidentale :

Celle-ci implique l'adhésion à des traits de personnalité (compétitivité, force, agressivité) et à certaines formes d'action et activités (résolution de problèmes, être en contrôle, gagner de l'argent), mais aussi l'évitement d'attitudes ou de comportements (proximité émotionnelle entre hommes, demande d'aide, pleurs). Les configurations de cette masculinité en Occident ont en commun quatre thèmes fondateurs (Brannon, 1985) :

- *L'antiféminité (No Sissy Stuff), c'est-à-dire l'impératif pour les hommes d'éviter des manières d'être, des attitudes et des champs d'intérêts associés au monde féminin (ex. : les professions de relation d'aide, la vulnérabilité, l'expression des émotions) ;*
- *La réussite, le statut et la performance (The Big Wheel) qui constituent des valeurs masculines recherchées (ex. : performance au travail, compétition dans les sports) ;*
- *L'indépendance et la stoïcité (The Sturdy Oak, The Male Machine) qui impliquent de demeurer en contrôle des situations, de ne pas montrer ses faiblesses et de résoudre seuls les difficultés ;*
- *Enfin, l'agressivité et la témérité (Give' Em Hell) qui sont des attitudes qui requièrent pour les hommes de prendre des risques, dont des risques physiques (ex. : sports extrêmes), voire d'user de violence. (Genest Dufault & Castelain Meunier, 2017)*

Par exemple, Charles explique ne jamais montrer ses émotions, trait de caractère qu'il associe à de la pudeur mais qu'il concède avoir mis à mal ses relations antérieures. Sa volonté de « rester le sportif du couple » exemplifie l'importance pour lui de conserver sa virilité relative par rapport à sa partenaire. Matteo, quant à lui, incarne la rigidité paternelle vis à vis des enfants du couple, qui pose et fait respecter les règles du foyer. Kévin, qui se qualifie de « dur » et qui a recours à la violence en cas de dispute. On constate bien que malgré les discours, des éléments constitutifs de l'identité virile se manifestent, ce qui nous indique que le couple est aussi une structure de reproduction de l'ordre de genre.

Par ailleurs, les femmes tout comme les hommes interrogés sont bien au fait des codes de féminité qui sont recherchés sur le marché conjugal, ou bien elles les apprennent rapidement au gré de leurs relations. Comme Manuel qui expliquait qu'il ne pouvait envisager de relation qu'avec des femmes respectables, Matteo quant à lui établissait des critères de sélection qui ne sont pas sans rappeler les conditions qui déterminent la « muliérité » de Molinier (2004), concept qu'elle élabore dans le monde du travail. En faisant le souhait de trouver une compagne qui s'adapte à lui, soit serviable et disponible, il formalise une idée de la féminité très marquée par l'abnégation et l'oubli de soi. Molinier (2004) rappelle ainsi que cette muliérité consiste à « surinvestir les activités de service qui donnent au moins le sentiment d'être utile, sinon reconnue ». (p.83) Cette notion de service est décrite par les hommes comme un trait de personnalité, jamais comme un travail, et est profondément associée à un haut degré d'attractivité, et pas seulement concernant les tâches domestiques. Coline explique ainsi avoir accepté des pratiques sexuelles pour « satisfaire » son conjoint, expliquant « ne pas être du genre contrariante ». Une forme de docilité et d'absence d'exigences aussi narrée par Louise, qui s'était entendue dire par son ex conjoint qu'il aimait qu'elle « ne soit pas une petite princesse », en s'adaptant à son mode de vie minimaliste. Pour autant, les femmes ne sont pas dupes et mentionnent souvent le travail que cela nécessite pour elles de

s'adapter et de se rendre serviables, ou encore le peu d'enthousiasme qu'elles manifestent face aux désirs de leurs conjoints. Pourtant, bien que ces réticences soient partagées en entretien, elles ne semblent pas avoir été évoquées avec le conjoint. Comme le souligne Molinier (2004), ces femmes ont ainsi intégré que « bien servir, c'est le faire de bonne grâce ». (p.82), ou ici feindre de le faire de bonne grâce. L'idée d'une féminité séduisante passe aussi par une forme d'infériorité physique, intellectuelle et économique. Louise évoque ainsi la nécessité pour son conjoint de ne pas entrer en relation avec des femmes de plus de 25 ans, et de son besoin constant de faire son « éducation » ; Matteo qualifie « d'argent de poche » les allocations familiales qu'il reverse à son épouse. Autant d'éléments qui mettent en évidence des asymétries de pouvoir qui constituent à un niveau individuel des schèmes d'identifications, des modèles incarnés de féminité et masculinité hégémoniques.

4.2 La persistance de la domination matérialiste

4.2.1 Le « mythe de l'égalité déjà là » vs lucidité de l'inégalité

La question de la domination dans le couple revêt un caractère profondément matérialiste. Les féministes de la seconde vague ont ainsi attaqué le couple en tant qu'institution sociale qui reproduit l'ordre social de genre, en maintenant les femmes dans des situations de soumission économique face à leurs maris et conjoints. Le contexte économique était alors différent, puisque les femmes n'avaient pas encore investi de manière massive le marché du travail, le modèle familial étant celui du « male breadwinner ». L'arrivée des femmes sur le marché du travail a certes permis à ces dernières de pouvoir accéder à une indépendance économique, mais ne les a pas pour autant libérées de l'oppression patriarcale. (Delphy, 2013 ; 2015). Pourtant, les discours des mes interviewé.es sont éloquentes : il n'y est jamais question d'inégalités, et même si l'égalité n'est pas formellement mentionnée, l'équité économique y est évoquée soit comme valeur évidente au sein du couple, soit comme un non sujet – signifiant que cela va de soi et ne nécessite pas d'ajustement ni discussion. Parmi mes interviewés, même les couples les plus « traditionnels » (mère au foyer et male breadwinner), il y a une volonté de faire bonne figure en insistant à la fois sur la participation aux tâches ménagères de l'homme et la supposée indépendance financière de la femme :

- *Au niveau de l'organisation du foyer ça se passe comment depuis qu'elle ne travaille plus ?*
- *Ah ben elle est beaucoup plus disponible pour tout, on est jamais embêtés, il y a toujours quelqu'un pour récupérer les enfants à midi et tout... Après j'ai pas dit que Sofia gagnait pas d'argent. Elle bosse un peu au black en tant que prothésiste onguilaire et je lui reverse l'intégralité des allocations familiales donc voilà ça lui fait son petit salaire mensuel.*
- *Et la répartition des tâches ménagères est équitable selon toi ?*
- *Ouais, je pourrais l'aider un peu plus mais ouais c'est équitable . (Matteo)*

Au travers du témoignage de Matteo, on constate bien que les rôles sont assignés de manière traditionnelle, et que le soin des enfants incombe à son épouse, et affirmer qu'il pourrait l'aider un peu plus valide cette double répartition des rôles : en « aidant » il nous fait entendre qu'il est une figure secondaire de la charge domestique, et qu'il est éventuellement amené à faciliter le travail de sa femme sans en être un acteur principal. Le fait de mentionner qu'il lui reverse un salaire mensuel (alors qu'il s'agit des allocations familiales) constitue aussi une volonté de montrer que le fonctionnement de son couple est égalitaire ou tout du moins ne menace pas l'indépendance financière de son épouse – alors qu'il convient de souligner que cela ne constitue pas une véritable salaire et ne donne pas droit à une pension de retraite. L'idée sous jacente que charrie cet extrait est bien entendu la complémentarité supposée entre les conjoints, qui, poussés par une logique d'organisation travail/famille, contribue à circonscrire le rôle des femmes à la charge du foyer, tout en limitant leurs opportunités professionnelles. Marie Bruyer et Nicole Van Enis (2010) rappellent ainsi :

Notre organisation sociale, qu'il n'est plus de bon ton de qualifier de patriarcale (et pourtant!) est notamment caractérisée par une division socio-sexuée du travail. « En fait, nous dit Claire Gavray nous continuons largement à problématiser la question de l'articulation travail/famille et à penser ses solutions au départ de l'idée que c'est aux femmes que revient « par nature » la responsabilité des enfants et plus généralement du soin d'autrui ». (Bruyer & Van Enis, 2010, p.4)

Il est en effet important de souligner que ces calculs ne sont pas le simple fruit d'une domination du conjoint sur son épouse, mais de politiques familiales globales ; Matteo explique ainsi que si son épouse travaillait, il paierait trop d'impôts pour que cela vaille le coup de budgétiser des solutions de garde pour leurs enfants. La structure du marché du travail ainsi que les politiques publiques impactent de manière conséquente les femmes, qui finalement investissent plus la sphère domestique. Delphy (2003) rappelle ainsi que :

(...) parmi les facteurs expliquant la persistance de l'appropriation du travail des femmes, sous la forme « d'assignation » au travail ménager (...), il faut citer d'abord : le système de division sexuelle du travail lui-même ! Ce système est mal nommé, car il n'implique pas seulement une division technique des tâches, mais une hiérarchie : c'est avant tout un système d'exploitation. » (Delphy, 2003, p.36)

La volonté de montrer une égalité dans la prise en charge des tâches domestiques se retrouve particulièrement chez les hommes, tandis que les femmes semblent avoir conscience de leur sur sollicitation dans ce domaine : « En général, c'est la personne qui est à la maison à ce moment là qui fait, et en général c'est moi qui fais... en fait comme c'est moi qui suis le plus à la maison c'est moi

qui m'en occupe. » (Lydia). Cette surcharge de travail peut mener jusqu'au conflit ouvert pour certaines :

Il en avait rien à carrer du ménage, moi je pouvais pas supporter. Changer les draps du lit je crois qu'il le faisait une fois par année. Ou alors jamais. Mais moi je dors pas là dedans ça va pas ou quoi ! Nettoyer les chiottes non plus, il a du le faire une fois en cinq ans. Il faisait pas. Et là on a du mettre au clair. La pilule a été difficile à avaler pour lui. Il se plaignait qu'à chaque fois je lui demande plus. Mais putain, imagine, là je te demande de faire la moitié et ça te fait chier déjà. Imagine, avant c'est moi qui faisait TOUT ! « Oh mais à chaque fois tu m'en rajoutes...là ça fait beaucoup... » et avant c'était moi qui faisais. Tout. (Annabelle)

Cette nonchalance concernant l'hygiène ou le confort domestique est un élément qui revient chez les femmes interrogées. Louise quant à elle le verbalise très clairement comme un trait particulièrement masculin : « Ils ont des critères tellement bas ! Le strict minimum. Genre la maison n'est pas en feu et il ingère des calories tous les jours et c'est bon. » Cette absence de souci apporté à l'hygiène et la propreté est finalement un moyen par lequel les femmes prennent en charge les tâches domestiques, sans que cela ne semble être inéquitable puisque étant le fruit d'une initiative spontanée. « Moi le lundi je travaillais pas et je restais chez lui après le week-end. Comme j'avais rien à faire j'ai tout nettoyé, mais le ménage n'avait jamais été fait ! J'ai tout rangé, tout nettoyé, des couches énormes de poussière... » (Louise) Cette stratégie permet ainsi de faire reposer l'inégalité du travail domestique comme la responsabilité de la conjointe, qui serait finalement trop exigeante pour que ce travail puisse se partager.

Globalement, on perçoit bien que les femmes demeurent les principales en charge du travail domestique malgré les volontés de donner à voir des couples égalitaires. Ce sont bien souvent les choix d'organisation professionnelle et familiale qui justifient cette sur-implication des femmes, parce qu'elles auraient donc plus de temps libre en étant soit à temps partiel, soit mères au foyer. Ces ajustements organisationnels sont alors perçus comme des choix individuels, familiaux, mais finalement rarement mis en lien avec l'organisation du marché du travail et les politiques familiales publiques :

Un autre enjeu est de mettre en évidence ce système d'exploitation économique des femmes comme un système étant encore et toujours à la base de l'organisation de nos sociétés, alors que de très nombreuses «études» voudraient ne faire relever ces inégalités que de choix et de négociations interindividuelles dans les couples et les familles. (Bruyer & Van Enis, 2010).

Le mythe de l'égalité-déjà-là ne permet pas de penser la répartition du travail domestique comme une problème politique ; il est pensé comme une décision intra-familiale, qui échappe aux logiques de domination. En effet, l'individu n'est pas au coeur de ces négociations, c'est la famille en tant qu'organisation sociale. Or, grâce à des idéologies culturelles à disposition comme la complémentarité des sexes, ou bien les rôles de genre, c'est une reproduction des normes sociales de genre qui se met à l'oeuvre, en faisant du conjoint « le plus à la maison » le conjoint en charge du travail domestique. Ce faisant, ces couples nourrissent l'idéal de la complémentarité homme/femme, en donnant vie à ce phénomène : la répartition inégale du travail rémunéré et non rémunéré est finalement le fruit d'une nature complémentaire entre les deux conjoints. Or, cet avantage accordé à la carrière du mari a un impact financier conséquent sur les couples, et la répartition des ressources implique un exercice du pouvoir souvent inégal au sein de la famille : le couple étant aussi une forme de subsistance économique, renverser la répartition des tâches peut se faire au péril de la relation et donc mettre en danger le partenaire le plus vulnérable économiquement.

4.2.2 Des ressources inégales pour des dépenses (in)égales

La question des finances est aussi un élément qui met certaines inégalités en exergue, bien que la thématique soit paradoxalement investie d'un fort idéal d'égalité. Comme le rappelle Bachmann (2009), l'accès à un travail rémunéré et à la libre disposition de son salaire a constitué une lutte centrale pour les féministes de la seconde vague. A ce titre, la question de l'argent est fortement investie d'un « idéal démocratique d'égalité » (Bachmann, 2009), entre refus d'être sous la tutelle du salaire masculin, et une aspiration à des dépenses égalitaires. La thématique des ressources et de leur répartition génère néanmoins une certaine retenue de la part des interviewé.es : de la même manière que pour le travail domestique, la question des dépenses financières du couple (lorsque la femme travaille, au moins à temps partiel) est globalement abordée sous l'angle de l'égalité parfaite, ou bien de la désinvolture. « On s'en fiche, on va pas compter, on s'en fout » (Annabelle) ; « On divise tout en 2 mais s'il faut donner je donne je m'en fous, si elle veut ma carte qu'elle la prenne » (Kévin) ; « Moitié-moitié, toujours » (Lydia) ; « C'est complètement 50/50, même pour les courses on a un pot commun » (Clara).

On ressent à travers ces entretiens que la question argent revêt une forme d'impureté, qu'il s'agit d'un sujet indigne d'être trop discuté dans la sphère conjugale, puisqu'il importe de montrer que l'on est pas trop près de ses sous. Cette retenue n'est pas seulement manifeste dans les entretiens, mais bien au sein même des couples : à la question « Avez-vous déjà eu des conflits concernant

l'argent ? », la totalité des interviewé.es ont répondu par la négative. Caroline Henchoz (2009) qualifie cette absence de négociation de « silence », central dans la construction conjugale vis à vis de l'argent. C'est au nom d'une représentation idéalisée du couple, dont les valeurs de désintérêt, de partage et d'amour prévalent, que ce « silence » (en tant que non représentation d'un problème) participe à une organisation financière digne d'une conjugalité idéale :

Le désintérêt économique est ainsi utilisé par les conjoints comme un moyen d'affirmer et de construire du lien conjugal. Il permet également d'exprimer les sentiments amoureux socialement considérés comme étant les piliers du couple. Les comportements désintéressés jouent ainsi un rôle central dans le succès de la relation ainsi que dans l'ajustement conjugal qui caractérise les premières années de la liaison. (Henchoz, 2009)

Pourtant, on peut constater que la question de la répartition des dépenses et des ressources va moins de soi qu'elle ne le paraît. En effet, la répartition des ressources n'est pas aussi égalitaire que semblent l'être celle des dépenses, puisque la plupart des hommes interviewés expliquaient gagner plus d'argent que leurs conjointes, tandis que la plupart des femmes interrogées expliquaient gagner moins que leurs conjoints. Le souci de l'égalité se substitue donc au souci d'équité : à dépenses égales et revenus inégaux, les femmes disposent à la fin du mois de moins de ressources pour leur épargne ou leurs dépenses personnelles. Dans les couples où les conjoints travaillent, l'égalité de répartition des dépenses est même la condition *sine qua non* à la paix conjugale. Dans le cas des couples où la femme est mère au foyer, cette absence d'égalité financière est convertie en son équivalence : la participation de la femme au travail domestique est considérée comme sa contribution au ménage. A l'inverse, le fait que l'homme soit le seul pourvoyeur de revenus le dédouane de sa participation au travail domestique, sa participation au ménage étant réalisée sur le marché du travail. Les rôles traditionnels de genre sont donc plus explicites dans les cas où la femme exerce une activité professionnelle à temps partiel, et dans les couples avec enfants – ce qui va souvent de pair :

Cette « cartellisation des responsabilités » (Kellerhals et al., 2008) dans des rôles plus traditionnels – qui, pour la majorité des Suissesses, se traduit par une diminution de leur taux d'activité professionnelle à l'arrivée des enfants – aura des conséquences sur la perception de l'argent et du travail domestique. Indépendamment du revenu des uns et des autres, la majorité des hommes et des femmes continuent de percevoir le travail domestique et familial comme une responsabilité féminine et l'emploi rémunéré masculin comme le socle de l'économie domestique. (Henchoz, 2009)

Finalement, les attentes de genre sont bien prégnantes dans le rapport des individus à l'argent : les hommes montrent qu'ils sont galants en se montrant prêts à céder leur carte bancaire à leur

conjointe, ou à participer à leurs dépenses personnelles, tandis que les femmes, quant à elles, prennent en charge les dépenses liées aux enfants, qui ne sont pas considérées par les hommes comme des dépenses du ménage *stricto sensu* : « J'ai toujours acheté les vêtements des enfants avec mon compte, je m'en fiche » (Annabelle) ;

- *La petite va au poney, ça coûte une blinde.*
- *Et vous gérez comment ce genre de frais ?*
- *C'est sa mère qui paie, parce que le cheval, c'est son truc. (Kévin)*

L'apparition d'enfants dans la famille vient consolider les rapports de genre, à fortiori si la femme est à l'écart du marché du travail : les dépenses concernant les enfants (vêtements, fournitures scolaires etc) ne sont pas budgétisées comme des dépenses familiales au même titre que les frais de garde, et sont endossées par les mères au titre de dépenses personnelles. Dans le cas où la femme n'exerce pas de profession rémunérée, le différentiel de ressource à disposition est flagrant dans la manière d'appréhender les dépenses de loisirs :

- *Financièrement, tout ce que je fais je lui dis, qu'elle aime ou qu'elle aime pas !*
- *Par exemple ?*
- *J'ai trop de chaussures, et des vestes j'en ai une pété. « Eh, je me suis acheté cette veste ! » « Oh non tu dois pas... » T'inquiète... Tu veux la même ?*
- *Elle dit « Oh non tu dois pas » ?*
- *Ouais. Ben déjà j'en ai beaucoup. Et pis elle pense que pour 50, 60 ou 100 euros près on va être juste alors qu'au final je lui redis, t'inquiète, c'est sous contrôle. (Matteo)*

Tandis que les hommes manifestent leur propension à se mettre financièrement à disposition de leur partenaire en cas de demande, les femmes ont tendance à faire preuve de retenue, afin de ne pas paraître trop dépendantes ou intéressées. Malgré les disparités évoquées plus haut, elles ne se sentent pas lésées, à fortiori si les hommes participent aux postes de dépenses les plus importants (loyer, factures d'électricité, impôts), et auront même tendance à souhaiter participer aux dépenses plus « mineures » afin de montrer leur bonne volonté. On retrouve plus largement dans le rapport à l'argent dans le couple hétérosexuel, ce schéma de « complémentarité », tant dans les revenus - du fait que les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes (Maruani 2000) -, que dans les dépenses. On comprend ainsi comment cette représentation de la complémentarité dans le couple renforce les inégalités du point de vue des rôles sociaux, mais également du point de vue matériel.

4.2.3 Une répartition inégale des ressources temps et argent

Le différentiel de revenus entre hommes et femmes crée des emplois du temps différents. Comme nous l'avons évoqué plus haut, il est souvent mentionné que les tâches ménagères sont effectuées par le premier à avoir le temps, ou l'occasion. Or, le fait que les femmes travaillent à temps partiel constitue dans l'organisation conjugale un « excès » de temps, que les femmes emploient pour effectuer le travail domestique (Delphy, 2013). Cet « excès » de ressource « temps » est donc investi pour le ménage, le couple, pour l'organisation familiale. Or, les hommes ont un tout autre rapport à la ressource « temps » qui est à leur disposition. En effet, parmi l'ensemble des personnes interviewées, la question des loisirs a montré une grande polarisation dans les réponses : la totalité des hommes interrogés ont témoigné de la pratique d'une activité sportive, musicale ou même syndicale, alors qu'aucune des femmes interrogées n'a mentionné ce type de loisirs. Cela peut en partie s'expliquer comme nous l'avons dit plus haut par une différentiels de ressources à disposition pour la pratique des loisirs, mais il est surtout question d'un rapport très singulier au temps, selon le sexe des conjoints.

Les hommes ont ainsi tendance à décrire leur temps hors travail comme destiné à leur épanouissement personnel, hors familial : « J'ai le foot 3 fois par semaine, mardi, mercredi et vendredi. Et j'essaie d'aller à la salle le jeudi donc ça fait 4 fois par semaine » (Kévin) ; « Natation 4 heures par semaine, et le foot 2 soirs par semaine plus le match le dimanche. » (Matteo) ; « Je suis passé à 80% pour avoir du temps pour moi, faire de la musique avec mon groupe. Après j'ai arrêté la musique mais maintenant c'est du temps pour le syndicat, mais toujours après le coucher des enfants. » (Yann). A l'inverse, les femmes ne mentionnent pas de loisirs, hormis la musique pour une interviewée, mais qui est aussi sa profession. L'accès aux loisirs pour les femmes semble même plus facile hors du cadre conjugal : « Si j'étais restée avec lui j'aurais pas fait la vaccination, j'aurais pas accepté le boulot à la prison, je serais pas partie en vacances avec une copine, je ferais pas de rando le week-end... j'aurais pas le temps ! » (Coline). La question du manque de temps à la naissance de sa fille est aussi la raison qui a poussé Annabelle à réclamer une répartition équitable des tâches domestiques dans son couple « Moi j'avais le temps, je m'en fichais de faire le ménage, ça me dérangeait pas. Après quand j'ai plus eu le temps ça m'a dérangée, et il a fallu mettre au clair. »

Le temps hors familial est donc une ressource rare pour les femmes ; celles-ci ont tendance à consacrer leur temps « libre » au sein de la famille, pas seulement par choix, mais parce que sans

leur présence, leurs conjoints ne seraient pas en mesure, eux, de s'extraire de la sphère familiale pour y exercer leurs loisirs. L'accomplissement personnel est donc un élément qui dépend d'une ressource inégalement répartie entre les conjoints : le temps. Celui des hommes est considéré comme ayant plus de valeur, car travaillant plus, ils bénéficient d'une forme de priorité par rapport à leurs conjointes. Pour autant, cet accès différentiel à la ressource temps/loisir n'est jamais problématisé par les hommes. Pour expliquer l'absence de loisirs de leur conjointes, ces derniers font appel à un trait de caractère : « Non elle a pas de loisirs, mais elle est pas très sportive aussi, un peu fainéante. » (Matteo) ; « Non elle fait rien, elle est pas trop sportive... » (Kévin). Ce sont uniquement les femmes interviewées qui mentionnent cette dette de temps, qu'elles associent sans équivoque à l'organisation de la vie familiale ou conjugale. On voit bien que les rôles sociaux de genre, conjugués à la structure du marché du travail jouent un rôle prépondérant dans l'accès aux loisirs et au « temps pour soi ». Le travail rémunéré reste socialement plus valorisé que le travail domestique, et donne lieu à plus de droit de « décharge » que les femmes, qui seraient au bénéfice naturel de plus de temps libre – en raison de leur temps partiel notamment.

Bien que ces arrangements ne soient pas issus de négociations, on perçoit à l'oeuvre des représentations de genre qui façonnent la manière de faire couple ou de faire famille : les femmes surreprésentées dans la sphère domestique, et les hommes dans la sphère publique. C'est d'ailleurs au nom de cette répartition, jugée complémentaire, que le couple attribue son bon fonctionnement. Lorsque les femmes s'opposent, ce n'est pas à un manque de temps pour elles, mais plutôt pour regretter les absences répétées de leur conjoint : « Elle se plaignait pas mal, que j'étais pas souvent là, que je partais souvent... elle a voulu me la faire à l'envers et me prendre la tête mais j'ai dit que je pouvais pas faire autrement et du coup elle a pas le choix » (Matteo) On voit bien comment, dans ce cas précis, les revendications de la conjointe sont mises à mal par son statut de femme « inactive », dont les revendications ne peuvent être portées à la hauteur des responsabilités de son époux qui travaille pour la famille. Dans certains cas comme ce dernier, l'inégalité des ressources produit un rapport d'autorité en défaveur de la conjointe dans l'organisation familiale et conjugale : l'argent au service du pouvoir de décision.

4.3 La domination émotionnelle

Malgré les valeurs d'égalité qui structurent les idéaux de couple dans nos sociétés occidentales, on constate bien que dans les faits, cette égalité est difficile à mettre en oeuvre. Pourtant, on serait tentés de penser que l'inégalité serait un facteur déterminant pour que l'individu lésé décide de

quitter la conjugalité. Or, on voit bien que malgré des inégalités persistantes ne conduisent pas à une crise de la conjugalité, que ce soit au niveau sociologique ou individuel. Dès lors, qu'est-ce qui incite les femmes à rester en couple malgré ces inégalités ? Par quels procédés ces inégalités sont-elles travaillées de manière à les rendre a minima légitimes, voire invisibles ? Comment se conjuguent des idéaux forts d'égalité et des situations personnelles qui n'en sont pas à la hauteur ?

4.3.1 L'aimer « tel qu'il est » : la sur adaptation des femmes

Comme nous l'avons évoqué plus haut, de nombreux hommes interrogés font part de leur volonté de trouver une partenaire « pas prise de tête », et ne s'envisagent pas en tant que sujets disposés à être transformés, changés par la relation. Les hommes interrogés font quasi tous état d'une volonté d'immuabilité de leur caractère, de leurs activités etc, que le couple ne doit pas venir menacer. On retrouve ainsi Matteo qui explique clairement « En gros, faut que tu t'adaptes à moi (...) Je lui ai expliqué comment j'étais, cartes sur table, et voilà t'acceptes ou pas. ». Charles quant à lui, cherche une partenaire qui ait les mêmes activités que lui afin de ne pas avoir à subir une altérité qu'il ne recherche pas particulièrement : « Je voulais une nana comme moi, qui boit un petit verre de temps en temps, qui mange de la viande, un peu sportive mais pas trop. » Avant même la mise en couple, les hommes savent ce qu'ils ne souhaitent pas, et ce qu'ils ne souhaitent pas, c'est devoir changer ou s'adapter. Leurs désirs semblent peut-être irrationnels, puisque la rencontre implique forcément une confrontation à l'altérité, mais la redondance de ces discours nous laisse entrevoir qu'il s'agit en réalité d'un critère tout à fait pertinent au vu des interactions sur le marché conjugal : puisque les hommes savent qu'ils n'ont pas besoin de s'adapter pour espérer trouver une partenaire, c'est qu'ils ont conscience que les femmes, elles, s'adaptent à eux.

En effet, l'analyse conjugulée des entretiens des hommes et des femmes laisse percevoir un travail d'adaptation subtil que les femmes exercent, et que les hommes requièrent. Ce travail, car s'adapter aux besoins de son partenaire signifie devoir sacrifier ses propres besoins lorsqu'ils rentrent en conflit avec ceux d'autrui, est un travail émotionnel au sens où il est invisibilisé, le plus souvent pour le bien du couple dans son ensemble. Cette capacité de s'adapter à l'autre est enchevêtrée dans une identité sexuelle féminine qui met en avant des valeurs d'empathie et de sollicitude : cette « éthique du care » (Gilligan, 1982) est mise en oeuvre par les femmes qui adoptent des comportements valorisés socialement : une exacerbation du soin d'autrui au détriment de soi, dont le souci ultime est la préservation de la relation. Cette propension à mettre en oeuvre ces caractéristiques genrées constitue un critère de sélection sur le marché conjugal, et dans les couples

installés : l'oubli de soi et la mise en avant des besoins de l'autre est une caractéristique à laquelle les hommes s'attendent pour le moins, ou exigent pour le plus.

Par exemple, Matteo mentionne le fait que son épouse lui reproche ses absences du domicile familial ; pour autant, il ne considère pas ses besoins comme prioritaires, et ne les perçoit pas comme des besoins, mais comme une volonté de « lui prendre la tête » : pour le bien du couple et la paix du ménage, il vaut mieux que son épouse revoie à la baisse ses exigences puisqu'il se montre inflexible sur son organisation professionnelle et de loisirs. Clara, quant à elle, me raconte comment elle s'est confiée à son compagnon sur un profond traumatisme d'enfance, et comment ce dernier a coupé court au dialogue, pour ne plus jamais y revenir. Elle regrette cette fermeture à la discussion, dont elle souffre, mais doit s'y contenter puisqu'il est inenvisageable de faire adopter à son compagnon une posture plus compassionnelle. Charles, quant à lui, raconte un fait similaire avec une ex partenaire, qui, vivant loin de sa famille, vivait parfois des moments de tristesse dus à l'éloignement, qu'il qualifiait de « prise de tête pour des conneries » et auxquels il ne donnait pas suite. Dans chacune de ces situations, on voit bien qu'il existe deux besoins contradictoires, mais qu'il appartient aux femmes de faire passer les leurs au second plan. Besoin de réconfort, besoin de dialogue ou besoin de présence ne sont pas remplis, afin que le besoin de tranquillité de leur partenaire soit respecté. Les femmes sortent donc plus souvent insatisfaites, mais aussi beaucoup plus souples que leurs partenaires : elles composent avec leurs besoins et ceux de leur conjoint, sachant reléguer les leurs au second plan tout en renonçant souvent à persister dans leur demande, qui les conduirait au conflit. Le coût émotionnel de l'idéal de complémentarité est donc porté par les femmes. Parfois, le travail émotionnel va même jusqu'à l'anticipation des besoins de son partenaire et la suppression de ses envies en amont. Coline avait ainsi appris à ne pas aborder certains sujets selon les moments de la journée :

- *Il fallait vraiment que je réfléchisse avant de parler... Tourner ma langue 7 fois dans ma bouche. Est-ce que je peux parler de sa mère ? Ah non parce que ça va lui rappeler telle ou telle chose. Est-ce que je parle de sa collègue ? Non parce que ça s'apparente au boulot, du coup faut pas que je parle de mon boulot non plus...*
- *Pourquoi, il y avait des sujets non abordables ?*
- *Oui, typiquement le boulot. On parlait pas de boulot, on parlait pas de famille. Ou genre le matin fallait surtout pas que je lui parle de mes parents. Le matin il était mal luné, il était pas prêt. C'était vraiment lui qui décidais du moment pour parler de quel sujet. Mais ya des trucs quand je parle c'est spontané, on parle d'un truc et ça vient comme ça, tu parles de ton patron ben tu parles de ton patron...*
- *Donc tu ne pouvais pas être spontanée ?*
- *Ah non non. Moi je me disais « ah non tu peux pas dire ça parce qu'il va trouver bête, ou*

s'énerver, tu peux pas penser ça, c'est des histoires ridicules. Coline, mets de l'eau dans ton vin etc etc. » (Coline)

On perçoit très bien ici le travail qu'effectue Coline au quotidien pour respecter les « besoins » de son partenaire, et comment cela entre en conflit avec les siens propres, qu'elles réfrène au prix d'efforts. Ayant appris les exigences de son compagnon, elle les anticipe et évite ainsi le conflit que cela pourrait générer, tout en finalement faisant fi de ses propres envies à elle. Ce témoignage rappelle aussi le « care négatif » conceptualisé par Elsa Dorlin, qui envisage cette anticipation des besoins d'autrui non pas comme produit de l'attachement mais conditionné par la crainte et l'instinct de protection face à un tiers potentiellement nocif. Cette « inquiétude radicale » (p.175) a ainsi pour objectif de contourner ou éviter la violence du partenaire, de s'en défendre avant qu'elle n'advienne. Cette charge mentale, « épuisante » coupe celui qui la met en oeuvre de ses propres besoins et de sa vision du monde, qu'il substitue à celle du dominant. Le partenaire n'est d'ailleurs ici pas perçu comme apte au changement : ses besoins et envies sont essentialisés, tenus pour non négociables : il est « comme ça. » C'est dans cet idéal de complémentarité que les couples hétérosexuels se forment et fonctionnent : aux femmes le soin des autres, aux hommes l'accomplissement personnel. Ces discours naturalisent ainsi des comportements afin de légitimer des postures qui produisent de l'inégalité.

Le témoignage de Coline est d'autant plus parlant qu'il met aussi en évidence la manière avec laquelle elle adhère au point de vue de son partenaire, en dépréciant certains sujets de conversation qu'il juge futiles, et par là même dé-légitime ses sujets de conversation à elle. Gunnarsson (2014) évoque ici les différents « role taking » qu'endossent les partenaires. Les femmes ont ainsi cette tendance à faire leurs les perspectives d'autrui, en abandonnant leur point de vue.

Role-taking is a symbolic interactionist concept denoting the activity of taking the perspective of the other, to put it simply. (...) While the women tend to see situations from the man's perspective while relativizing their own, the men tend to take their own perspective as the neutral ground from the point of view of which the woman's standpoint is judged. (...) They may not like what he does, but « that's who he is ». From one point of view this may seem like something we could expect from our lover, to be accepted for who we are. Yet, the « right » of these men to be loved for « who they are » is premised on the withdrawing of this possibility for the women. In order for the man to be the way he « is », the woman has to follow. » (Gunnarsson, 2014, p.99)

Cette asymétrie de « role-taking » est genrée et met en lumière des relations de pouvoir dans le couple : qui a la possibilité de faire valoir ses besoins, qui ne l'a pas ? Le coût à payer pour obtenir satisfaction est plus important pour les femmes, puisqu'il implique un risque de conflit, voire de

rupture. Avant même la mise en couple, les femmes et les hommes savent à quoi s'attendre, et savent ce qu'ils sont en mesure d'attendre de leur partenaire – ou pas.

4.3.2 Exploitation du « love power » des femmes par les hommes : l'appauvrissement affectif des femmes dans le couple

C'est au travers de l'analyse de ces entretiens que l'on perçoit la notion de « love power » développée par Jonasdottir (1991). En effet, au delà d'inégalités matérielles, on constate une inégalité émotionnelle, qui n'est cependant que rarement problématisée par les interviewé.es. L'analyse met ainsi en exergue des femmes très investies dans le souci de l'autre, capables de mettre en veille certaines de leurs aspirations pour le bien du couple – qui est en réalité bien souvent le confort émotionnel de leur conjoint, comme nous l'avons vu plus haut. D'ailleurs plusieurs des femmes interrogées utilisent le terme de « travail » pour désigner les efforts qu'elles mettent en place pour communiquer avec leurs conjoints (« Je travaille beaucoup là dessus, la communication pour éviter les conflits... » Lydia), tandis que les hommes font état d'un tempérament « à prendre ou à laisser » (Matteo) qui ne laisse que peu de place à l'idée de changement. En tout état de fait, les femmes se montrent ainsi plus proactives dans leur amour, en s'adaptant, en anticipant, en renonçant. Les hommes quant à eux reçoivent ce travail, parfois avec reconnaissance, mais n'y répondant pas de manière symétrique, en restant inflexibles sur leurs désirs par exemple. On voit bien que cette dialectique interactionnelle est celle de l'exploitation du « love power » telle que conceptualisée par la politologue : les femmes donnent leur amour en quantité supérieure à celui qu'elles reçoivent en retour, et se retrouvent *in fine* dépossédées du travail qu'elles ont exercé, au détriment de leur partenaire qui jouit d'une ressource émotionnelle forte, lui permettant de s'accomplir au-delà même des frontières de la conjugalité. Cet écueil est particulièrement flagrant dans le récit de Coline, militante féministe très engagée, qui se retrouve dans une relation de couple très inégale :

Financièrement je payais tout. Je faisais les courses quand j'allais le voir, je remplissais son frigo. Au moins quand j'arrivais ça le mettait de bonne humeur. Je faisais des cadeaux, tout le temps, pas seulement aux occasions. Lui il en faisait jamais, c'était trop commercial à son goût. Il avait jamais besoin de demander quoi que ce soit, je décryptais tout. (...) J'intégrais tout ce qu'il me disait. Je lisais des trucs sur le punk, le métal alors que j'en ai rien à foutre ! (...) Un soir il me répondait plus, j'étais vraiment pas bien, et le jour d'avant il m'avait fait pleurer donc j'étais en panique. J'avais débarqué. Il m'avait dit « Tu viens voir si ya une fille chez moi ? » J'avais répondu « Non, pour que tu me rassures » et il s'était foutu de ma gueule et ça m'avait vraiment humiliée. J'avais juste besoin d'être rassurée. Le lendemain matin il m'a dit « Je te préviens, c'est la dernière fois que tu fais ça » et je m'étais sentie

comme une conne, comme une gamine qu'on doit rassurer parce que pas capable d'avoir confiance en elle. (Coline)

Le témoignage de Coline est ici extrêmement explicite dans la mesure où il montre le lien entre les interactions émotionnelles dans le couple et la confiance en soi. Coline le verbalise en effet clairement, ces atteintes à sa dignité récurrentes configurent une baisse d'estime personnelle et de confiance en elle. En la culpabilisant sur ses ressentis, elle en sort encore plus honteuse et dépendante de son point de vue : à elle de travailler pour devenir plus mature, moins « gamine », au risque de perdre son conjoint. Le partenaire devient ainsi la source principale d'amour, que recherche activement Coline. Elle se satisfait ainsi de minuscules démonstrations affectives, qui sont dans son cas exclusivement sexuelles, notamment lorsque son partenaire lui explique qu'elle pourrait avoir du potentiel si elle s'habillait selon ses goûts – à lui. L'exploitation du « love power » de Coline dans ce témoignage est important, puisqu'il revêt des aspects matériels et financiers, mais aussi émotionnels, en la plaçant dans une situation de subordination qui la rend dépendante de l'amour de son partenaire – qui ne lui en fournit que des miettes. La persistance de cette relation d'exploitation/subordination s'explique par le besoin humain d'être aimé, et les femmes sont structurellement plus « pauvres » que les hommes lorsqu'il s'agit d'amour : les femmes doivent donner plus pour recevoir un peu – mais souvent moins. Thagaard (1997) explique ainsi :

One consequence of male exploitation of women's love power may be that the husband more or less takes his wife's love for granted, and will thus not appreciate her consideration of him as a gift. Since the wife is not in a position to count on corresponding love, even small signs of love from her husband may be considered gifts. (p.359)

Il est aussi important de souligner l'aspect structurel de cette dialectique émotionnelle, qui n'a rien d'une particularité à un couple spécifique. Si les hommes et les femmes savent ce qu'ils sont en mesure d'exiger ou non pour prétendre trouver un.e partenaire sur le marché conjugal, qu'il existe un lien d'exploitation du love power au sein des couples, c'est bien que ces différences sont partagées socialement, mais justement naturalisées, essentialisées pour paraître à la fois naturelles, et/ou circonstancielle :

Women find themselves in similar contradictory knots in patriarchy in that 'the sociosexual relations through which women are compelled to satisfy their need for love are structured in a way that deprives them of the personal power and worthiness that their loving and love-seeking is about'. (Jonasdottir, 2014, p. 13)

Cet appauvrissement émotionnel constitue ainsi un cercle vicieux pour les femmes, qui recherchent

plus activement encore à être aimées, en se mobilisant d'autant plus dans le cadre conjugal sans forcément obtenir un retour à la hauteur de leurs besoins. Cela les mène alors à une dépréciation de leur propre valeur, les rendant plus dépendantes de l'amour de leur conjoint et donc vouées à chercher dans le couple ce dont elles sont finalement dépossédées. Cette main mise des hommes sur les conditions de l'échange dans le cadre conjugal est selon Jonasdottir (1994) directement issue de leur accumulation de « love power » auprès des femmes : ce surplus de « valeur de soi » acquis au dépens de leurs différentes partenaires les rend moins dépendants à la relation conjugale. Il est aussi à souligner, qu'en plus de répondre à un besoin d'être aimée, cette subordination est aussi constitutive de l'identité sexuelle féminine. Une attitude empathique, propice à prendre soin d'autrui est associée à la féminité. Aussi, les femmes sont plus enclines à adopter ces comportements afin de correspondre aux critères de la féminité désirable : « The wish to have one's gender identity affirmed is a crucial driving force in heterosexual love. In this sense, to the extent that femininity is in great part constituted by a more caring attitude towards others than masculinity, women will tend to voluntarily take part in asymmetrical role-taking. » (Gunnarsson, 2014, p. 103)

Cette vulnérabilité face à la perte potentielle de l'amour est présente dans les entretiens menés avec les femmes. Celles-ci ont le souci de pérenniser leur relation, en y travaillant et en accordant des efforts. Lydia mentionne ainsi une dispute qui a failli mener son couple à la séparation, lorsque son conjoint lui a reproché de ne pas être satisfait de la fréquence de leurs rapports sexuels :

J'étais mal... j'ai senti que c'était grave...fuck... et puis tu te rends compte de tes torts et tu essaies de faire des efforts. Je me sentais mal pendant un moment, je me disais « putain je suis en train de fail, d'échouer. Et après tu fais des efforts et ça va mieux. (Lydia)

A l'inverse, aucun des hommes interviewés ne mentionne le fait d'avoir fait des efforts ou des compromis pour la paix du couple. Par exemple, Kévin mentionne la même problématique de fréquence des rapports sexuels et l'angle d'analyse est radicalement différent :

- *Moi il me faut du sexe 3 ou 4 fois par semaine. Même si ya pas de rapport en soi il me faut quelque chose. Si j'ai pas, elle sait que je vais la faire chier, je vais être lourd.*
- *Par exemple ?*
- *Je lui dis qu'elle fait chier, j'insiste, je dis que ça fait 3 jours alors que ça fait que 1 jour (rires). Et quand ça fait une semaine je lui dis « Tu te fous de ma gueule ça fait un mois ! », j'abuse tu vois. Alors elle me dit « Ok t'as gagné, mais en échange tu fais ceci ou cela ». Elle marchande tu vois. (Kévin)*

Le témoignage de Kévin montre bien qu'il n'envisage pas de remettre en question ses envies, et qu'il

considère qu'il revient à sa compagne de faire des efforts. La crainte de mener le couple à une séparation possible n'est pas du tout présente dans son récit, et on constate que la même problématique dans deux couples différents n'aboutit pas aux mêmes attitudes selon si l'on est un homme ou une femme. Cette idée que sa femme lui « doit » du sexe est par ailleurs à mettre en parallèle avec le continuum de l'échange économique-sexuel selon Tabet (2005) : les relations d'inégalité dans le couple poussent les femmes à faire usage de leur disponibilité sexuelle comme d'un capital, qui devient ainsi une monnaie d'échange pour obtenir certains biens matériels ou immatériels.

Cette propension des femmes à fournir des efforts ne s'explique pas uniquement par l'idée de se conformer à une identité sexuelle féminine, mais bien à une répartition des ressources affectives inégales. Les femmes, si elles souhaitent continuer à recevoir l'amour de leur conjoint, doivent fournir plus d'efforts et de travail que ces derniers. Cette dynamique relationnelle est, selon Jonasdottir (1991), à mettre en parallèle avec la relation d'exploitation qui relie l'ouvrier à son patron : s'il veut continuer à bénéficier des fruits de son travail que constitue son salaire, le prolétaire est obligé de continuer à subordonner sa force de travail à son patron, se retrouvant *de facto* dépossédé de la richesse et de la plus-value de son travail.

L'extrait d'entretien de Kévin appelle à nous interroger sur la façon dont le continuum des violences de genre structurent le couple. Comme l'on montré les travaux de Lieber (2008), les violences de genre doivent être pensées comme un continuum. Alors que celles qui sont exercées dans l'espace public sont souvent les plus médiatisées et les plus redoutées, une part importante de ces violences sont exercées dans le cadre privé de la famille et du couple. Loin d'être dissociées les unes des autres, elles s'inscrivent dans un continuum de violences qui témoigne en réalité d'une volonté commune d'affirmer les rapports de pouvoir entre les sexes : elles constituent ainsi une force coercitive, même lorsqu'elles ne sont pas exercées, puisqu'elles demeurent une menace potentielle. Dans le cadre du couple, elles permettent à celui qui les exerce d'asseoir une position dominante forte, en plaçant sa conjointe dans une position subalterne. Ici, Kévin mentionne des faits de coercition sexuelle auprès de son épouse, dans le but explicite d'obtenir des rapports sexuels, mais dont la conséquence est d'affirmer son autorité sur elle. Comme le rappelle Kelly (2019), il est difficile d'établir une frontière claire entre rapport sexuel consenti et viol : il existe une variété de situations « entre deux », au cours desquelles les hommes peuvent appliquer différentes méthodes pour obtenir ce qu'ils souhaitent : pressions, culpabilisation, puis contrainte ou usage de la force :

En écho à l'argument de Dworkin, Bart (1983) suggère d'envisager la sexualité hétérosexuelle comme un continuum partant du rapport sexuel consenti (désiré à la fois par la femme et l'homme), passant par le rapport altruiste (les femmes se sentent désolées pour l'homme ou coupables de dire non), et le rapport soumis (s'y refuser porte plus à conséquence que l'accepter), pour aboutir au viol. (Kelly, 2019, p.29-30)

La notion de rapport « altruiste » est aussi éloquente car elle met non seulement en évidence la violence exercée par l'homme dans le cadre d'un rapport sexuel sous pression, mais également la sollicitude qui justifie pour les femmes de céder à ces pressions : il s'agit alors, comme nous l'avons évoqué plus haut, de « faire des efforts », faire plaisir, ne pas froisser etc : le besoin émotionnel (et ici sexuel) du partenaire est alors plus important que le non désir de sa conjointe. Ces rapports altruistes, obtenus sous la pression, s'inscrivent clairement dans une logique de violence sexuelle, puisque, comme le souligne Kelly (2019), « le trait commun sous-jacent est que les hommes usent d'une variété de méthodes d'abus, de contrainte et de force pour contrôler les femmes » (p.34)

4.4 Résistances

Il va sans dire que malgré ce que nous venons de décrire plus haut, les rapports de pouvoir sont constamment mis en tension dans les couples interrogés. Les femmes essaient de les subvertir, de les négocier, et la résistance à ces dynamique d'oppression revêtent des formes diverses. Les inégalités structurelles du marché conjugal se répercutent dans l'organisation interindividuelle du couple, notamment dans la question du travail domestique et parental. Il existe ainsi parfois des possibilités de contourner, négocier ces « déterminismes » conjugaux, à un niveau plus micro sociologique.

4.4.1 Se conformer aux attentes

Les femmes interrogées montrent, comme nous l'avons vu plus haut, des capacités d'adaptation qui permettent au couple de subsister. Néanmoins, ces stratégies sont parfois conscientes et participent à une forme de résistance : en cédant sur certains points, les femmes achètent aussi une paix sociale et parfois obtiennent des bénéfices à plus long terme. C'est notamment ce que soulignaient Cresson et Romito (1993), à savoir que les femmes se lassent d'être en conflit permanent, sachant pertinemment qu'il existe une domination des sexuelle et émotionnelle des hommes sur le marché conjugal (Illouz, 2006 ; Delphy, 2015). Cette lassitude du conflit pousse ainsi à des stratégies moins frontales, notamment en tentant de se conformer aux manières du conjoint. Un des points centraux de la stratégie conformiste consiste donc, pour la femme, à adopter le point de vue de son partenaire

pour le faire sien, partiellement ou en totalité, et donc ne plus y expérimenter de conflit – inter ou intra-individuel. Ce processus est particulièrement parlant dans le cas d'Annabelle, qui reprochait à son époux de ne pas s'occuper de leur enfant comme elle le souhaitait :

- *Comment ça s'est réglé ?*
- *On a mis un peu d'eau dans notre vin. Moi je me suis détendue aussi. J'ai mis un moment. Ça a chauffé mais j'ai arrêté de me mettre trop de pression et tout vouloir faire parfaitement. Maintenant, si la petite mange un petit pot de temps en temps, c'est pas grave. Avant c'était impensable. Mais finalement lâcher du lest ça fait du bien aussi. (Annabelle)*

On voit le cheminement de pensée que traverse Annabelle, et qui finalement adopte en partie le point de vue de son époux, sans que cela ne se traduise par une perte de soi-même. Au contraire, elle fait part ici d'une forme d'apaisement retrouvé, qui lui est bénéfique en tant qu'individu. Toutes les stratégies de conformisme ne riment pas avec perte de dignité et baisse de confiance en soi. Parfois, de réelles négociations ont lieu et aboutissent à des bénéfices pour le couple comme pour les individus. Se conformer aux attentes de son partenaire est aussi un moyen pour parvenir à des fins. Kévin raconte par exemple que sa femme lui promet du sexe en échange de services : « Parfois je vais pas vouloir faire un truc et elle me dit allez ce soir je te fais ci ou je te fais ça si tu fais. Donc je dis oui, je suis un mec, je dis pas non à ça tu vois. » (Kévin) Ce témoignage fait écho aux mentions de coercition sexuelle qu'il mentionne plus haut : on identifie bien ici la dynamique de pouvoir et parfois de violence qui teinte les enjeux sexuels du couple, et comment sa conjointe tente de les subvertir en les détournant comme monnaie d'échange. Dworkin (2019) met ainsi en garde contre cette croyance que les femmes auraient du pouvoir grâce à leur sexualité, en expliquant, non sans ironie, que :

La rage contre les femmes en tant que groupe se situe spécifiquement là : les femmes manipulent les hommes en manipulant le désir sexuel masculin ; ces choses triviales et médiocres (les femmes) exercent un pouvoir sur les hommes au moyen du sexe. (p.31)

Ces propos ont par ailleurs été très délicats à recueillir lors de l'entretien, puisqu'ils font allusion à des formes de violences sexuelles, plus ou moins explicites et des tentatives de sa conjointe non pas d'y échapper mais de les transformer de manière à y obtenir des contreparties.

A l'inverse, se conformer aux attentes de son conjoint, consciemment mais sans y adhérer peut parfois mener à des situations qui génèrent de la frustration. C'est notamment le cas de deux des femmes interrogées, ouvertement féministes et engagées, qui malgré elles choisissent de mettre leur

engagement en sourdine auprès de leur conjoint, afin d'éviter de trop gros conflits. Clara explique ainsi qu'à la suite d'une écoute d'un podcast retraçant la maladie puis le décès d'une femme atteinte d'un cancer du sein, elle a renoncé à faire part de sa peine à son époux, pour s'éviter un conflit :

J'étais hyper triste parce que cette nana était morte quoi. Et j'ai voulu lui en parler et je me suis stoppée parce qu'il aurait d'abord fallu que je raconte le podcast, que je parle de « violence oncologique » et je sais que la première chose qu'il aurait faite c'est « Non mais violence oncologique et puis quoi encore faut pas exagérer » tu vois. Tout de suite avant même d'entendre ce que je raconte il aurait déjà eu cette réaction et en fait je lui en ai même pas parlé, et du coup au final je peux pas lui parler de choses qui sont importantes pour moi. (Clara)

Clara fait état ici d'une perte de connexion, qu'elle regrette, et qui, même si elle lui épargne un conflit, n'aboutit pas à une situation satisfaisante pour autant. Même s'il s'agit d'un choix conscient, il relève plus d'un calcul coût-bénéfice que d'une volonté assumée de préserver la paix sociale. C'est pour s'éviter une expérience de non-empathie que Clara choisit de se conformer aux attentes implicites de son partenaire, en devant ainsi renoncer à son besoin de partager. Le conformisme, suivant la manière avec laquelle il est adopté, peut mener à l'épanouissement personnel ou à la perte : de soi, ou de l'expérience de partage que supposerait l'amour conjugal dans sa forme idéale. L'expérience de la négation de soi par souci de conformisme aux envies et attentes du conjoint atteint son paroxysme dans le témoignage de Coline, qui, dans le souci de satisfaire au mieux son partenaire, s'aliène de son regard jusqu'à perdre toute estime d'elle-même, en renonçant au passage à certains de ses désirs, du plus superficiel au plus profond, comme s'habiller de manière colorée ou avoir des enfants :

En fait, je faisais tout ce que je pouvais pour correspondre à ce qu'il voulait, pour lui plaire. Je me souviens avoir cherché des talons sur internet... J'ai plein de tenues à la maison que je ne porte pas, des bottes à lacets... et à chaque fois ça allait pas, je me disais « allez envoie lui au moins une photo, ça lui plaira » (...) J'étais à côté de mes pompes. C'était pas moi. En plus ça venait pas spontanément, c'était vraiment pour... combler son désir. (...) Moi j'ai toujours aimé les enfants. J'imagine un avenir avec un mec, une maison, Microbe et des enfants. J'ai même toute une liste de prénoms dans mon téléphone que j'alimente au fur et à mesure. Mais lui, il voulait pas d'enfant. Donc je m'étais auto-convaincue. (Coline)

Dans le cas de Coline, cette stratégie conformiste a deux écueils. D'une part, cela annihile son estime d'elle-même, sa dignité et la mène petit à petit à une perte de soi, de ses désirs et de ses besoins. D'autre part, la stratégie qu'elle adopte se montre totalement infructueuse et ne lui permet pas d'être plus aimée par son partenaire. Au contraire, celui-ci abuse de sa domination en la rabaisant, la rendant d'autant plus vulnérable et donc dépendante de ses appréciations. Cette

stratégie peut donc aussi se révéler coûteuse, que ce soit d'un point de vue intra-personnel ou inter-personnel. Gunnarsson résume ainsi les coûts et les risques de cette stratégie si elle est poussée à l'extrême :

The awareness of her own submissiveness to her abusive partner undermines her worthiness, making her feel unworthy of love. In this way, her current partner appears to be her only hope of being loved, which compels her to continue her efforts to please him. Put in the terms of expectations and gratitude, her feeling of being unworthy of love will make her grateful even for the smallest crumbs of love. And the more she downgrades her own worth by being grateful to her abuser, the less worthy of love she will appear not only to herself but also to him. (Gunnarsson, 2014, p.106)

4.4.2 Risques et bénéfices de la résistance

Une autre stratégie pour subvertir les rapports de pouvoir consiste à résister et à affirmer ses besoins malgré les oppositions du partenaire. Un des bénéfices majeur de cette stratégie consiste à être assurée de l'amour de son partenaire pour ce que l'on est vraiment – et non pour sa capacité à se conformer aux besoins d'autrui. C'est néanmoins une stratégie beaucoup plus risquée : elle passe bien souvent par le conflit ouvert, et fait apparaître les femmes comme trop exigeantes, « prises de tête », ce qui va à l'encontre de ce qu'en attendent leurs conjoints. Elle suppose ainsi une déviance par rapport aux normes sociales de la féminité idéale, en donnant à voir la colère des femmes. La présence de cette stratégie est finalement très rarement évoquée dans les entretiens. C'est Annabelle qui nous en donne un exemple éloquent, alors qu'elle bouleverse l'organisation familiale en exigeant une révision de la répartition des tâches domestiques et parentales dans son couple :

- *Je me suis énervée, j'en ai eu tellement ras la casquette à un moment donné... (...) Pis je lui ai envoyé dans la gueule que je voulais divorcer.*
- *Et il l'a pris comment ?*
Ben pas très bien. Lui m'a expliqué que j'étais insupportable, que j'étais horrible, que mon caractère était exécration, que j'étais trop chiant. J'ai dit d'accord... Et j'ai rajouté que je demanderais la garde exclusive parce que j'étais pas d'accord de lui laisser la petite dans ces conditions, qu'il ferait n'importe quoi. Et que si le juge vient à la maison, il s'en rendra compte très vite. Je lui ai fait peur je crois. Je lui ai fait peur, parce que j'étais sûre de moi. (Annabelle)

On voit bien ici comment Annabelle parvient à renverser le rapport de pouvoir, en montrant à son époux qu'elle ne craint pas sa perte : elle se montre indépendante de lui, et en ne craignant ni le conflit ni la séparation, elle lui confisque toute possibilité de faire pression. Malgré les tentatives de

son mari de lui faire adopter des comportements plus conformes à son genre, en l'accusant d'être chiant et insupportable, elle ignore sa remarque en renforçant la menace de la séparation. Cette stratégie est risquée, puisqu'elle est effectivement prête à perdre la relation, mais elle se trouve ici payante, puisque son mari acceptera par la suite de revoir la répartition des charges domestiques et familiales. Il est à souligner que cette stratégie est adoptée par Annabelle car elle se trouve dans une situation qui relève de l'urgence vitale pour elle : ne pouvant plus gérer un emploi à temps plein, l'entièreté du travail domestique et parental, il s'agit de la stratégie de la dernière chance pour parvenir à se sauver elle-même. Cette stratégie de résistance a été la première mise en place par mon interviewée. Puis, à cette résistance a succédé une stratégie de conformisme comme nous l'avons vu plus haut, qui a mené à une forme de concession plus apaisée. Parfois, le conflit et la lutte précèdent d'autres méthodes.

Cette stratégie a le mérite de préserver, voire même d'affirmer le respect de soi-même auprès de l'autre, et de ne pas laisser son estime de soi dépendre de la valeur que le partenaire y attribue. Néanmoins, cela nécessite dès le départ une confiance en soi qui ne dépende pas du partenaire, afin d'oser la confrontation et de risquer la perte. Dans le cadre de couples aux relations de pouvoir très asymétriques, cette posture est peu encline d'être adoptée par la femme si elle est déjà en prise avec une forme de dépendance affective auprès de son partenaire. C'est précisément parce qu'Annabelle place la relation avec sa fille au dessus de sa relation avec son conjoint qu'elle se permet de mettre en péril cette dernière : elle n'est pas dépendante de l'amour de son époux. Cette indépendance vis à vis de la relation est aussi ce qui a permis à Louise de quitter son compagnon, après plusieurs expériences l'ayant confortée dans son choix de ne pas se conformer à ses attentes : celui-ci lui réclamait plus de sociabilité envers ses amis à lui, ou manifestait sa colère pour qu'elle change d'attitude. « Je supporte pas la dictature de la colère, il faisait la gueule et moi du coup je faisais tout pour qu'il fasse pas la gueule et ça c'était pas possible. » (Louise). Louise montre bien à quel point la stratégie de conformisme, qui implique qu'elle adapte ses comportements et ses besoins pour satisfaire ceux de son compagnon est trop coûteuse pour elle : elle préfère alors abandonner la relation, sans passer par une stratégie de résistance. Cette stratégie a beau être parfois payante d'un point de vue interpersonnel lorsqu'elle est adoptée, comme dans le cas d'Annabelle, elle est peu employée car déviante de ce qu'il convient d'attendre de sa partenaire :

If, instead, the woman sticks to her demands for symmetry in spite of the man's resistance, she risks being left. In the first place, such a demand for symmetry will not be easy to pursue without intellectual and affective resources that help highlight asymmetries that tend to be

obscured in the gendered structure of expectations. Yet, feminist consciousness is not enough, since it does not take away the crude risk of being left unloved, in a context where the chances are small of finding another man who will accept demands for symmetry. As Duncombe and Marsden put it, « faced with feminist challenges in their personal lives, men commonly react by denying they have a problem, a way out being to seek validation in another heterosexual relationship with a 'less demanding' woman of more traditional views ». (Gunnarsson, 2014, p.107)

L'autrice replace le lien existant entre relation interindividuelle et la structure du marché conjugal en terme de ce qu'il est convenu d'attendre d'autrui. Alors que les relations de pouvoir sont naturalisées afin d'apparaître comme légitimes et donc égalitaires, les demandes explicites d'égalité de la part de femmes (à la conscience féministe ou non) sont perçues comme excessives. Il est alors plus aisé de chercher une autre partenaire plutôt que de remettre en question les relations de pouvoir en oeuvre dans la relation. En effet, il est admis qu'il convient aux femmes de s'adapter, et non l'inverse : sachant qu'ils peuvent prétendre obtenir une relation qui s'adapte à leurs désirs, la stratégie de résistance apparaît en effet comme la stratégie la plus à même de mener à une perte de la relation.

Paradoxalement, si cette stratégie s'avère gagnante, le partenaire sait pertinemment qu'il concède à sa compagne un « cadeau » rare et peut s'attendre à d'autant plus de reconnaissance de sa part ce qui *in fine* annihile les revendications égalitaires qui ont amorcé cette résistance, en vertu de son caractère d'exception : « Both know that he could get, patriarchyally defined, a « better deal ». As Hochschild notes, gendered norms about what to expect and what to be grateful for are not only matters of ideology, but grounded in a « pragmatic frame of reference » deriving from comparisons between what one has and what alternative option exist ». (Gunnarsson, 2014, p. 107). Les luttes que mènent les femmes au sein de leurs couples pour redéfinir les rapports de pouvoir sont ainsi susceptibles d'être subverties, même lorsqu'elles aboutissent, par la structure patriarcale du marché conjugal, les poussant à se sentir doublement reconnaissantes envers leur compagnon. (Duncombe, J. & Marsden, D., 1993)

Il n'existe donc pas de modèle de résistance parfait, chacun montrant des limites mais pouvant néanmoins, selon les contextes, porter ses fruits à un niveau interindividuel, en redéfinissant les contours des rôles et des besoins de chacun, permettant parfois à certaines de faire entendre leur voix, tout en préservant l'amour au sein de leur relation. La question de la subversion des rapports de domination est complexe et ne saurait se limiter à une seule « méthode » ; il arrive parfois que des adaptations non désirées au départ favorisent une certaine émancipation, et qu'une attitude de

conformisme puisse aboutir à un réarrangement des rapports de pouvoir. Il est important néanmoins de souligner que d'un point de vue social, ces réorganisations sont coûteuses voire risquées pour les femmes, le marché conjugal restant dominé émotionnellement par les hommes (Illouz, 2006 ; Gunnarsson, 2014 ; Duncombe, J. & Marsden, D., 1993), qui sont en mesure de faire asseoir leurs exigences.

CONCLUSION

En 1992, John Gray, auteur américain de livres de développement personnel, publiait ce qui allait devenir un best-seller mondial : « Les hommes viennent de Mars, les femmes viennent de Vénus ». Ce manuel poursuit ainsi le but de rendre les relations conjugales entre hommes et femmes plus harmonieuses, en expliquant que les conflits résultent des fonctionnements intrinsèquement différents entre hommes et femmes ; la différence sexuelle est ainsi essentialisée et Gray a recours à de nombreux stéréotypes sexués pour illustrer ses propos : femmes qui s'intéressent trop à la mode, hommes trop fiers pour demander leur chemin etc. Bien que son ouvrage ait essuyé de nombreuses critiques en raison du caractère biologisant de ces théories, son succès interroge néanmoins : en quoi fait-il écho chez ses lecteurs ?

C'est en partie à cette question que ce travail prétend répondre ; en allant chercher au plus près des récits de mes enquêtes la manière dont se créent, se reproduisent, et se co-construisent les normes de genre dans le couple, en tant qu'institution mais surtout en tant que pratiques quotidiennes. C'est bel et bien dans ces pratiques quotidiennes que s'est focalisé mon travail, plus que sur la composante structurelle du couple à un niveau macro-social ; bien que les organisations familiales soient bien entendu en lien avec le monde du travail notamment, c'est surtout à un niveau inter-individuel que mes observations ont porté : ce que l'amour fait et fait faire à ceux qui s'y engagent, dans une perspective de genre critique. On perçoit rapidement au gré des entretiens que l'amour conjugal répond à des scripts narratifs très restreints en terme de comportements admis – et que ces comportements portent notamment sur des normes de genre très traditionnelles. La notion de complémentarité des sexes se trouve ainsi être la clef de voûte de nombreuses inégalités dans le couple, en réinvestissant des stéréotypes de genre qui attribuent au féminin le rôle du care, de la sollicitude et au masculin des fonctions de responsabilité, d'autorité et d'accomplissement personnel.

La présence de comportements de masculinité ou de féminité hégémoniques sont ainsi loin d'être naturels, mais se construisent dans le rapport à l'autre. Molinier (2004) rappelle ainsi que « l'amour n'est pas l'expression naturelle de la féminité » (p.24) et qu'il convient « d'encourager le dépassement de ces préjugés envers le « psychologisme » » (p.24). L'adoption de ces comportements n'est pas sans effet sur l'égalité du couple, puisque la domination s'exerce ainsi à différentes étapes du processus de mise en couple : en amont, par la structure même du marché conjugal qui rend les femmes plus vulnérables (Illouz, 2006), puis au sein du couple, où la domination économique et matérielle persiste bien souvent (Delphy, 1998). Enfin, et c'est son caractère le plus subtil, le couple

fragilise les femmes émotionnellement, les rendant plus dépendantes à l'amour de leur conjoint et vouées à donner leur amour sans compter en obtenir autant en retour. (Jonasdottir, 1991). La dimension émotionnelle, à savoir ce qui constitue le cœur de « l'amour conjugal » en tant qu'objet sociologique, constitue donc une porte ouverte à l'oppression masculine. A conditions matérielles égales, l'amour hétérosexuel ne s'exerce et ne se reçoit pas de la même manière selon qu'on est un homme ou une femme, et la pratique effective de l'amour - l'action d'aimer son conjoint – exige plus des femmes que de leurs conjoints.

A travers leurs manières quotidiennes de « faire couple », les hommes et les femmes encouragent ainsi la reproduction de normes de genre et de domination masculine : en s'efforçant de ne pas être « prise de tête », en faisant preuve de souplesse, en favorisant leur foyer au détriment de leur carrière etc, les femmes remplissent ainsi un rôle de « bonne conjointe » mais ne sont pas dupes pour autant. Elles luttent ainsi pour leur indépendance financière, pour une participation équitable aux tâches domestiques, familiales et parentales et sont donc aussi actrices de leurs résistances. Les hommes exploitent leur avantage sur le marché conjugal en fixant leurs standards : les femmes qui ne souscrivent pas à un jeu minimum de féminité sont ainsi éduquées, recadrées : l'apprentissage du soin à autrui et du foyer, constituent ainsi une expérience concomitante à la mise en couple pour plusieurs de mes enquêtées. De la même manière, la suspension ou la redirection de leurs envies et besoins est aussi une expérience exclusivement féminine de la conjugalité parmi mes enquêtées ; aux hommes le loisir de faire valoir leurs attentes en priorité. L'idée selon laquelle le couple pourrait ainsi être un « refuge » de la domination masculine (Bourdieu, 1998) est ainsi mise à mal par les travaux sociologiques effectués ainsi que par cette modeste contribution. Le genre s'avère être une contrainte traversante, depuis les structures du monde du travail et conjugal jusqu'aux interactions inter-individuelles qui se produisent chaque jour dans les couples hétérosexuels.

C'est d'ailleurs au nom du couple et de son bon fonctionnement que la domination masculine s'y perpétue : de nombreux sacrifices endossés par les femmes se font pour le bien de la famille et du couple. Ainsi, le romantisme et l'idéal conjugal ne forment pas de rempart à l'oppression, mais contribuent plutôt à la dissimuler, en la rendant légitime, voire nécessaire, et souvent inévitable. Alors que l'oppression semblait une dérive anormale et perversie de l'amour conjugal, on constate bien à travers ce travail qu'elle en constitue le fonctionnement même : le sentiment amoureux ne naît pas hors sol, mais se crée au sein de certaines normes et attentes sociales qui pénalisent les femmes dans l'exercice de leur liberté. L'oppression n'est pas une dérive mais une forme d'organisation qui pérennise le couple dans son fonctionnement, et que les individus tout comme la

société contribuent à maintenir. Les idéaux amoureux d'abnégation agissent ainsi comme des scripts qui ne sont pas sans répercussion pour les femmes dans leur conjugalité. Loin d'être isolé des contraintes sociales, le couple s'inscrit donc dans un monde tout à fait perméable aux normes de genre et contribue à les renforcer. Cette recherche, bien que succincte, montre néanmoins la complexité de ces interactions et la manière dont il est possible de les subvertir ; la résistance à la domination revêt ainsi des formes subtiles ou frontales, qui permettent de redéfinir les contours de leur conjugalité chez certain.es de mes enquêté.es.

Il aurait néanmoins été intéressant d'accéder à d'autres types de matériau, notamment via des observations ethnographiques, afin de compléter les récits recueillis. Ce type de méthodologie reste toutefois très délicat à mettre en place dans la mesure où il s'agit ici de s'immiscer dans l'intimité des familles et des couples. J'aurais aussi souhaité obtenir des entretiens croisés de femmes et hommes étant ensemble, mais malgré mes tentatives, je n'ai pas réussi à accéder aux partenaires directs de mes interviewé.es. Un terrain plus étendu et surtout plus varié en terme d'âge et de race aurait aussi pu fournir une autre dimension à ce travail, en mettant en exergue d'autres formes de domination. Le fait que enquêté.es soient non racisés ne m'a pas permis de creuser cette dimension, pourtant significative dans le couple selon les travaux sociologiques qui s'y attardent. Le croisement des différentes formes de domination aurait été ainsi intéressant à mettre en évidence, dans leur manière de se créer et de se subvertir. La mise en lumière des logiques de domination dans la sphère conjugale poursuit toutefois un but de déconstruction de ces processus, rendus invisibles, afin de lutter contre et de contribuer à lutter en faveur de relations plus égalitaires.

BIBLIOGRAPHIE

Alberoni, F. (1979). *Le choc amoureux*. Paris : Ramsay.

Alcoff, L. & Potter, E. (1993). *Feminist Epistemologies*. Routledge : London.

Bachmann, L. (2009). *De l'argent à soi. Les préoccupations sociales des femmes à travers leur rapport à l'argent*. Rennes : Presses Universitaires.

Bancel, N., Blanchard, P., Boëtsch, G., Taraud, C. & Thomas, D. (2018). *Sexe, race et colonies. La domination des corps du XV^e ème siècle à nos jours*. Paris : La Découverte.

Barbot, J. (2012). Mener un entretien de face à face. In Paugman, S. (dir) *L'enquête sociologique* (115-141). Paris : PUF.

Barriteau, V-E. (2011). Theorizing Sexuality and Power in Caribbean Gender Relations. In Jonasdottir, A., Bryson, V., & Jones, K.B (eds) *Sexuality, Gender and Power : Intersectional and Transnational Perspectives*. New York : Routledge.

Barriteau, V-E. (2014). A (Re)Turn to Love : An Epistemic Conversation between Lorde's « Uses of the Erotic » and Jonasdottir's « Love Power ». In A. G. Jonasdottir & Ferguson, A. (Eds.) *Love. A Question for Feminism in the Twenty-First Century*. (77-96). New-York : Routledge.

Beck, U. & Beck-Gernsheim, E. (1995). *The normal chaos of love*. Cambridge : Polity Press.

Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2008). *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*. Bruxelles : De Boeck.

Bergström, M. (2019). *Les nouvelles lois de l'amour*. Paris : La Découverte.

Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris : Seuil.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Les éditions de Minuit.

Bozon, M. & Héran, F. (2006). *La formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille*. Paris : La Découverte.

Brousse, C. (2015). Travail professionnel, tâches domestiques, temps « libre » : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne. *Economie et Statistique*, 478, 119-154.

Brun, S. & Cosquer, C. (2022). *Sociologie de la race*. Paris : Armand Collin.

Bruyer, M. & Van Enis, N. (2010). *Le mythe de l'égalité-déjà-là*.

https://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2010_le_mythede_l_egalite-deja-la.pdf

Bursztyn, L., Fujiwara, T., Pallais, A. (2017). 'Acting Wife' : Marriage Market Incentives and Labor Market Investments. *American Economic Review*, 107 (11), 3288-3319.

Butler, J. (2005). *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*. Paris : La Découverte.

Capron, G. (2006). *Quand la ville se ferme : quartiers résidentiels sécurisés*. Paris : Bréal.

Chollet, M. (2021). *Réinventer l'amour. Comment le patriarcat sabote les relations hétérosexuelles*. Paris : Zones.

Clair, I. (2016). Faire du terrain en féministe. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), 66-83.

Cresson, G. & Romito, P. (1993). Ces mères qui ne font rien : la dévalorisation du travail des femmes. *Nouvelles Questions Féministes*, 13(3), 33-62.

Dardenne, B. & Sarlet, M. (2012). Le sexisme bienveillant comme processus de maintien des inégalités sociales entre les genres. *L'année psychologique*, 3(112), 435-463.

Darmon, M. (2005). Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain. *Genèses*, 58(1), 98-112.

De Beauvoir, S. (1949). *Le deuxième sexe*. Paris : Gallimard.

De Cleyre, V. (1907). *Le mariage est une mauvaise action*. Paris : Sextant.

Delphy, C. (1998). *L'ennemi principal. Economie politique du patriarcat*. Paris : Syllepse.

Delphy, C. (2003). Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager ». *Nouvelles Questions Féministes*, 22(3), 47-71.

Delphy, C. (2015). *Pour une théorie générale de l'exploitation. Des différentes formes d'extorsion du travail aujourd'hui*. Paris : Syllepse.

Dorlin, E. (2008). *Sexe, genre et sexualités*. Paris : PUF.

Dorlin, E. (2017). *Se défendre. Une philosophie de la violence*. Paris : La Découverte

Duncombe, J. & Marsden, D. (1993). Love and intimacy : the gender division of emotion and « emotion work » : a neglected aspect of sociological discussion of heterosexual relationships. *Sociology*, 27(2), 221-241

Dworkin, A. (2019). *Coïts*. Paris : Syllepse.

- Emma. (2017). *Un autre regard 2*. Paris : Massot Editions.
- Ferguson, A. (1989). *Blood at the Root : Motherhood, Sexuality and Male Dominance*. London : Pandora / Unwin & Hyman.
- Filiod, J-P. & Welzer-Lang, D. (1993). *Les hommes à la conquête de l'espace...domestique. Du propre et du rangé*. Montréal : VLB.
- Firestone, S. (1972). *The Dialectic of Sex. The Case for Feminist Revolution*. London : Paladin.
- Flores Espinola, A. (2012). Subjectivité et connaissance : réflexions sur les épistémologies du « point de vue ». *Cahiers du genre*, 53(2), 99-120.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in Ethnomethodology*. New Jersey : Prentice-Hall.
- Geoffrion, K. (2018). 'Mariage non authentique' : femmes canadiennes en couple binational face à la discrimination administrative. *Cahiers du genre*, 1(64), 67-83.
- Genest Dufault, S. & Castelain Meunier, C. (2017). Masculinités et familles en transformation. *Enfances, Familles, Générations*, 26, DOI <https://doi.org/10.7202/1041057ar>
- Gilligan, C. (1982). *Une voix différente*. Paris : Flammarion.
- Gilligan, C. & Snider, N. (2019). *Pourquoi le patriarcat ?* Paris : Climats.
- Go, J. (2017). Decolonizing Sociology : Epistemic Inequality and Sociological Thought. *Social Problems*, 64, 194-199. DOI : 10.1093/socpro/spx002
- Goffman, E. (2002). *L'arrangement des sexes*. Paris : La Dispute.
- Goyon, M. (2005). La relation ethnographique : une affaire de genres. *Socio-anthropologie*, 16, DOI <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.444>
- Guillaumin, C. (1972). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. La Haye : Mouton.
- Gunnarsson, L. (2014). Loving Him for Who He Is : The Microsociology of Power. In A. G. Jonasdottir & Ferguson, A. (Eds.) *Love. A Question for Feminism in the Twenty-First Century*. (97-112). New-York : Routledge.
- Gunnarsson, L. (2016). The Dominant and its Constitutive Other : Feminist Theorizations of Love, Power and Gendered Selves. *Journal of Critical Realism*, Vol (15), 1-20.

- Haicault, M. (2020). La charge mentale. Histoire d'une notion charnière (1976-2020). DOI hal-02881589
- Harding, S. (1992). Rethinking Standpoint Epistemology : What is « Strong Objectivity » ?. *The Centennial Review*, 36(3), 437-470.
- Henchoz, C. (2009). Le trésor conjugal : analyse du couple par son argent. *Enfances, Familles, Générations. Revue Internationale*, Vol (10), <https://doi.org/10.7202/037521ar>.
- Héritier, F. (1996). *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*. Paris : Odile Jacob.
- Hochschild, A. (2017). *Le prix des sentiments. Au coeur du travail émotionnel*. Paris : La Découverte.
- Hoffman, E. (2007). Open-Ended Interviews, Power, and Emotional Labor. *Journal of Contemporary Ethnography*, 36(3), 318-346.
- hooks, b. (2000). *All About Love : New Visions*. New-York : Harper.
- Institut Français d'Opinion Publique (IFOP). (2015). *Enquête internationale sur les femmes et l'orgasme*. Paris.
- Illouz, E. (2006). *Les sentiments du capitalisme*. Paris : Seuil.
- Irigaray, L. (1996). *I Love To You : Sketch of a Possible Felicity in History*. New York : Routledge.
- Jackson, S. (2014). Love, Social Change, and Everyday Heterosexuality. In A. G. Jonasdottir & Ferguson, A. (Eds.) *Love. A Question for Feminism in the Twenty-First Century*. (33-47). New-York : Routledge.
- Jonsdottir, A.G. (1991). *Love power and political interests : towards a theory of patriarchy in contemporary western societies*. [Doctoral Thesis]. University of Gothenburg.
- Karpf, A. (2008). *La voix. Un univers invisible*. Autrement : Paris.
- Kaufmann, J-C. (1993). *Sociologie du couple*. Paris : PUF.
- Kaufman, J-C. (2016). *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin.
- Kelly, L. (2019). Le continuum de la violence sexuelle. *Cahiers du Genre*, 1 (66), 17-36.
- Kergoat, D. (2000). Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. In H. Hirata & F. Laborie (dir.) *Dictionnaire critique du féminisme* (35-44). Paris : PUF.
- Kilmartin, C. (2007). *The Masculine Self*. New York : Sloan Publishing.

- Langford, W. (1999). *Revolutions of the Heart : Gender, Power and the Delusions of Love*. London : Routledge.
- Le Bail, H., Lieber, M. & Ricordeau, G. (2018). Migrations par le mariage et intimités transnationales. Introduction. *Cahiers du genre*, 1(64), 5-18.
- Le Renard, A. (2010). Partager des contraintes de genre avec les enquêtées. Quelques réflexions à partir du cas saoudien. *Genèses*, 81(4), 128-141.
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Sciences Po. Les Presses.
- Maruani, M. (2000). *Travail et emploi des femmes*. Paris : La Découverte.
- Matthey, L. (2005). Ethique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif. *Cybergeo : European Journal of Geography*, DOI 0.4000/cybergeo.3426
- Mishler, E.G. (1991). *Research interviewing : Context and narrative*. Harvard : University Press.
- Moliner, P. (2004). La haine et l'amour, la boîte noire du féminisme ? Une critique de l'éthique du dévouement. *Nouvelles Questions Féministes*, 23(3), 12-25.
- Molinier, P. (2010). Au-delà de la féminité et du maternel, le travail du care. *Champ psy*, 2 (58), 161-174.
- Mullainathan, S. (2018). The Hidden Taxes on Women. *The New York Times*. DOI : <https://nyti.ms/2taM1iS>
- Office Fédéral de la Statistique. (2015). *L'enquête suisse sur la population active (ESPA)*, Neuchâtel.
- Paperman, P. (2010). Ethique du care. Un changement de regard sur la vulnérabilité. *Gérontologie et société*, 33(2), 51-61.
- Renard, N. (2017). L'impuissance comme idéal de beauté des femmes. *Antisexisme.net*. <https://antisexisme.net/category/limpuissance-comme-ideal-de-beaute/>
- Rich, A. (1980). Compulsory Heterosexuality and Lesbian Experience. *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, 5(4), 631-660.

Roux, P., Perrin, V., Modak, M. & Voutat, B. (1999). *Couple et égalité, un ménage impossible*. Lausanne : Réalités Sociales.

Saïd, E. W. (1978). *L'orientalisme. L'Orient créé par L'Occident*. Paris : Seuil.

Sarratia, G. (2020). Paul, B. Preciado : « Ma masculinité dissidente est aussi délirante que la masculinité normale ». *Le goût de M*.

Schneebaum, A. (2014) All in the Family : Patriarchy, Capitalism, and Love. In A. G. Jonasdottir & Ferguson, A. (Eds.) *Love. A Question for Feminism in the Twenty-First Century*. (127-140). New-York : Routledge.

Scott, J. (1988). Genre : une catégorie utile d'analyse historique. *Les cahiers du GRIF*, 37, 125-153.

Seidman, S. (1991). *Romantic Longings : Love in America 1830-1980*. New York : Routledge.

Sow, O.A. (2020). Cahiers du genre, Hélène Le Bail, Marylène Lieber, et Gwenola Ricordeau (coord.), « Migrations par le mariage et intimités transnationales ». *Nouvelles Questions féministes*, 39(2), 191-194.

Staszak, J-F. (2008). Qu'est-ce que l'exotisme ? *Le Globe*, 148, DOI 10.3406/globe.2008.1537

Stolenberg, J. (2013). *Refuser d'être un homme : pour en finir avec la virilité*. Paris : Syllepse.

Strömquist, L. (2016). *Les sentiments du Prince Charles*. Paris : Rackham Editions.

Tabet, P. (2005). *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris : L'Harmattan.

Thagaard, T. (1997). Gender, Power, and Love : A Study of Interaction between Spouses. *Acta Sociologica*, 40, 357-376.

Valentine, G. (1992). Images of Danger : Women's Sources of Information about the Spatial Distribution of Male Violence. *Area*, 24(1), 22-29.

Weber, M. (1905). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris : Plon.

West, C. & Zimmerman, D. (1987). Doing Gender. *Gender & Society*, 1, 125-151.

Wittig, M. (2001). *Le pensée straight*. Paris : Balland.

Wollstonecraft, M. (1792). *A Vindication of the Rights of Woman*. London : J. Johnson.

ANNEXE

1. GRILLE D'ENTRETIEN

Données socio-démographiques :

Nom

Age

Sexe

Nationalité

Niveau d'études

Profession actuelle

I) Définition du concept de couple

Quel était votre idéal du couple avant de vivre à 2 ? En quoi votre couple actuel diffère/ne diffère pas de cet idéal ? Que recherchez-vous pour établir une relation sérieuse avec qqn ? Pourquoi avez-vous choisi votre partenaire actuel.le ? Que signifie le terme d'engagement pour vous ? Avez-vous toujours souhaité être en couple ? Si oui/non, pour quelle raison ?

II) L'organisation dans le couple

a) Matérielle

Quelle est votre journée type ? (Si le couple cohabite) Quand avez vous- pris la décision de vivre ensemble ? Qu'est-ce que ça a changé pour vous ?

Comment gérez-vous les tâches ménagères ? Quel type de tâches effectuez-vous ? Avez-vous une préférence pour un type de tâches en particulier ?

Quelle profession exercez-vous ? A quel taux ? Pourquoi ? Etes vous satisfait.e de la manière dont vous répartissez votre temps de travail et votre temps conjugal/familial ?

Votre vie professionnelle est-elle une entrave à votre vie familiale/conjugale ?

Avez-vous des enfants ? Si oui, l'arrivée d'enfant(s) a-t-elle modifié votre relation de couple ? Comment ?

Quelles activités ou tâches effectuez-vous avec ou pour votre enfant ? Considérez-vous que la répartition des tâches domestiques est équitable dans votre couple ?

Avez-vous des loisirs ? Si oui, combien de temps y consacrez-vous par semaine ? Si non, pourquoi ?

b) Financière

Comment gérez-vous les finances de votre couple ? Comment prenez-vous en charge les frais communs ? (loyer, courses etc) Avez-vous eu des conflits concernant la gestion de l'argent dans le couple ? Comment financez-vous vos dépenses strictement personnelles ? (loisir exercé seul.e par exemple) La parentalité a-t-elle modifié votre organisation financière ? Si oui, comment ? Qui prend en charge les dépenses liées à l'éducation des enfants ?

c) Emotionnelle

Qu'est-ce qui vous a plu chez votre partenaire lorsque vous vous êtes rencontrés ? Est-ce que vous vous sentez aimé.e et valorisé dans votre relation ?

Comment manifestez-vous votre affection envers votre partenaire ? Comment la manifeste-t-il en retour ? En êtes-vous satisfait.e ?

Que partagez-vous avec votre partenaire ? Qu'est-ce qui vous plaît chez lui/elle ? Qu'est-ce qui vous déplaît ?

Est-ce que la sexualité est importante pour vous actuellement ? A-t-elle évolué dans le temps ?

Vous disputez-vous avec votre conjoint ? Pourquoi ? Que vous reproche votre partenaire ? Que lui reprochez-vous ?

Comment réglez-vous vos conflits ?